



ENEIS

by **KPMG**



# Analyse des besoins sociaux

## Portrait social de territoire

Juin 2021





ENEIS

by **KPMG**

# Sommaire

1.	Introduction	03
2.	Portrait social de territoire	10
	• Partie 1 - Les dynamiques démographiques	12
	• Partie 2 - L'enfance, la jeunesse, les familles	18
	• Partie 3 - Le vieillissement et la dépendance	36
	• Partie 4 - L'habitat et le cadre de vie	49
	• Partie 5 - L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle	64
	• Partie 6 - La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale	75
	• Partie 7 - La santé et la prévention	84

# 1. Introduction

# Pourquoi réaliser une ABS sur votre territoire ?



**Une obligation légale :** Se conformer à l'obligation encadrée par le décret du 21 juin 2016 selon laquelle une analyse des besoins sociaux doit être réalisée dans l'année qui suit le renouvellement du conseil municipal



**Un contexte opportun :** la crise sanitaire sans précédent qui frappe le territoire renforce la nécessité de mieux connaître votre population, le tissu économique et associatif et les fragilités générées par les événements récents.



**Un outil au service du projet directeur** visant à l'enrichir et à aiguiller l'action sociale locale au travers de la compréhension des besoins sociaux et l'analyse qualitative de l'adéquation entre les besoins et les réponses apportées.

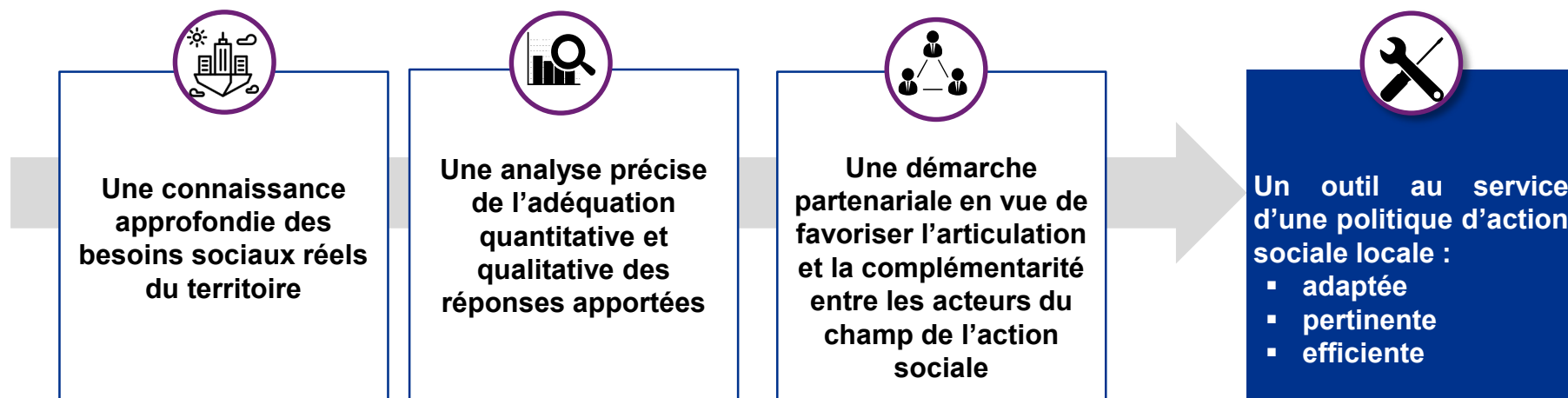


**Une démarche partenariale :** Réaliser un diagnostic partagé et amorcer une réflexion commune autour des priorités d'action du territoire



**L'allocation des ressources :** Allouer les ressources du territoire en fonction des besoins sociaux réels et les priorités d'action identifiées

# Pourquoi réaliser une ABS sur votre territoire ?



Mars – Mai 2021

## Phase 1 Diagnostic statistique et analyse qualitative

### Principales étapes :

- **Cadrage**
  - Entretiens de cadrage
- **Recueil et analyse des données socio-démographiques**
- **Elaboration d'un diagnostic partagé**
  - Entretiens partenariaux
  - Enquête aux habitants
- **Formalisation du portrait de territoire**

- ✓ Faire ressortir les besoins sociaux par un diagnostic sociodémographique du territoire
- ✓ Identifier les problématiques prioritaires

Mai – Septembre 2021

## Phase 2. Etudes thématiques et formulation des préconisations

### Principales étapes :

- **Analyse collective des thématiques prioritaires**
  - Animation de 5 ateliers de préconisation sur les thématiques choisies
- **Formalisation et restitution de l'analyse**
  - Elaboration du plan d'action et chiffrage
  - Réunions techniques d'approfondissement
  - Restitution en comité de pilotage, au Conseil d'administration du CCAS et aux partenaires

- ✓ Analyser le degré d'adéquation de la réponse aux besoins sociaux
  - ✓ Décliner des préconisations et axes d'intervention en réponse aux problématiques prioritaires

# La méthodologie

## Outils et acteurs mobilisés

### Les entretiens stratégiques réalisés

Prénom, NOM	Fonction
Philippe COCHET Bernard AGARINI	Maire de Caluire-et-Cuire Directeur général des services
Laurent MICHON	Vice-président du CCAS, adjoint aux affaires sociales, aux personnes âgées, au handicap et à la mobilité
Mme GOYER Florence WAGNER	Adjointe à la santé, aux réseaux de soins Chargée de mission santé et réseaux de soins
Patrick CIAPARA	Adjoint à la sécurité, au logement et aux anciens combattants
Mme CRESPIY	Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les violences familiales
Isabelle MAINAND Martine GUERRE Laure BARTOLUCCI	Adjointe à la jeunesse, à la petite-enfance et aux associations Chargée de mission Politique de la ville et parentalité Responsable du Service Petite Enfance
Monsieur MANINI Anne-Laure CHALET	Conseiller municipal délégué à la prévention et à l'insertion Directrice adjointe Services à la population
Djamila VILLY SLIMANI Véronique ZEMLIAC	Directrice du CCAS Responsable du Pôle social du CCAS
Laurent COTTAZ	Directeur de la résidence autonomie Marie Lyan

# La méthodologie

Outils et acteurs mobilisés

## Les entretiens partenaires réalisés

	Interlocuteurs
Comité d'entraide	Bernard ROULE, Président
Les Villanelles	Véronique TOURNIER, Directrice adjointe
Infirmierie Protestante	Nicolas CAQUOT, Directeur général
Senior Compagnie – chez Daddy	Philippe ALBANEL
Secours Catholique	Dominique BORRE
SAD de Caluire-et-Cuire	Bertrand de VILLENEUVE
CPTS	Alexandra AYME, Coordinatrice
CLSM	Nans PAULET, Coordonnateur
Maison de la Métropole	Josiane CORNU, Directrice de territoire Pascale FARABET, Chef de service social Delphine CHARLE, chef de service aides à la personne : PA/PH – coanimatrice filière gérontologique Lyon Nord JL BONNARDEL, Adjoint au service santé : PA/PH et PMI Adélaïde RIBOT, adjointe CSS depuis janvier 2021 Céline DUPUY, adjointe au CSS enfance : mesures préventive ASE Chadia BENSABER, responsable ressources et moyens, accueil MDM Bruno MARTIN, responsable enfance Rillieux/Neuville
Coup de pouce	Pierre LE PARLOÛER, Président
Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi	Linda SLIMANI, Coordinatrice Emploi Insertion
Mission locale	Lazhar SAIDANI
CIDFF	Marion ATHIEL, Responsable service d'aide aux victimes de violences
Service de prévention spécialisé des AJD	Yassine DEGACHE, Chef de service
Association des centres sociaux et culturels	Laure BESSET, Directrice Carole COTTIER, Directrice adjointe
Lyon Métropole Habitat	Adeline GOLLIET, Directrice



# La méthodologie

Outils et acteurs mobilisés

## Analyse documentaire

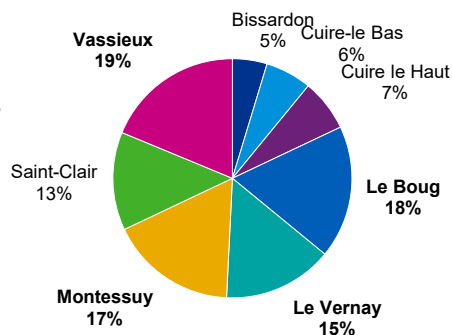
Source	Documents
CCAS	Rapports d'activité 2015 à 2020
CCAS	Analyse des besoins sociaux 2010
CCAS	Organigramme
Ville de Caluire-et-Cuire	Diagnostic préalable à la CTG
Ville de Caluire-et-Cuire	Orientations et diagnostic du Contrat enfance jeunesse
Ville de Caluire-et-Cuire	Restitution du partage du focus sur les 3 quartiers en veille active
Centres sociaux	Rapport d'activité centres sociaux
Centres sociaux	Rapport de gestion

## Enquête habitants

128 réponses reçues

Lieux d'habitation des répondants

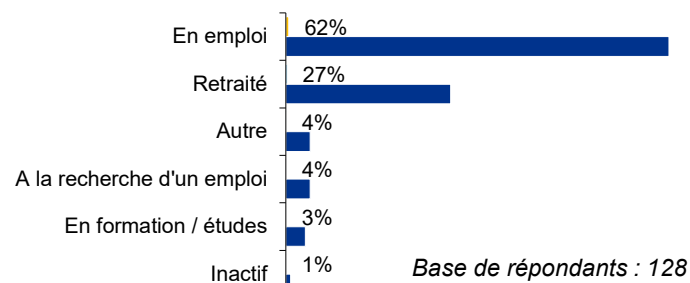
Les répondants proviennent de quartiers diversifiés : Vassieux, Le Bourg, Le Vernay, Montessuy



Base de répondants : 128

- 67% des répondants sont des femmes
- Parmi elles, 45% ont entre 40 et 59 ans et la plupart ont des enfants.
- 67% des répondants sont en emploi et plus de 1/4 des répondants sont retraités.

Quelle est votre situation professionnelle?

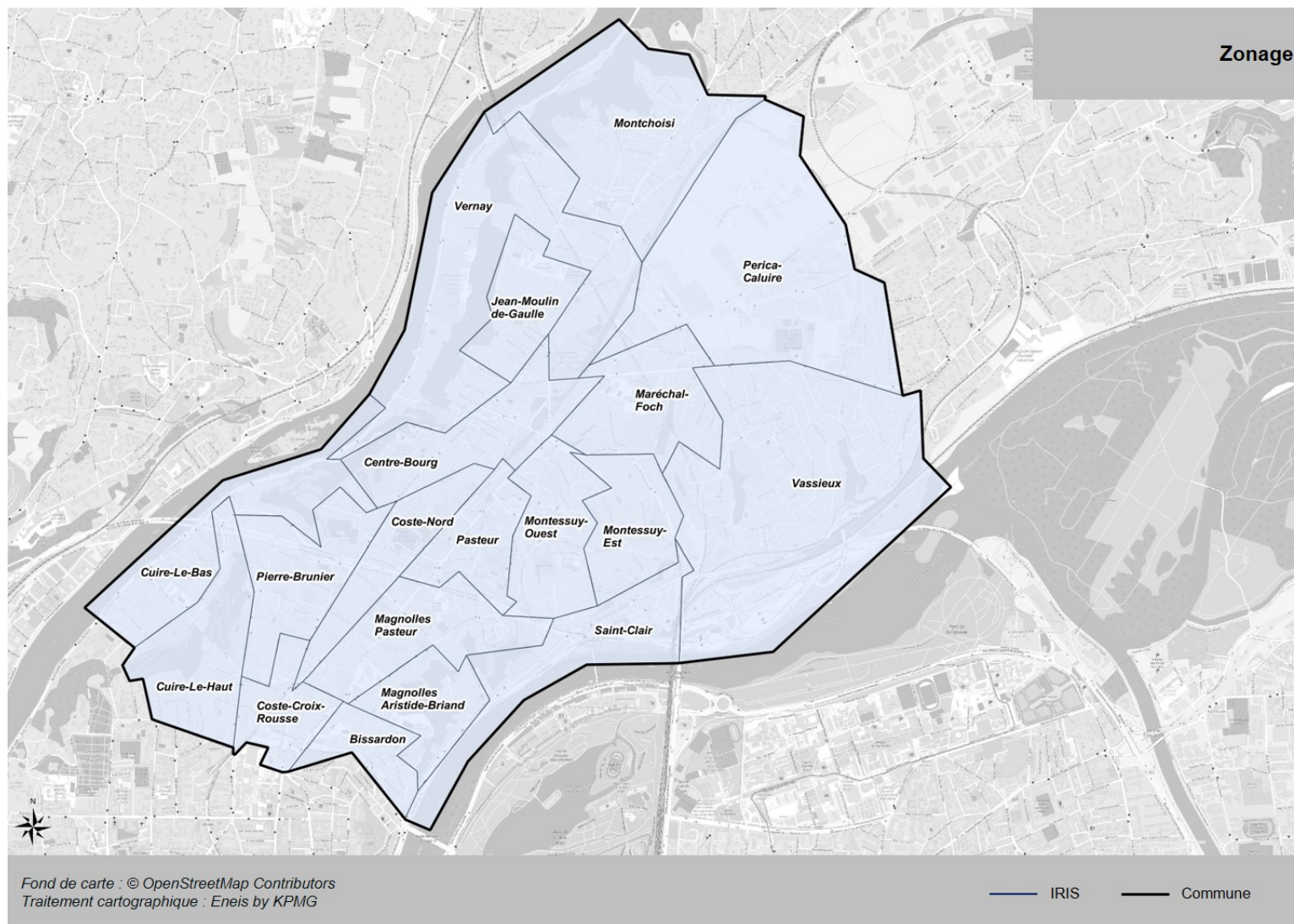


Base de répondants : 128

# 2. Portrait social de territoire

# Préambule

- **Les données présentées dans ce rapport sont les plus récentes à disposition.** De fait, les données du Recensement général de la population (RGP) de l'Insee pour une année N sont issues d'enquêtes N-2 à N+2. Ainsi, les données Insee publiées en 2020 sont effectives pour l'année 2017 (année médiane) et calculées sur la base de données issues d'enquêtes réalisées auprès de 8% de la population communale chaque année entre 2015 et 2020 soit 40% de la population sur 5 ans : les résultats recensés auprès des 8% sont extrapolés. Afin d'être le plus précis possible, le rapport comprend des cartes de la commune présentant les données par Iris.



Zonage

- On compte **3 quartiers en veille active à Caluire** : Cuires-le-Bas, Montessuy, Saint-Clair.



Les **Quartiers de Veille Active (QVA)** font partie de la géographie prioritaire. La loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 prévoit, dans son article 13 que "les quartiers qui relèvent, au 31 décembre 2014, d'un zonage de la politique de la ville et qui ne présentent pas les caractéristiques d'un quartier prioritaire de la politique de la ville à compter du 1er janvier 2015 font l'objet d'un dispositif de veille active mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales."



# PARTIE 1. LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

# Les dynamiques démographiques

## Les points clés à retenir

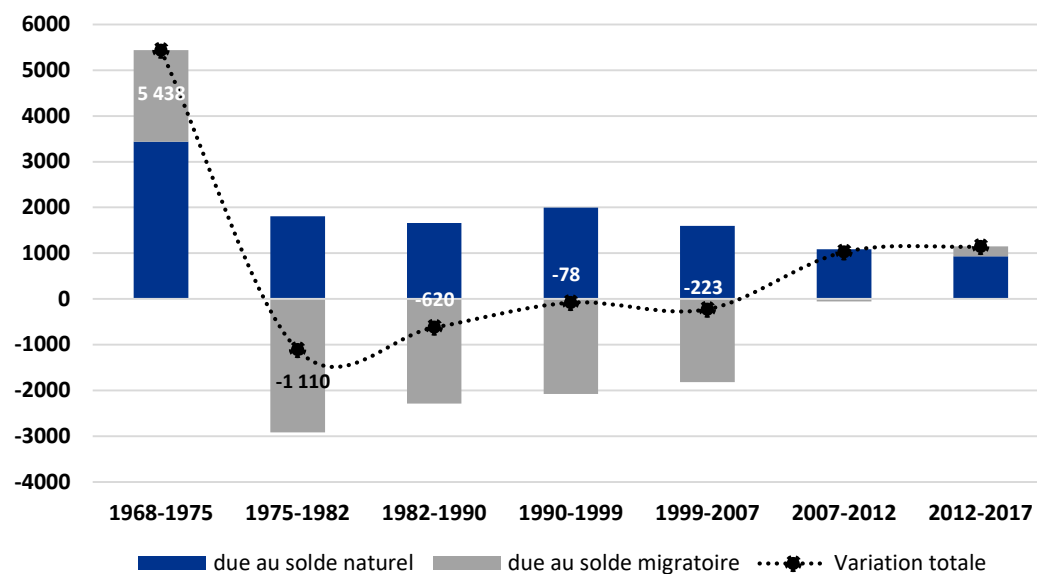
- Une augmentation la population qui s'explique par un solde naturel positif mais on relève une faible attractivité de la commune
- Certains quartiers concentrent l'augmentation de la population, là où d'autres connaissent une diminution du nombre d'habitants
- Une sur-représentation des personnes âgées qui tend à s'atténuer avec une courbe dynamique pour les tranches d'âge les plus jeunes
- La dynamique démographique étant essentiellement due au solde naturel, cela revient à dire que les familles avec enfants restent sur la commune

# Les dynamiques démographiques

Une augmentation la population qui s'explique par un solde naturel positif mais une faible attractivité de la commune

- La population de Caluire-et-Cuire s'élève à 43 187 habitants en 2017. La dynamique démographique communale a varié depuis 1968, avec une forte baisse entre 1968 et 1982. **Depuis, elle augmente régulièrement et progressivement.**
- À noter : l'augmentation de la population depuis le milieu des années 2000 est quasiment exclusivement liée à un solde naturel : **la commune n'attire pas de nouveaux ménages.**

Variation du nombre d'habitants entre 1968 et 2017 selon le solde naturel et migratoire à l'échelle communale



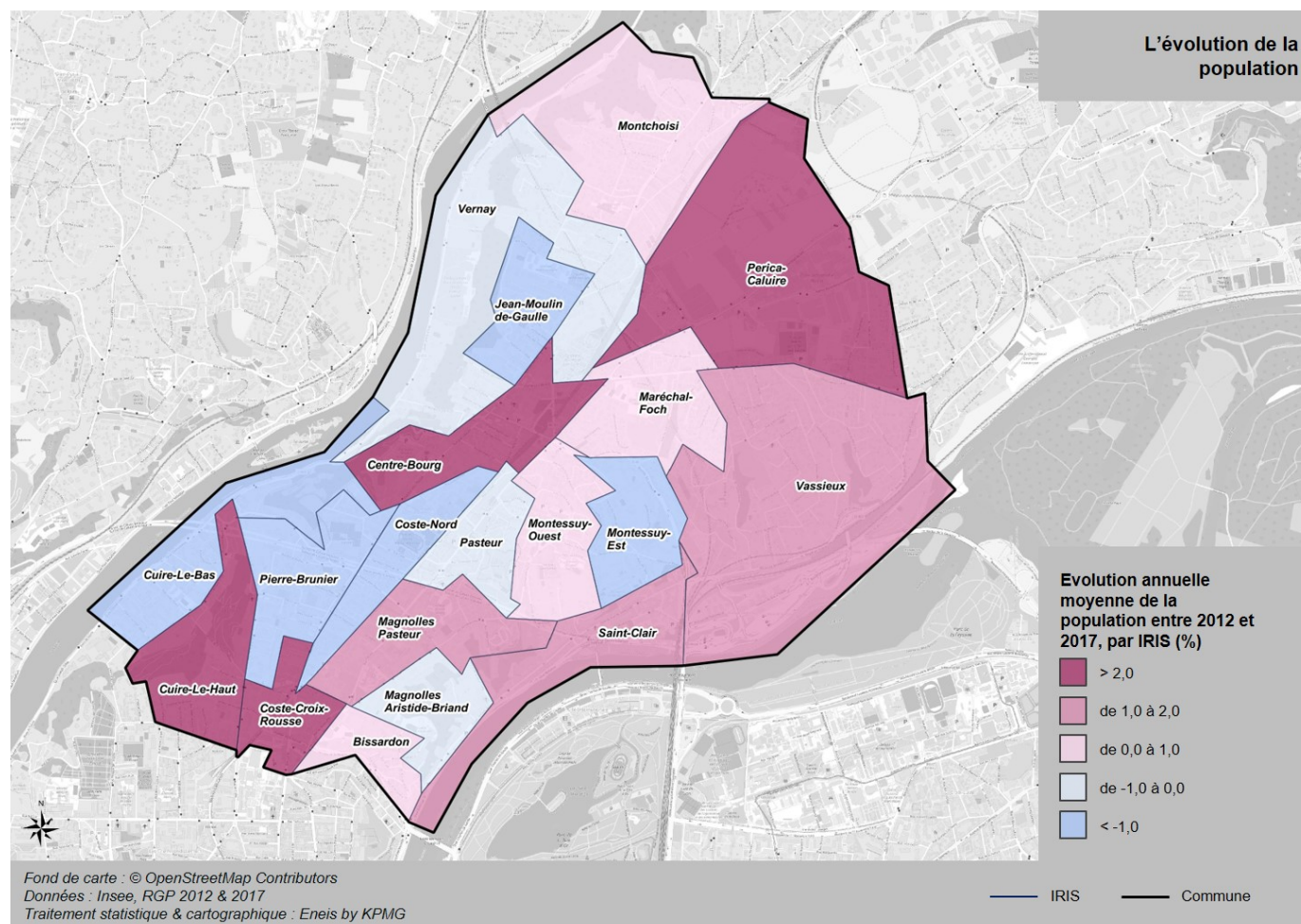
Source : Insee, RGP 1968 à 2017, Etat civil

# Les dynamiques démographiques

## Une attractivité variable des différents quartiers de la ville

La dynamique est fort différente d'un secteur géographique à l'autre au sein de la commune avec :

- Les 4 zones de Perica-Caluire, le Centre-Bourg, Cuire-Le-Haut et Coste-Croix Rousse connaissent une augmentation de la population sur la dernière période intercensitaire.
- À l'inverse certains quartiers connaissent une diminution de leur population, ce qui doit interpeller la commune sur l'attractivité de ces quartiers.



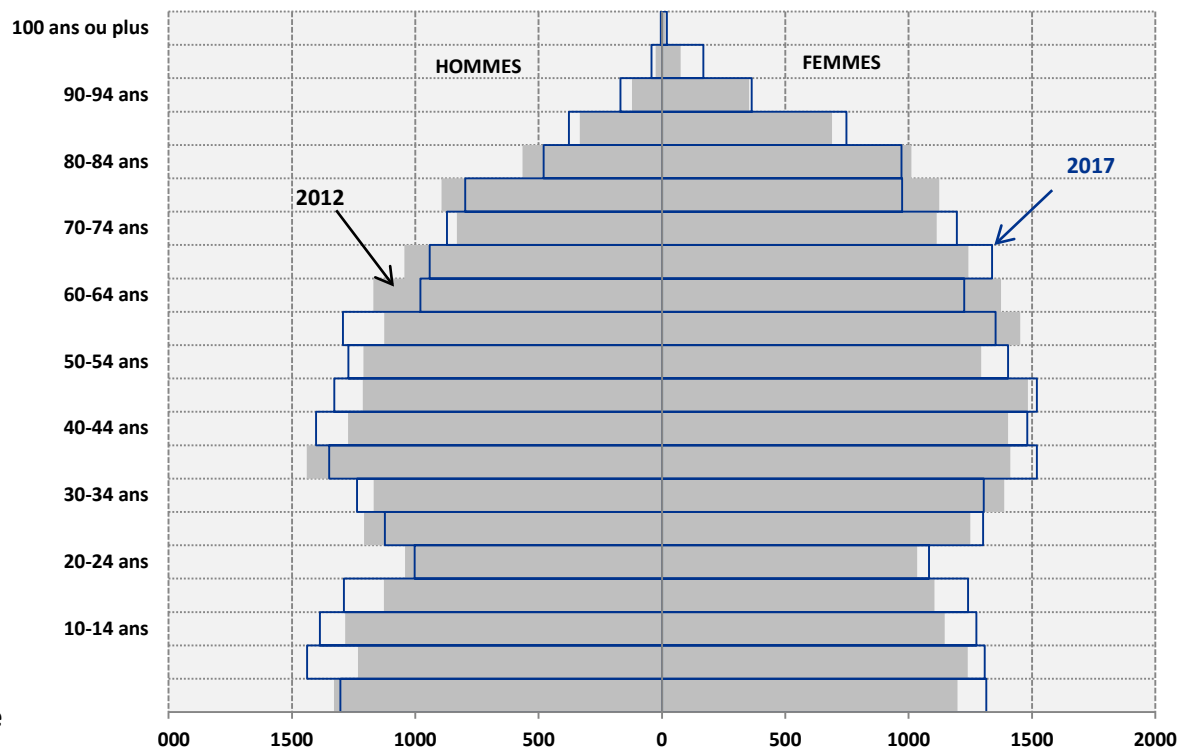
# Les dynamiques démographiques

Une sur-représentation des personnes âgées qui tend à s'atténuer

La répartition de la population par tranche d'âge en 2017 fait état d'une **sur-représentation des personnes âgées** (tant les 60-74 ans que les plus de 75 ans), comparativement à la population jeune et la population active par rapport aux échelons de comparaison.

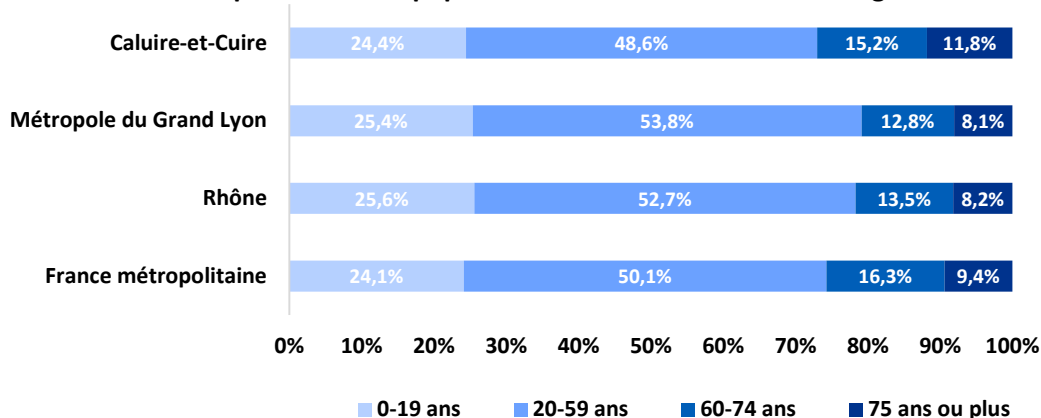
Pourtant, la pyramide des âges comparant la composition de la population par âge et sexe entre 2012 et 2017 nous montre que **la dynamique à l'œuvre va plutôt dans le sens d'un rajeunissement**, avec une augmentation des moins de 25 ans plus rapide que celle des séniors.

Structure comparée par âge et sexe de la population de Caluire-et-Cuire entre 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 & 2017

Répartition de la population en 2017 selon la classe d'âge



re français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International



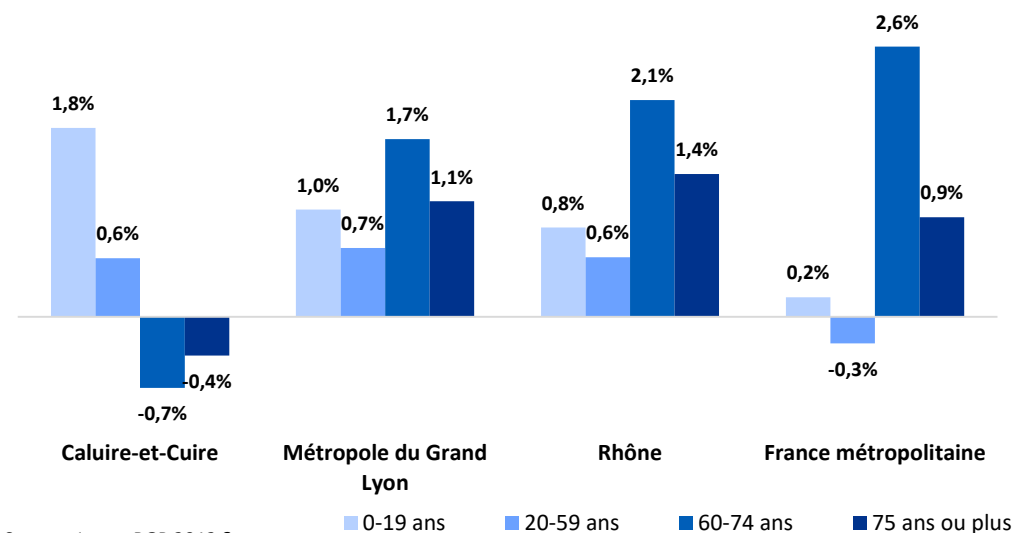
# Les dynamiques démographiques

Des évolutions contrastées selon les tranches d'âge, qui révèlent une dynamique favorable au rajeunissement de la population

L'analyse de l'évolution annuelle moyenne de la population par tranche d'âge met en évidence :

- **Une augmentation des jeunes de moins de 20 ans significativement plus importante** sur la commune de Caluire-et-Cuire (+1,8% par an). Étant donné que la dynamique démographique relève du solde naturel uniquement, **cela veut dire que les familles avec enfants restent sur la commune.**
- **Une baisse annuelle de la part de population âgée de 60-74 ans** (-0,7 pour les 60-74 ans et -0,4 pour les 75 ans et plus) qu'on ne remarque pas au niveau des autres échelons où elle a plutôt fortement augmenté.
- Bien que la part de la population âgée reste une des plus importantes en 2017, elle a tendance à diminuer ce qui peut entraîner une forme de rééquilibrage avec la population de moins de 60 ans à l'échelle de la commune.

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017 selon la classe d'âge



Source : Insee, RGP 2012 &



PARTIE 2.  
L'ENFANCE, LA JEUNESSE,  
LES FAMILLES

# L'enfance, la jeunesse, les familles

## Les points clés à retenir

- Les couples avec et sans enfants représentent une part très importante de la population caluirarde
- Les familles monoparentales sur la commune, qui peuvent nécessiter une attention particulière, ne sont pas particulièrement sur-représentées aujourd'hui, en revanche, leur évolution annuelle est de nature à interpeler les acteurs publics sur la prise en compte de leurs besoins
- Une diminution des couples sans enfants notable, ce qui invite à penser que les conditions de vie et de logement sur la commune sont plus adaptées à des familles
- Une situation professionnelle des parents de jeunes enfants très favorable, avec seulement 8,8% des parents d'enfants de moins de 5 ans dont aucun des deux parents (ou du seul parent en cas de famille monoparentale) ne travaille
- Une offre d'accueil du jeune enfant diversifiée et mais un taux de couverture perfectible pour répondre aux besoins des parents qui travaillent
- Un taux de chômage des jeunes comparativement moins important qui ne doit pas occulter des situations fragiles pour certains d'entre eux

# L'enfance, la jeunesse, les familles

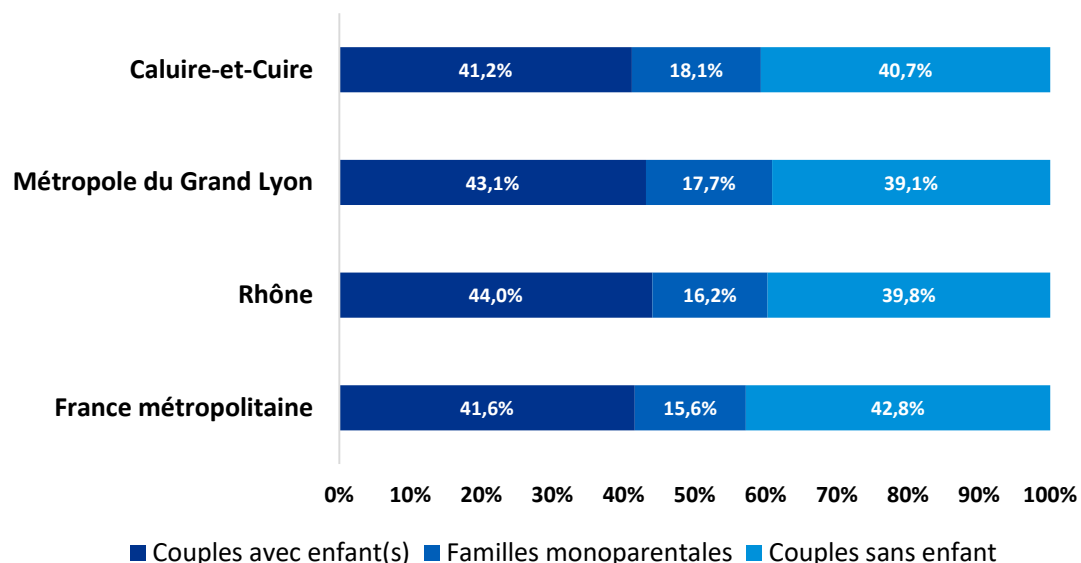
Les couples avec et sans enfants représentent une part très importante de la population caluirarde

- La configuration des familles caluirardes ne présente aucune spécificité par rapport aux échantillons de comparaison.
- Caluire-et-Cuire recense en 2017 **une forte présence de couples avec enfants (41,2%)** et dans une mesure comparable, de **couples sans enfants (40,7%)**
- Les familles monoparentales sont légèrement sur-représentées (**18,1%**) en comparaison avec les autres échelons mais sans que la problématique n'apparaisse comme particulièrement inquiétante à ce jour. En revanche, leur évolution annuelle est de nature à interpeler les acteurs publics (*voir page suivante*).
- La **part de familles nombreuses** sur la commune en 2017 se situe dans la moyenne des échelons de l'étude, soit **10,3%**.



**Une famille est dite nombreuse** lorsqu'elle comprend 3 enfants ou plus.

Répartition des familles en 2017



Source : Insee, RGP

Répartition des familles en 2017

	Part de couples avec enfant(s)	Part des familles monoparentales	Part de couples sans enfant	Part de familles nombreuses
Caluire-et-Cuire	41,2%	18,1%	40,7%	10,3%
Métropole du Grand Lyon	43,1%	17,7%	39,1%	12,1%
Rhône	44,0%	16,2%	39,8%	11,6%
France métropolitaine	41,6%	15,6%	42,8%	9,2%

Source : INSEE, RGP 2017

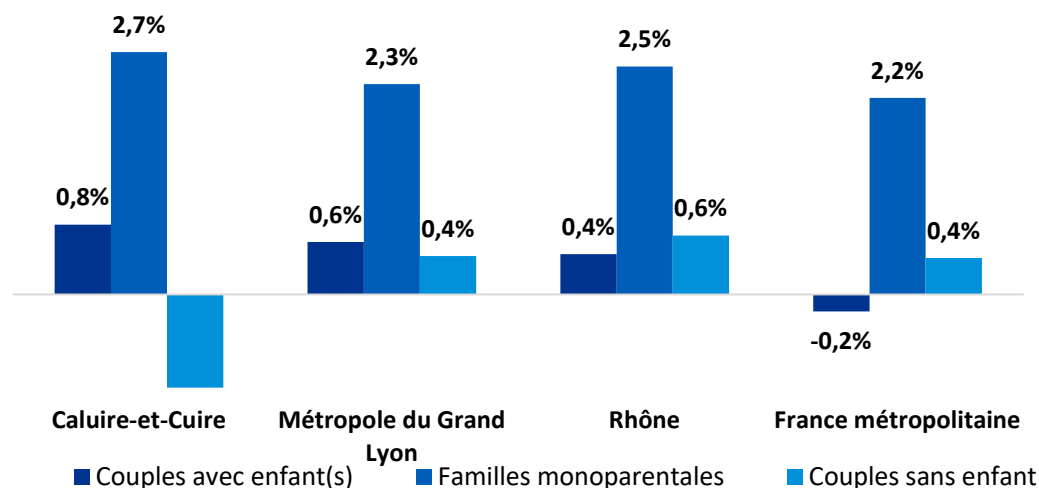
# L'enfance, la jeunesse, les familles

Un nombre de familles monoparentales en hausse et une diminution du nombre de couples sans enfant(s)

On observe deux tendances relatives à l'évolution de la typologie des familles caluirardes entre 2012 et 2017 :

- **Une forte hausse du nombre de familles monoparentales** (+2,7% par an), comparable à celle observée aux échelons de comparaison qui implique de porter une attention particulière aux besoins de ces familles en raison des potentiels signes de fragilité (économique, sociale, ...) qu'elles peuvent présenter.
- **Une diminution significative du nombre de couples sans enfant(s)** (-1,3% par an) : un chiffre radicalement différent de ceux observés au niveau des autres échelons.

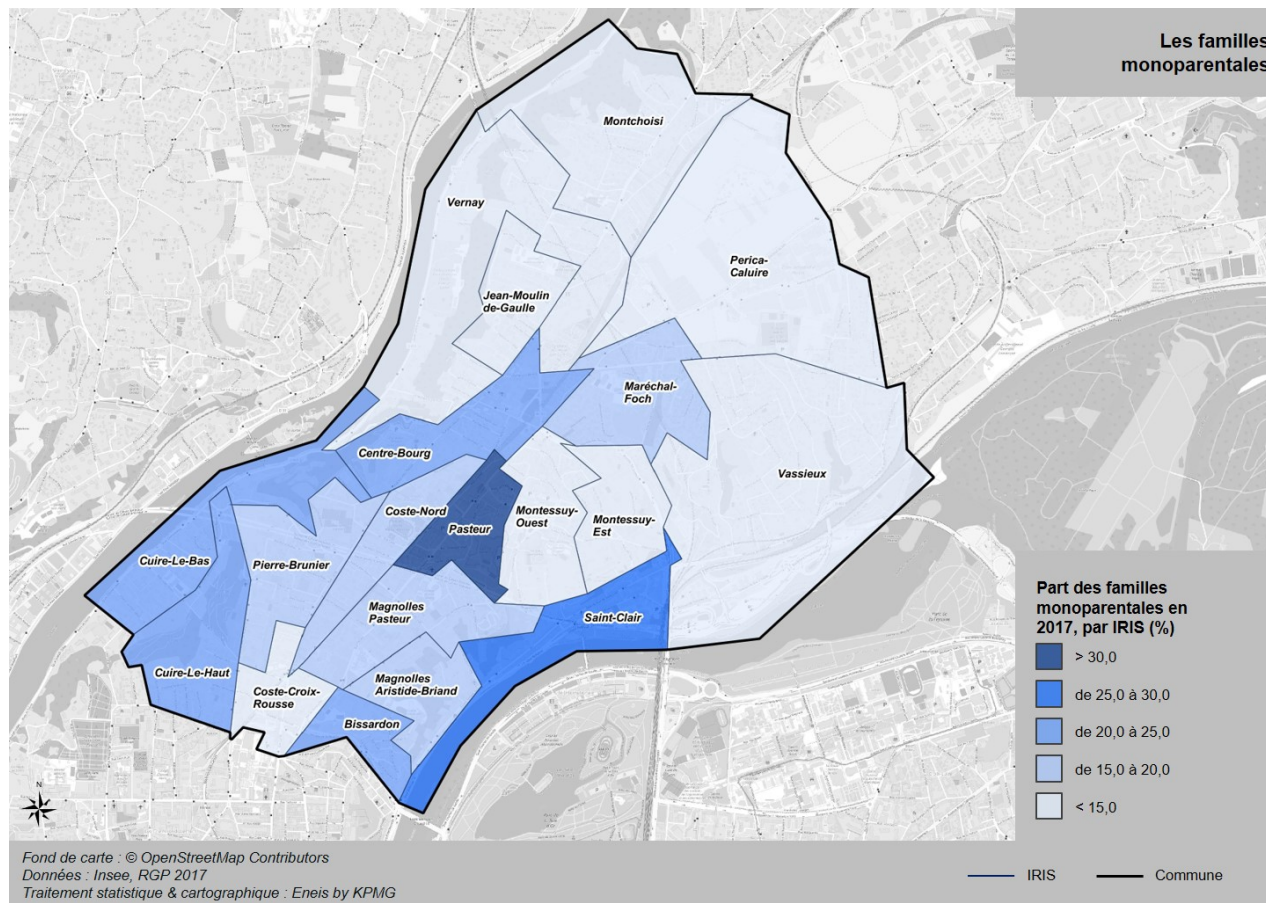
Evolution annuelle moyenne de la population par types de familles entre 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 & 2017

# L'enfance, la jeunesse, les familles

Des familles monoparentales inégalement réparties sur le territoire



- **Les IRIS concentrant les taux de familles monoparentales les plus élevés se situent au centre de la commune (quartier Pasteur plus de 30%) puis au Sud/Sud-Ouest du territoire communal et davantage sur les extrémités (dont le quartier Saint-Clair avec plus de 25%).**
- Ces observations permettent d'identifier de potentiels besoins (en garde d'enfants notamment, si le parent travaille, en accompagnement, en soutien à la parentalité...) puisque les familles monoparentales sont potentiellement plus exposées à ces difficultés que les couples avec enfants.

# L'enfance, la jeunesse, les familles

## Des écarts de revenus visibles selon la composition des familles

**On note un écart très important de revenus entre couples avec enfant(s) et familles monoparentales de la commune en 2017. Cet écart se creuse pour les plus hauts déciles :**

- 1<sup>er</sup> décile : l'écart s'élève à 3 520 € ;
- 9<sup>ème</sup> décile : l'écart s'élève à plus de 21 530€

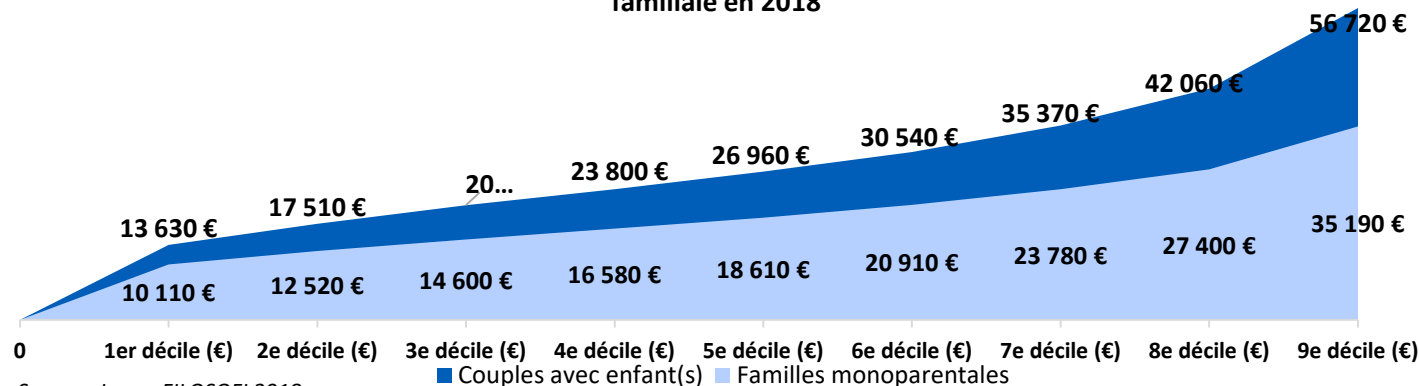
Le revenu médian quant à lui affiche un écart de plus de 8000€ par an, alors qu'il s'élève à 5820€ au niveau national.

Source : Insee, FILOSOFI 2018

	Revenu annuel des couples avec enfants		Revenu annuel des familles monoparentales	
	Revenu médian	1 <sup>er</sup> décile	Revenu médian	1 <sup>er</sup> décile
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>26 960 €</b>	<b>13 630 €</b>	<b>18 610 €</b>	<b>10 110 €</b>
Métropole du Grand Lyon	23 230 €	11 220 €	16 940 €	9 580 €
Rhône	23 840 €	11 850 €	17 300 €	9 730 €
France métropolitaine	22 440 €	12 020 €	16 620 €	9 400 €

Répartition des ménages de la commune selon le niveau annuel de revenu et la situation familiale en 2018

➤ Ces chiffres appuient le constat de la plus grande fragilité économique des familles monoparentales qui nécessite de penser des réponses spécifiques pour ces ménages.



Familles avec un quotient familial inférieur à 800 €

Source : CAF du Rhône au 31.12.2019

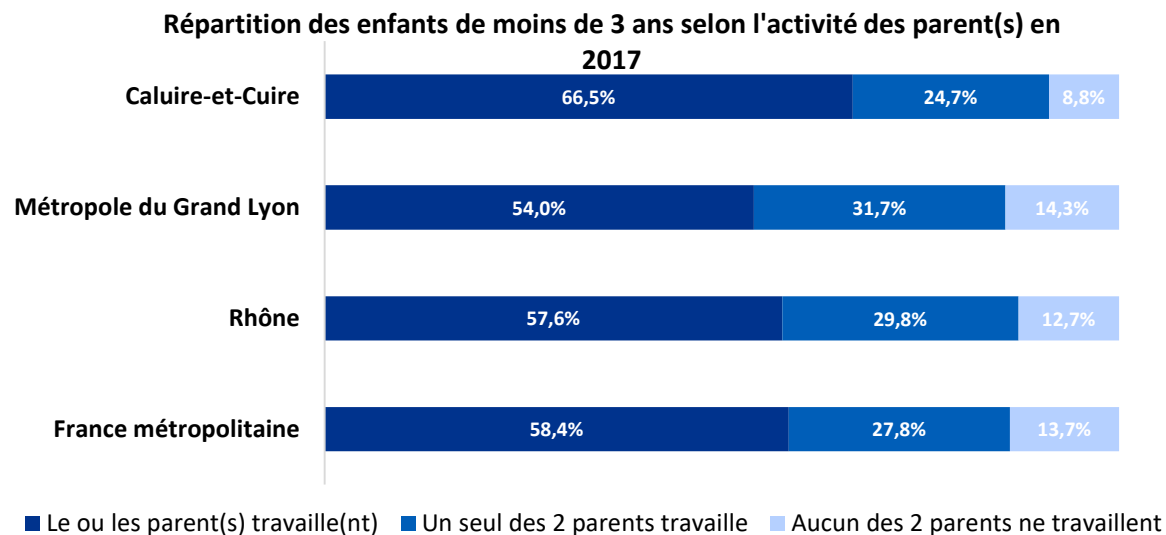
	Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 20 ans et QF<800€	Part des familles avec enfant(s) de moins de 20 ans et QF<800€
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>1 525</b>	<b>34 %</b>
Métropole du Grand Lyon	56 382	37 %

# L'enfance, la jeunesse, les familles

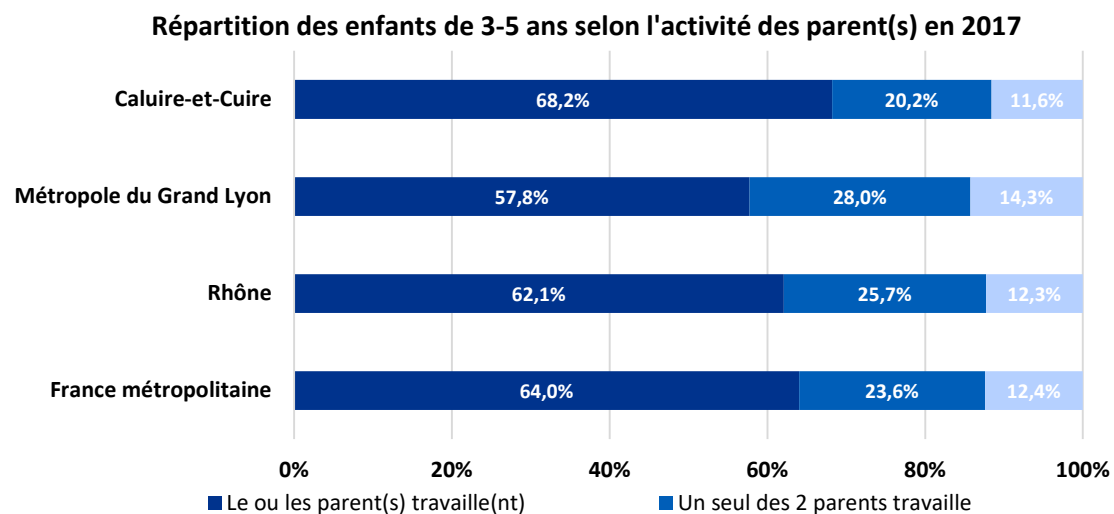
Une situation professionnelle des parents de jeunes enfants très favorable

La situation professionnelle des parents de jeunes enfants de la commune apparaît globalement très favorable, avec 66,5% des deux parents qui travaillent pour les moins de 3 ans et 68,2% pour le 3-5 ans, ce qui est comparativement un taux important. Cette proportion importante génère un besoin en mode de gardes également élevé.

En effet, on compte **seulement 8,8% pour les moins de 3 ans et 11,6% pour les 3-5 ans de parents pour lesquels aucun des deux ne travaille** (ou le seul parent ne travaille pas pour les familles monoparentales). Si cette catégorie de la population nécessite une attention particulière, il faut noter qu'elle est moins nombreuses que sur les territoires de comparaison.



Source : Insee, RGP 2017



Source : Insee, RGP 2017



# L'enfance, la jeunesse, les familles

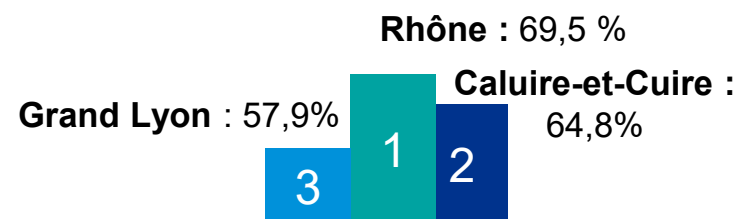
Une offre diversifiée mais un taux de couverture perfectible pour répondre aux besoins des parents qui travaillent

- Le taux de couverture moyen national est de 59,3 places pour 100 enfants. **Le taux de couverture de Caluire-et-Cuire est de 64,8 places pour 100 enfants de moins de 3 ans donc a priori plus favorable mais le taux élevé d'emploi des parents de jeunes enfants nécessite une réponse à la fois quantitative et qualitative aux besoins en mode de garde.**
- Une offre d'accueil collectif qui représente 429 places.
- 234 assistantes maternelles au 31/12 2019 soit 356 enfants pris en charge.

→ Pour les jeunes parents, la Mission Locale de Caluire travaille en partenariat direct avec les crèches de la ville, traitant ainsi un des freins périphériques à l'insertion professionnelle des jeunes.



## Taux de couverture global en accueil du jeune enfant en 2018



Source : CAF, 2018

	Caluire-et-Cuire	Métropole de Lyon
Nombre de places	339	12 746
Nombre d'enfants inscrits	899	33 954
Taux d'occupation financier	70%	75%
Nombre d'enfants par place	2.65	2.66
Part usagers	1.65	1.51
Nombre bénéficiaires AEEH	< 5	318
Part d'enfants inscrits sous le seuil de pauvreté	33%	39%
Taux d'audience	60%	62%
Bonus Mixité sociale	6 300 €	-
Bonus Inclusion Handicap	2 340 €	-

Source : CAF du Rhône (Sidothèque, SIAS, Oméga), au 31/12/2019

## 11 EAJE (PSU)

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant  
7 Multi-accueils, 3 Crèches et 1 Halte-garderie

+ 9 Micro-crèches PAJE  
soit 90 places

Source : Diagnostic CTG

- La commune abrite également deux LAEP (lieux d'accueil enfants-parents) qui ont vocation à créer du lien enfant-parents, sociabiliser et rompre l'isolement du parent.



### Taux de couverture petite-enfance :

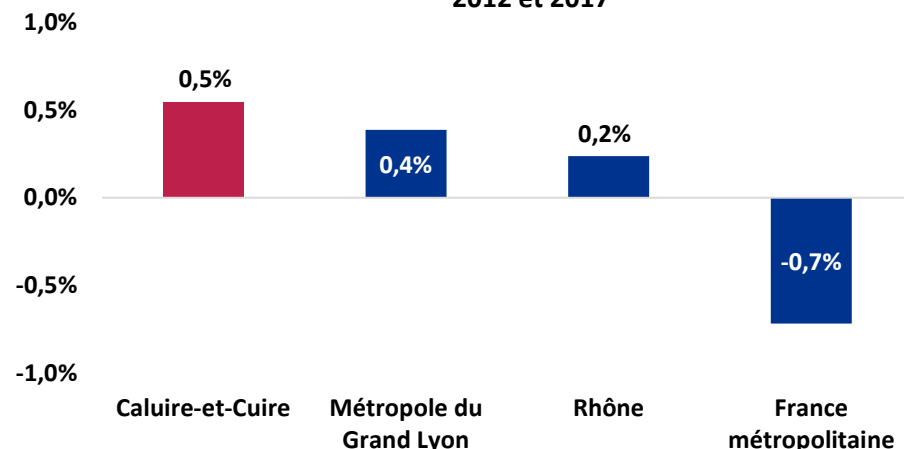
[Places de crèches (PSU + PAJE) + Places assistants mat. pour les moins de 3 ans + Enfants de 2 à 3 ans scolarisés + Enfants de moins de 3 ans gardés à domicile dont les parents bénéficient de la PAJE] / Nombre d'enfants de moins de 3 ans (CAF + MSA)

# L'enfance, la jeunesse, les familles

0-5 ans : une population en hausse, avec un taux de scolarisation variable selon la tranche d'âge

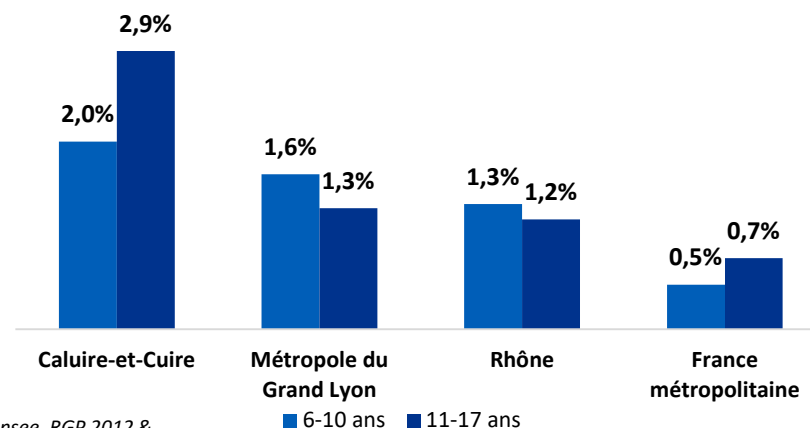
- L'évolution dynamique des 0-5 ans sur la commune va **conforter le taux de pression sur l'offre de garde de jeunes enfants** et doit être pris en compte dans les **projections en effectifs scolaires**.
- De la même manière, les taux d'évolutions annuelles des 6-10 et des 11-17 ans invitent à **anticiper l'adaptation de l'offre en présence pour intégrer cette augmentation des besoins sur le territoire (sur le plan scolaire mais aussi péri et extrascolaire également)**.
- Pour l'ensemble des tranches d'âge, **le taux de scolarisation est supérieur à Caluire** que pour les échelons de comparaison ce qui montre une **réelle intégration des plus jeunes et un phénomène de décrochage qui reste marginal**.

Evolution annuelle moyenne de la population des 0-5 ans entre 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 & 2017

Evolution annuelle moyenne de la population des 6-10 ans et 11-17 ans entre 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 &

Part des enfants scolarisés (6-17 ans) en 2017

Source : INSEE, RGP 2017

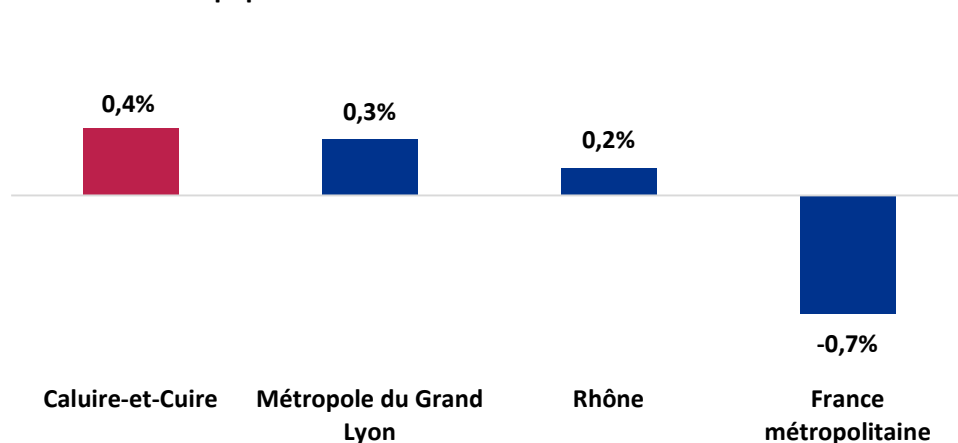
	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans
Caluire-et-Cuire	98,0%	98,6%	97,5%
Métropole du Grand Lyon	97,0%	98,2%	96,1%
Rhône	97,2%	98,4%	96,5%
France métropolitaine	97,6%	98,4%	96,0%

# L'enfance, la jeunesse, les familles

18-24 ans : un taux de chômage comparativement moins important qui ne doit pas occulter des situations fragiles pour certains jeunes

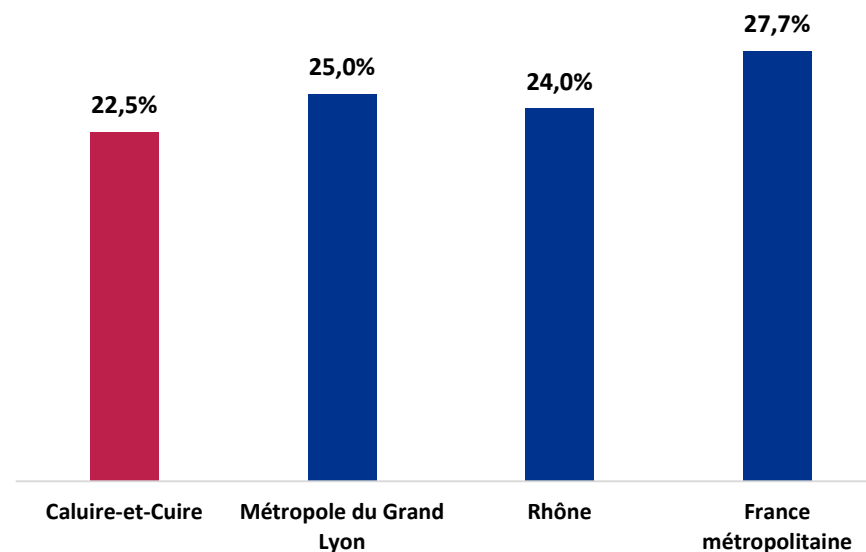
- On observe **une augmentation de la population des 18-24 ans à Caluire-et-Cuire entre 2012 et 2017** (+0,4% par an): cette tendance est commune à la Métropole du Grand Lyon mais plus importante que l'évolution nationale.
- Le taux de chômage de cette même population est moins élevé qu'au niveau des échelons de comparaison : 22,5% pour Caluire-et-Cuire contre 27,7% au niveau national. Cette situation peut s'expliquer par le dynamisme économique des territoires limitrophes : notamment Lyon et Villeurbanne qui concentrent un grand nombre de solutions d'emploi. Pour autant, il convient de ne pas nier la problématique de l'emploi et de l'accompagnement des jeunes puisque sur le territoire ce sont 337 jeunes concernés.

Evolution annuelle moyenne de la population des 18-24 ans entre 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 & 2017

Taux de chômage des 15-24 ans en 2017



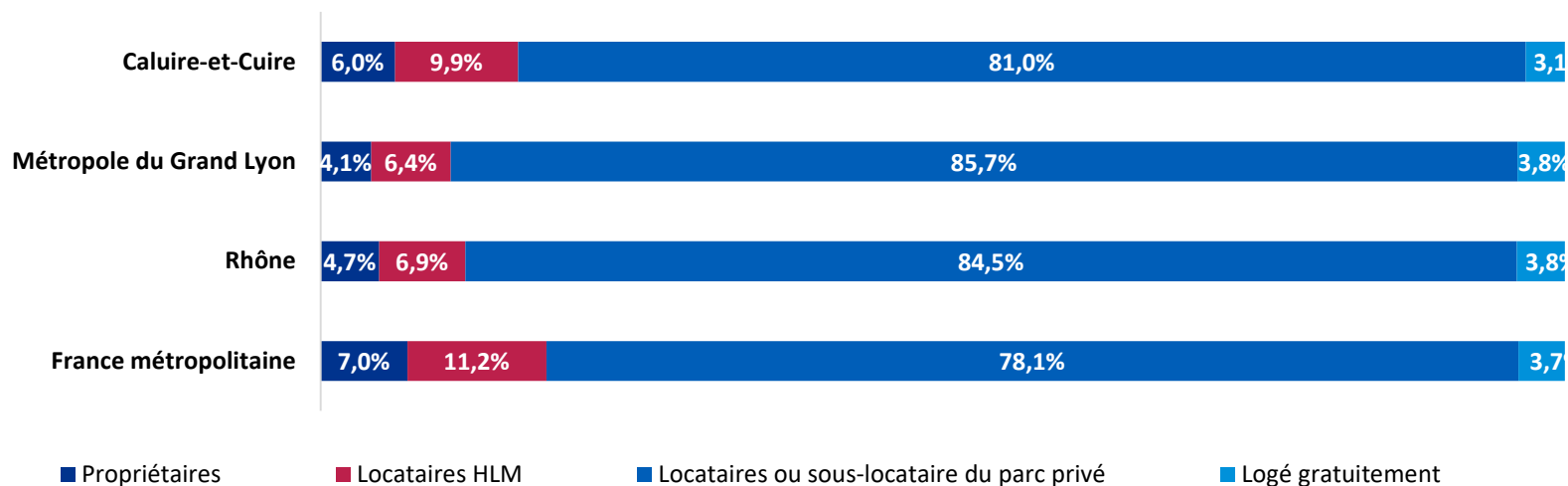
Source : Insee, RGP 2017

# L'enfance, la jeunesse, les familles

La majorité des 18-24 ans sont locataires de leur logement, mais moins que la moyenne des autres échelons

- La majeure partie des ménages âgés de 20 à 24 ans était, en 2017, locataire ou sous-locataire d'un logement privé, comme pour les autres échelons. Cette proportion est importante, mais elle l'est moins que pour les échelons locaux de comparaison.
- A noter : une **proportion supérieure à Caluire de jeunes locataires du parc social**, ce qui peut renvoyer à la fois aux coûts moyens des loyers sur la commune et au niveau de revenus des jeunes caluirards.

Part des ménages âgés de 20-24 ans selon leur statut d'occupation en 2017



Source : Insee, RGP 2017

# L'enfance, la jeunesse, les familles



## FOCUS : aides et dispositifs à destination des familles financées par le CCAS et les associations

- L'aide aux temps libres a été sollicitée pour 350 séjours familiaux et 38 séjours collectifs en 2019, soit 44 000 €

	Vacances collectives	Vacances familiales	Global
<b>Nombre de séjours</b>			
Caluire-et-Cuire	38	350	388
CAF DU RHONE	2 856	20 307	23 163
<b>Montant total payé</b>			
Caluire-et-Cuire	4 852 €	39 240 €	44 092 €
CAF DU RHONE	297 615 €	2 500 096 €	2 797 711 €

Source : Diagnostic CTG, CAF du Rhône au 31.12.2019

- Une **convention Médiation familiale** a été signée et a permis la mise en place d'une permanence de médiation familiale à la **maison de la parentalité**. Cette dernière est un service peu développé à l'échelle de la Métropole et constitue un atout certain pour les familles caluirardes. Toutefois, sa localisation géographique Montée des Forts n'en facilite pas l'accès et l'attractivité.
- Le **comité d'entraide** (association caluirarde créée en 1945) vient en aide aux familles en difficultés via **des distributions alimentaires** tous les mercredis (entre 25 et 35 ménages), et des distributions de produits d'hygiène. Les dossiers sont étudiés par la mairie sous critères de revenus. Le comité d'entraide est subventionné par le CCAS, et également financé par des dons de caluirardes. L'association a noté une baisse de fréquentation ces derniers mois, sans que celle-ci ne soit expliquée. Il est également à noter qu'aucun étudiant n'a recours à cette aide alimentaire, à ce jour très peu connue.
- Des aides de secours peuvent également être versées par le CCAS et le comité d'entraide pour lutter contre la précarité énergétique. Cette aide est très peu sollicitée.



**Vacances collectives** : L'aide aux temps libres peut permettre l'accès à une structure d'animation socioculturelle pour les enfants pendant les vacances (colonie de vacances, centres de loisirs, etc.)

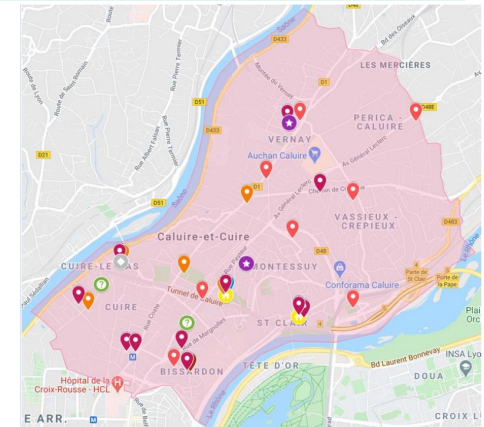
**Vacances familiales** : L'aide aux temps libres peut permettre un séjour en vacances pour la famille (camping, mobil-home, location, etc.)

# L'enfance, la jeunesse, les familles



## FOCUS : centres sociaux

- Deux centres sociaux sont installés sur la ville de Caluire-et-Cuire, l'un à Saint-Clair « Berges du Rhône », l'autre dans le centre-ville « Parc de la Jeunesse ». Leur localisation permet un accompagnement renforcé des familles les plus éloignées des services publics.
- Ils portent des accueils de loisirs, des dispositifs d'accompagnement scolaire et des activités à destination des adultes.
- Un **projet de renouvellement « Social et Familles »** des deux centres sociaux engagé en 2017, et un **axe prioritaire Familles (parentalité et prévention)** en 2018. Ce projet comprend un diagnostic et des outils d'évaluation. Il s'adresse aussi aux enfants et jeunes des familles avec le **Parcours de réussite enfance-jeunesse** : un travail sur les décrochages et l'utilisation des outils informatiques pour faciliter l'accès aux droits.



### Légende :

- EAJE PSU
- Micro-crèche PAJE
- Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- Lieu d'Accueil Enfants-Parents
- ALSH/ACM
- Accueil de loisirs Adolescents
- Centres sociaux
- Permanence Caf
- Permanences Médiation Familiale

### Répartition financière selon le type de dispositif en 2019

	CS de Caluire-et-Cuire	CS du Rhône
Equipements d'Accueil du Jeune Enfant	0%	27,7%
Accueil de loisirs	20,5%	25,7%
Accompagnement scolaire	9,1%	2,4%
Autres enfance-jeunesse	2,9%	4,3%
Adultes-développement social	21,7%	16,7%
Divers	0%	0,6%
Pilotage	45,8%	22,7%

### Actions :

- Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Accompagnement Educatif à la Scolarité (AES) : primaires, collégiens et lycéens
- Ateliers sociolinguistiques (ASL)
- Permanences administratives sur rendez-vous
- Espace Numérique au Csc Berges du Rhône : lundi (journée) et mardi (après-midi)
- Point Ecoute Adulte (PEA)
- Accueils de loisirs

	Nombre d'adhérents	Nombre d'ETP
<b>Berges du Rhône</b>		5,48
<b>Parc de la Jeunesse</b>	953	7,45

Source : CAF du Rhône 2019

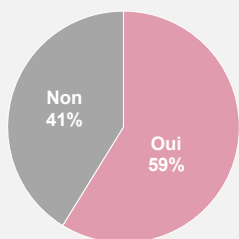
# L'enfance, la jeunesse, les familles



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

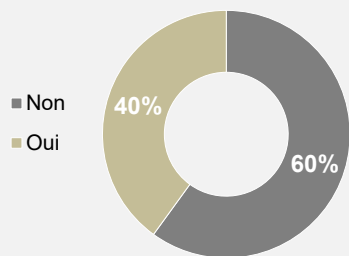
**59% des répondants ont des enfants à charge (soit 70 répondants).** Parmi eux, 6 parents sur 10 ont des enfants entre 3 ans et 11 ans qui pour la plupart (69%) fréquentent un lieu d'accueil périscolaire ou extra-scolaire.

**Avez-vous des enfants à charge ?**



Base de répondants : 119

**Faites-vous garder votre / vos enfant(s) au sein de la commune ?**

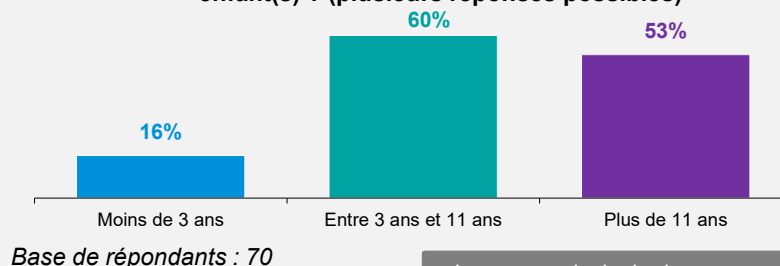


Base de répondants : 70

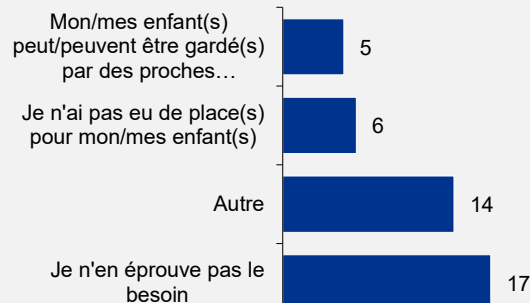
**60% ne fait pas garder ses enfants au sein de la commune**

**16% sont des familles monoparentales**

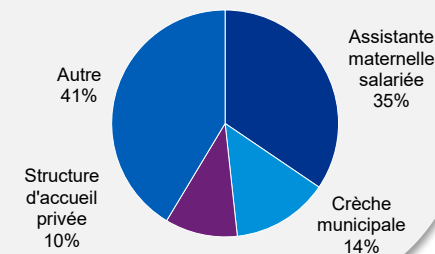
**Dans quelle(s) tranches d'âge se situe(nt) votre/vos enfant(s) ? (plusieurs réponses possibles)**



La cause principale du non recours à un mode de garde des enfants au sein de la commune est l'absence de besoin. 4 parents sur 10 répondants se tournent vers des assistantes maternelles salariées



**A quel(s) mode(s) de garde recourez-vous ? (plusieurs réponses possibles)**



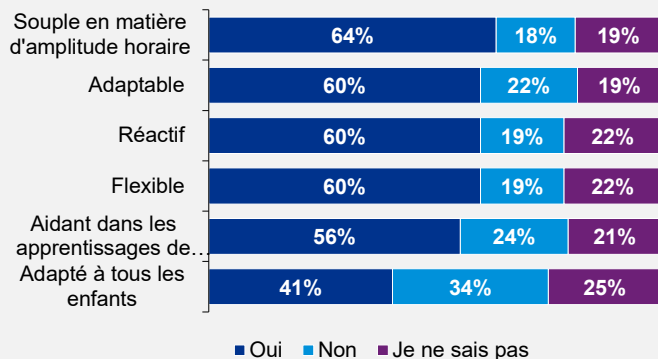
# L'enfance, la jeunesse, les familles



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

Les critères les plus importants pour la garde d'enfants sont la flexibilité des horaires, l'adaptabilité du service et la solution rapide de modes garde d'enfants par exemple quand les parents souhaitent reprendre une activité professionnelle.

### Avez-vous besoin que ce mode de garde soit :

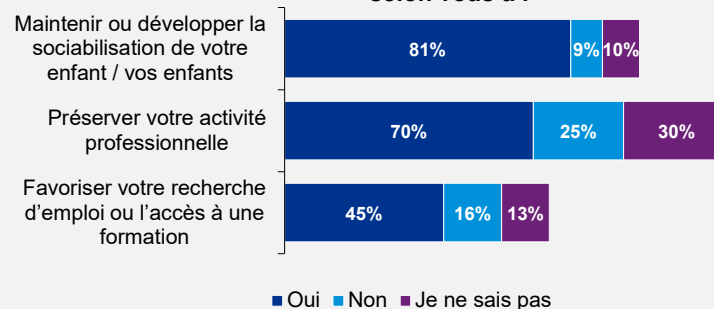


Base de répondants : 70

La plupart des parents répondants sont satisfaits des **tarifs** et des **activités** éducatives, sportives et culturelles proposées par l'offre périscolaire et extra-scolaire. Cependant, **les horaires** sont un critère qui ne satisfait pas pleinement leurs besoins et la moitié des parents interrogés ne parviennent pas à se prononcer sur l'offre proposée en matière de **soutien scolaire / apprentissages**

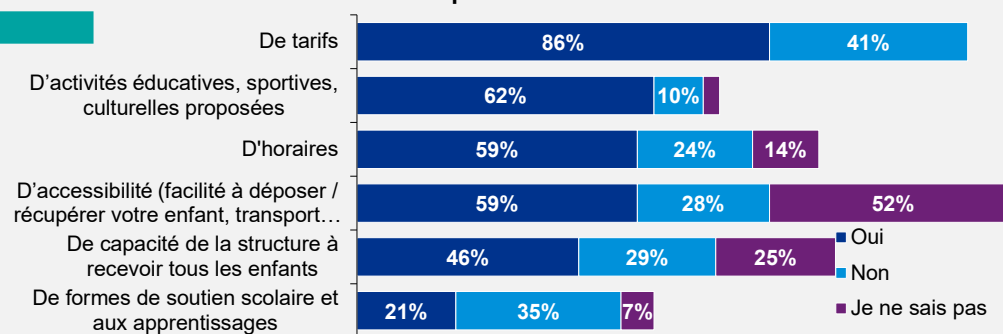
**81% soit 8/10 parents répondants** considèrent que les solutions d'accueil existant sur la commune contribuent au **maintien et développement de la sociabilisation** de leurs enfants.

### Les solutions d'accueil existant sur la commune (modes de garde d'enfants, périscolaire, extrascolaire) contribuent selon vous à :



Base de répondants : 67

### Si oui, selon vous, l'offre périscolaire (sur le temps scolaire) et les activités extra-scolaires répondent-elles à vos besoins en matière



Base de répondants : 29



# L'enfance, la jeunesse, les familles



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

- **La commune dispose de 2 Relais d'accueil petite enfance sur 4 sites** (au Vernay, Montessuy, St Clair et Cuire le bas) qui servent de guichet accueil écoute pour les familles demandant un mode d'accueil en crèche. La référente famille de la Ville reçoit aussi les familles. Les RAM vont évoluer vers ce type de guichet. Les relais organisent des jobs dating pour mettre en lien les assistantes maternelles et les familles. Ils encouragent les assistantes maternelles à se former, participent et impulsent des temps d'échanges...
- **Le soutien à la parentalité est facilité par la présence de 2 lieux d'accueil enfants-parents - LAEP sur la commune** (financement Ville, CAF, Métropole) :
  - *Une association « La petite maison »* : LAEP près de Montessuy, considéré comme une référence pour la CAF. Subventionnée par la Ville, mise à disposition de locaux par la Métropole. Mixte entre salariés et bcp de bénévoles. Bonne moyenne de fréquentation. De nouveaux profils de familles qui viennent pour rompre l'isolement [effet post Covid]. Géré par l'association des centres sociaux des berges du Rhône à St Clair
  - *La Maison de la parentalité*, qui existe depuis 2016 et inclut une ludothèque. Elle abrite des services permanents : une crèche de 47 places, un centre de loisirs, le RAM de Cuire le bas, une permanence sociale CAF à venir, une permanence de médiation familiale, un lieu de conférence- débat- ateliers, Graine de café accueil parents. Cette maison travaille en forte articulation avec les centres sociaux, (Ex. journée Parenthèse en famille organisée par la maison de la parentalité,...). Toutefois, les acteurs rencontrés témoignent du faire que « *On ne touche pas le public le plus défavorisé. On souhaite faire du hors les murs pour aller chercher les parents* ».
  - Par ailleurs, le Centre social et culturel des Berges du Rhône propose un accueil « Petits pas et chocolat » sur les mercredis pour les 0-6 ans et leurs parents, ainsi que des ateliers parents-enfants sur les deux centres sociaux de la Ville.
- La commune participe d'une **expérimentation nationale en matière de développement du langage au quotidien** via des ateliers langage dans deux crèches sur les quartiers en veille active. Il s'agit du Programme national « Parler bambin ». Il s'agit d'un projet test qui a vocation à être essaimé en RAM, dans les écoles,...en partenariat avec la CAF et l'ARS.

# L'enfance, la jeunesse, les familles



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

### • Un gros enjeu sur la Jeunesse :

- Un Contrat Enfance Jeunesse qui arrive à terme en 2022, et fortement centré sur la Petite enfance.
- La Ville a mis en place un Parcours citoyen pour les jeunes scolarisés, quelle que soit leur classe sociale : service civique (40 jeunes chaque année), chantiers d'été...
- Le Centre de Loisirs Caluire jeunes accueille des jeunes issus de familles CSP moyennes et plus. Il a adapté les tranches horaires aux 9-11 ans. « *Cela a bien fonctionné mais cela a fait partir les grands* ». « *On veut faire de nos jeunes des citoyens acteurs et responsables de leurs loisirs et pas seulement consommateurs* ».
- Un Bureau d'Information Jeunesse va réouvrir prochainement sur le quartier St Clair.
- Un maillage avec les associations de jeunes sur le territoire, les ALSH et les Centres sociaux.
- Un enjeu de repérage des jeunes en difficultés et des invisibles, via notamment un dispositif « Les promeneurs du net », qui permet de suivre les jeunes dans la rue, suivis par la CAF, la ville, l'Etat. 6 promeneurs (AJD, ML, Centre social, Ville) s'occupent des jeunes via les réseaux sociaux, une manière d'établir le contact et d'appréhender leurs besoins.
- Une action auprès des collèges : un comité sécurité se tient une fois par mois, avec les bailleurs sociaux, le Sytral et les proviseurs collèges et lycées de la ville, la police nationale et la police municipale. Il permet de faire un bilan des évènements du mois passé. « *On tisse des liens informels, échange libre* »...

- **Les violences conjugales et intra-familiales** sont en constante augmentation depuis le début de la crise du Covid 19 ; la sollicitation de structures comme le CIDDDF ou le commissariat de police de Caluire est de plus en plus souvent liée à la prise de conscience de violences existantes, au réveil de traumatismes anciens, à la dénonciation de violences sexistes et sexuelles au travail. La commune est particulièrement mobilisée sur la question des violences intra-familiales et en particulier sur les violences sur enfant (Existence d'un Guide d'orientation des personnes victimes de violences conjugales à destination des professionnels, Numéro vert,...). La Maison de la Métropole est également mobilisée sur ces questions avec la commune, et sur le Plateau Nord, c'est un axe de travail du Plan d'action territorial. Un enjeu est donc de bien circonscrire les compétences de chacun sur ce sujet.

# L'enfance, la jeunesse, les familles

Plusieurs leviers pour renforcer l'accompagnement et les services aux familles

- **Des partenariats à développer** entre structures du territoire pouvant **se compléter sur les activités ou s'orienter sur les publics**, par exemples la Maison de quartier Saint Clair, le centre social, la Mission Locale, le SPS AJD ainsi que les écoles. **Certains partenariats, une coordination territoriale et des temps d'échanges** peuvent aider à un meilleur repérage des situations et faciliter l'accès aux droits (ex : CIDFF/commissariat qui est le relai sur Caluire). Sur les violences, le CIDFF reçoit un grand nombre de demandes venant de Caluire, mais l'antenne est localisée à Rilleux-la-Pape.
- **Une meilleure visibilité et lisibilité des offres respectives des partenaires**, globalement et sur des axes comme le soutien à la parentalité : *« il faut savoir comment chacun travaille pour ne pas faire doublon, éviter la confusion au niveau des collectivités et des habitants »* (SPS AJD).
- **Un partenariat existant entre le SPS AJD et collègues** : la plateforme de décrochage scolaire, qui fait le lien entre des jeunes en grandes difficulté/en voie de décrochage, les institutions et les familles, avec une réflexion sur la prévention pour des périodes charnières : notamment le cycle 3 en école primaire, et l'entrée en 6<sup>ème</sup>



# PARTIE 3.

## LE VIEILLISSEMENT ET LA DÉPENDANCE

# Le vieillissement et la dépendance

## Les points clés à retenir

- Le ratio aidants/aidés en 2017 s'élève à 2,6%, significativement plus faible que celui observé aux échelons de comparaison, témoignant d'un relativement **faible potentiel en matière de soutien aux personnes âgées dépendantes par les aidants** et constituant un enjeu en terme de repérage des difficultés des seniors (ex: épuisement des aidants).
- Une **action de la Ville de Caluire-et-Cuire qui s'appuie sur le Pôle Seniors du CCAS en complément de celle des acteurs locaux** pour favoriser le repérage des difficultés chez le public senior et fluidifier le parcours de l'utilisateur, notamment via la coordination gérontologique particulièrement bien implantée.
- Un niveau de revenu des 60 ans et plus supérieur à celui de l'ensemble des ménages et aux moyennes locales et nationales, traduisant un **risque de précarité financière moindre chez les seniors caluirards**.

# Le vieillissement et la dépendance

Un nombre potentiellement faible d'aидants, en comparaison au ratio national

- Le ratio aidants/aidés en 2017 s'élève à 2,6%, significativement plus faible que celui observé aux échelons de comparaison, témoignant d'un **relativement faible potentiel en matière de soutien aux personnes âgées dépendantes par les aidants**.
- Ce ratio aidants/aidés est par ailleurs en baisse depuis 2012, comme sur les échelons de comparaison, qui implique une hausse du besoin d'aide à domicile chez les 85 ans ou plus et constitue un enjeu en terme de repérage des difficultés des seniors (ex: épuisement des aidants).



**Le ratio aidants/aidés** : les aidants non professionnels peuvent être quantitativement représentés par les 55 à 64 ans. Ainsi le rapport des 55-64 ans (population des aidants) sur les personnes âgées de 85 ans ou plus (population quantitativement représentative des aidés) donne une idée du potentiel d'un territoire en matière d'apport des aidants aux personnes âgées dépendantes.

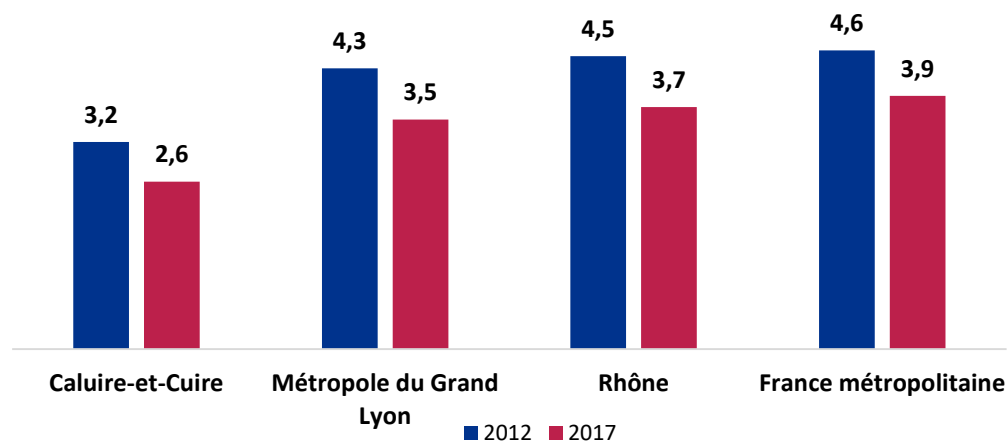
L'indice vieillesse est largement plus important dans la population caluirarde qu'ailleurs, cependant en baisse en 2017 par rapport à 2012.



**Indice vieillesse** : nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans

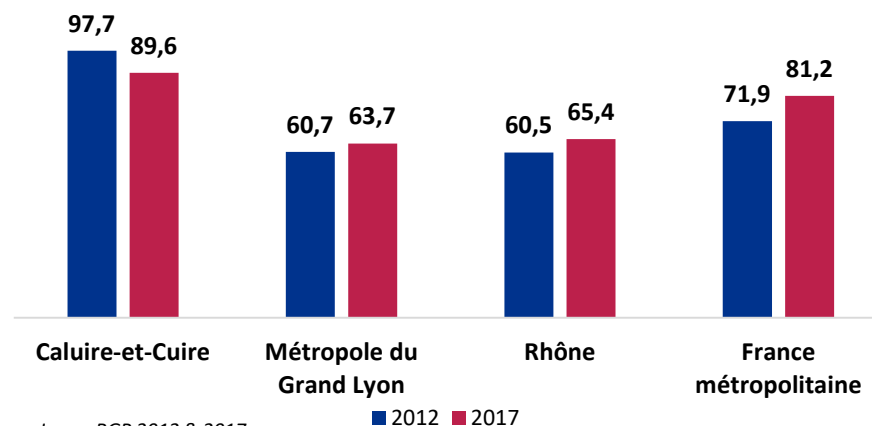


Le ratio aidants/aidés en 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 & 2017

Indice vieillesse en 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 & 2017

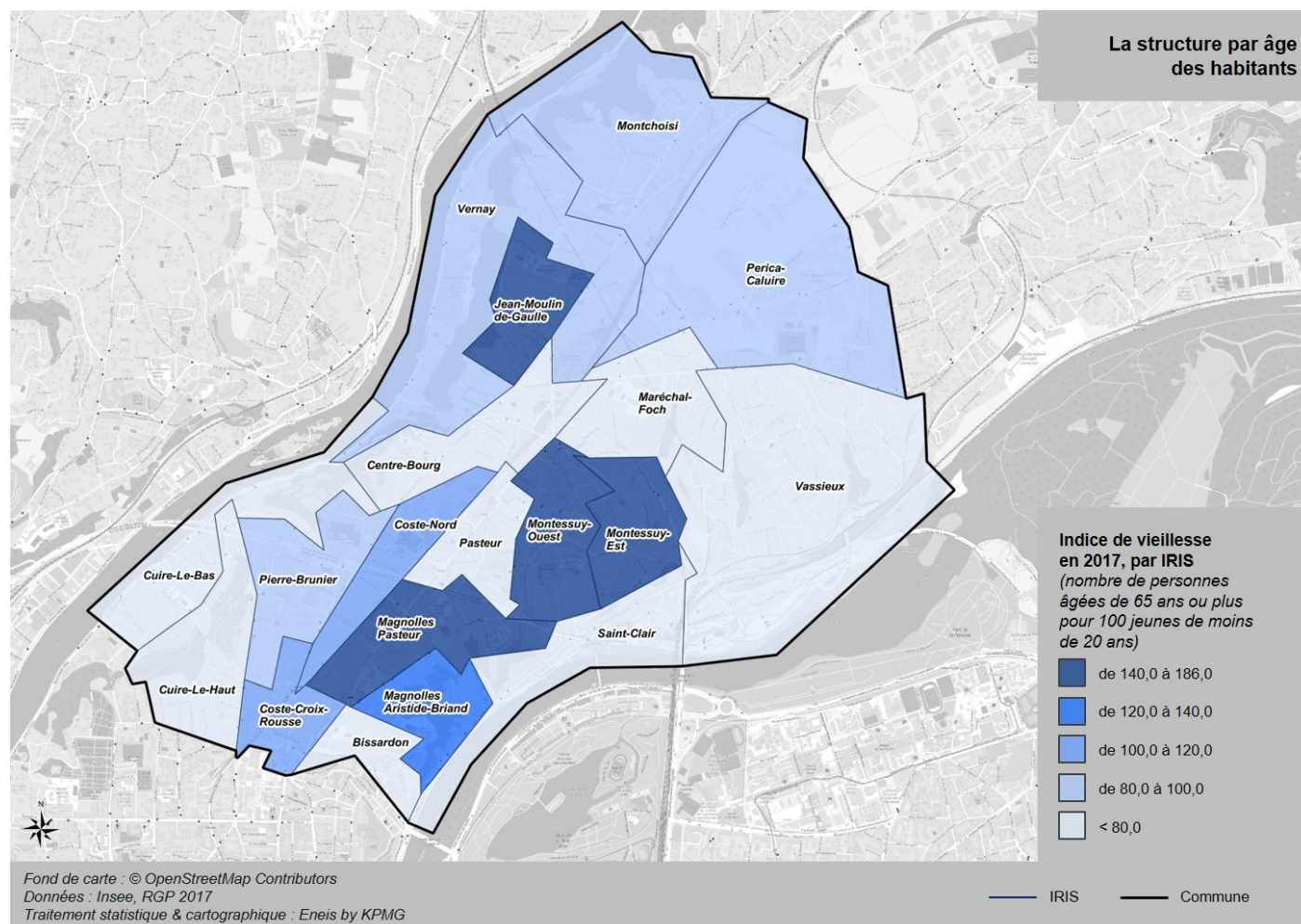
# Le vieillissement et la dépendance

## La population âgée se concentre dans certains quartiers

En 2017, le nombre de carreaux où l'indice de vieillesse est élevé représente peu de quartiers par rapport à l'étendue de la commune, ce qui suppose, de fait, une forte concentration de population âgée dans certains quartiers, avec en corollaire, un risque d'isolement.

L'indice de vieillesse est globalement plus faible dans la partie Nord de la Commune (excepté dans le quartier Jean-Moulin-de-Gaulle où il fait partie des plus élevés).

Les quartiers en bordure de la commune ont un indice de vieillesse plutôt faible.



# Le vieillissement et la dépendance

Les personnes âgées vivant seules se concentrent pour la plupart dans deux quartiers

- En 2017 à Caluire-et-Cuire, une majorité de la population âgée de 80 ans ou plus vit seule (53,2%). Cela représente 1570 personnes.
- Cette proportion dépasse celles relevées aux échelons de comparaison.

Les personnes âgées de 80 ans ou plus vivant seules en 2017	Population âgée de 80 ans ou plus vivant seule en 2017	Part de la population âgée de 80 ans ou plus vivant seule en 2017
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>1 570</b>	<b>52,3%</b>
Métropole du Grand Lyon	33 329	51,8%
Rhône	42 857	50,4%
France Métropolitaine	1 666 971	48,8%

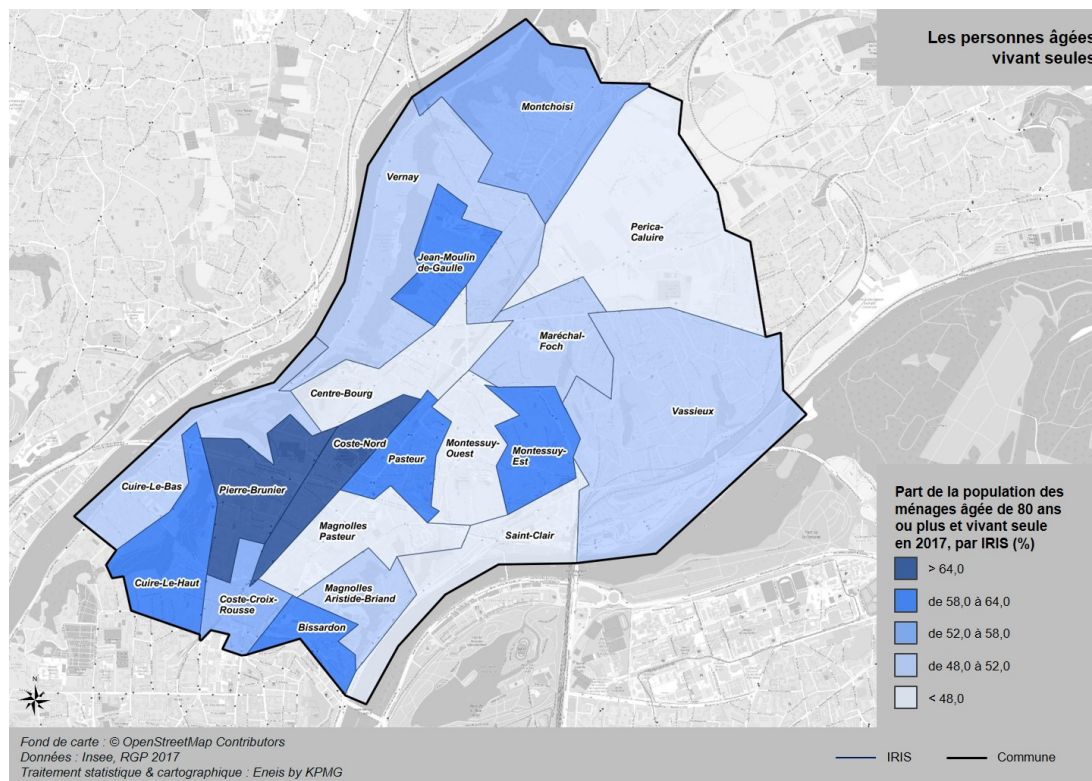
Source : INSEE, RP 2017

La plus forte densité de personnes âgées vivant seules se concentre dans seulement deux quartiers au Sud-Ouest de la commune, soit Pierre-Brunier et Coste-Nord.

Dans la moitié des quartiers de la commune, la part des personnes âgées vivant seule est inférieure à 50%.

→ Vers un isolement des personnes âgées ?

Une densité de 58 à 64% de personnes âgées vivant seules (assez élevé) se retrouve sur 5 quartiers qui sont répartis de manière homogène géographiquement.





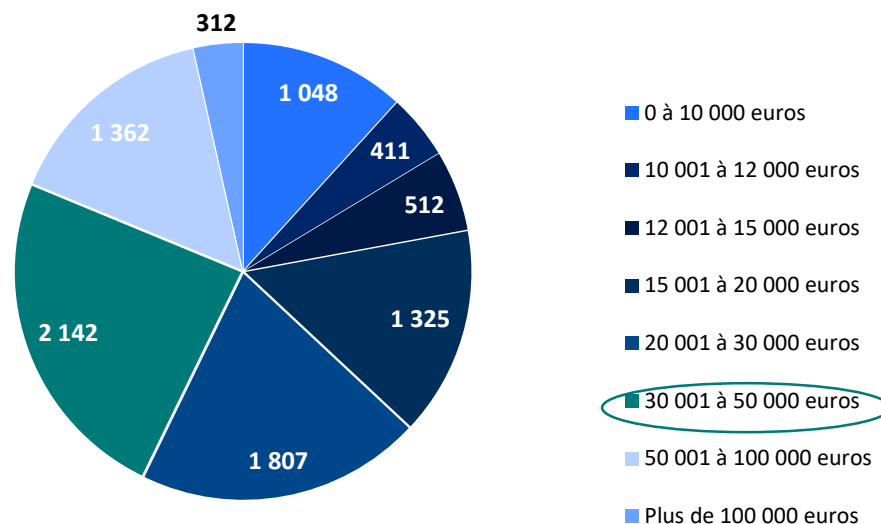
# Le vieillissement et la dépendance

Les foyers fiscaux aux revenus « moyens » sont les premiers bénéficiaires des retraites et pensions

**Le nombre de foyers fiscaux touchant une retraite ou pension varie selon la tranche de revenus annuels. Selon les données 2018 :**

- **Un peu plus d'1/3 des foyers fiscaux dont les revenus annuels sont inférieurs à 20 000€, avec une part importante de foyers à faibles et très faibles revenus (1048 foyers de 0 à 10 000 euros par an)**
- **Près d'1/4 des foyers fiscaux dont le salaire annuel est compris entre 30 000 à 50 000 euros (2142 foyers).**
- **En 2017, le niveau de revenu de la population caluirarde âgée de 60-74 ans est supérieur à celui des échelons de comparaison. Il en est de même pour celui des 75 ans ou plus bien qu'il soit moins élevé que celui des 60-74 ans.**
- **Le revenu annuel médian des 60-74 ans (28 720€) et des 75 ans ou plus (26 670€) demeurent supérieurs au revenu annuel médian de l'ensemble des ménages de la commune (25 590€).**

**Répartition des foyers fiscaux touchant une retraite ou une pension selon la tranche de revenus annuels déclarés en 2018 à l'échelle communale**



Source : DGI, 2018

**Revenu annuel médian des ménages selon l'âge de la personne de référence en 2018**

Source : DGI 2018

	60-74 ans	75 ans ou plus	Ensemble des ménages
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>28 720 €</b>	<b>26 670 €</b>	<b>25 590 €</b>
Métropole du Grand Lyon	24 770 €	23 500 €	22 480 €
Rhône	25 030 €	23 210 €	22 990 €
France métropolitaine	23 230 €	21 460 €	21 730 €



Le revenu médian de la personne de référence des ménages enregistré à Caluire-et-Cuire en 2018 est dégressif quand cette même personne est plus âgée :

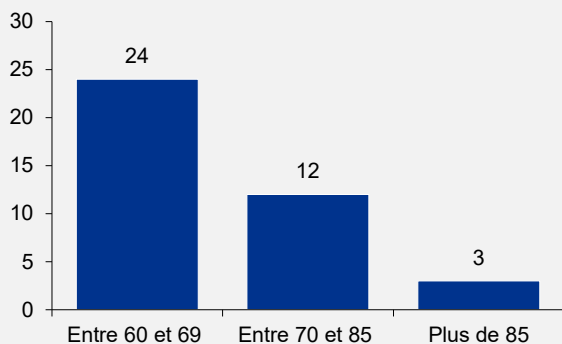
# Le vieillissement et la dépendance



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

30% des répondants (soit 39 personnes) à l'enquête ont plus de 60 ans dont : 24 personnes ont entre 60 et 69 ans, 12 personnes entre 70 et 85 ans et 3 personnes plus de 85 ans.

Tranches d'âge des séniors répondants



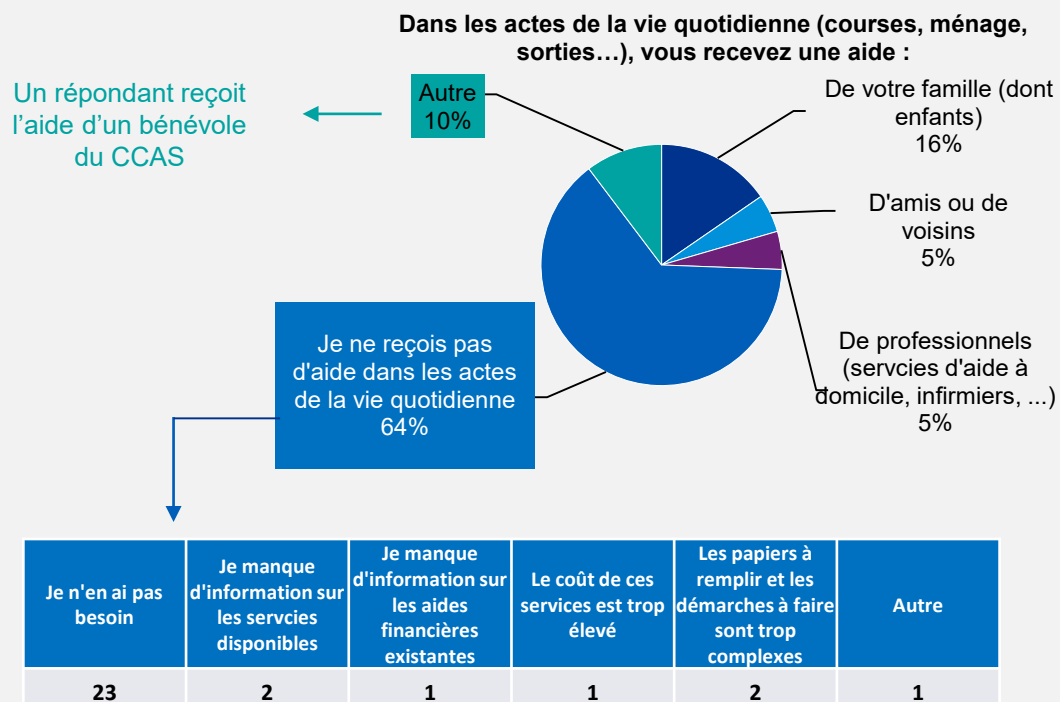
Base de répondants : 39

Les personnes entre 60 et 69 ans sont en contact avec plus de 10 personnes en moyenne par semaine.

Avec combien de personnes êtes-vous en contact en moyenne par semaine (famille, amis, voisins, facteur, commerçants, aide-ménagère, etc.) ?	
1	2
2-5	12
6-9	12
10 et plus	13

Base de répondants : 39

25 répondants (soit 64%) ne reçoivent pas d'aide pour leurs activités quotidiennes tels que les courses, le ménage, des sorties, etc. principalement les répondants entre 60 et 69 ans, qui n'en ont pas besoin.



Base de répondants : 30

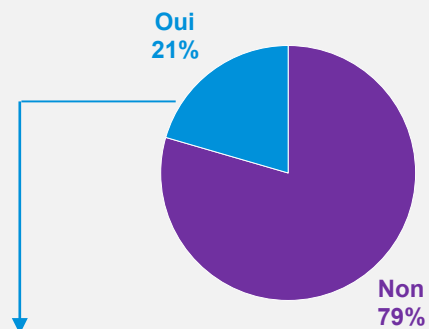
# Le vieillissement et la dépendance



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

**En matière d'aide aux démarches administratives**, 31 répondants ne sont pas accompagnés.

**Etes-vous accompagné(e) ou aidé(e) dans vos démarches administratives ?**



Des 8 répondants qui reçoivent de l'aide, la moitié reçoit de l'aide de la **famille** et la moitié du **CCAS**.

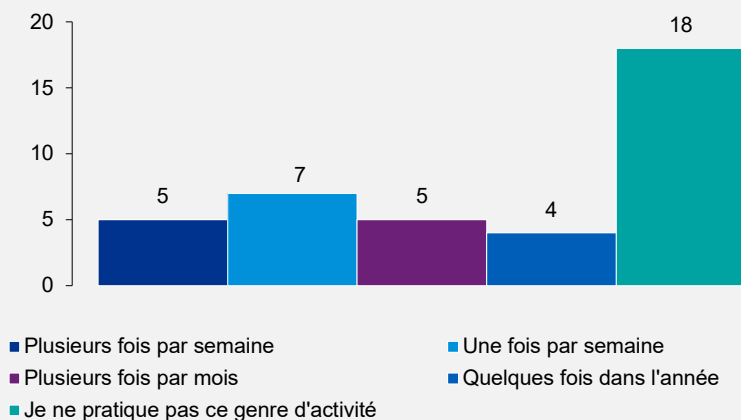
*Base de répondants : 39*

# Le vieillissement et la dépendance



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

**Un peu plus d'un répondant senior sur 2 fait partie d'un club ou d'une association qu'il fréquente plutôt une fois par semaine.**



Base de répondants : 39

**3 répondants sur 10 sont bénévoles :**

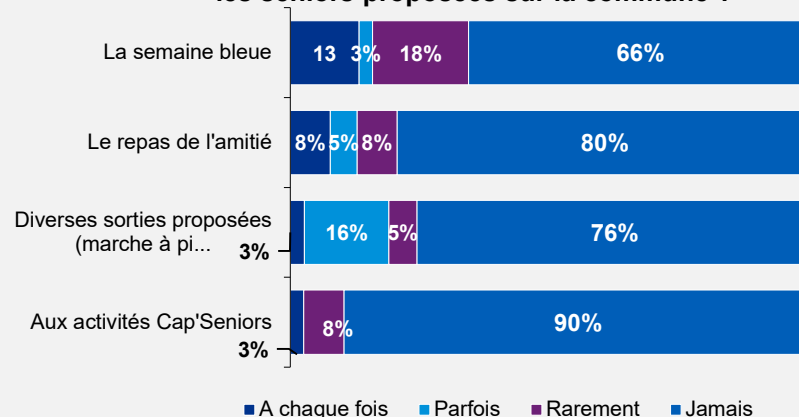
- Téléthon / Sang pour Sang Caluire
- Secours Catholique / Foyer Notre Dame des sans abris / Habitat et Humanisme
- Histoire et patrimoine
- Les citoyens vigilants



**Près de 4 seniors répondants sur 10 ne sont pas intéressés par le bénévolat (NB : 14 non réponses sur cette question)**

**La plupart des répondants n'assiste jamais aux activités organisées par la commune.** La seule activité plus au moins fréquentée est la semaine bleue et des sorties plus diverses.

**Participez-vous habituellement aux activités ponctuelles pour les seniors proposées sur la commune ?**



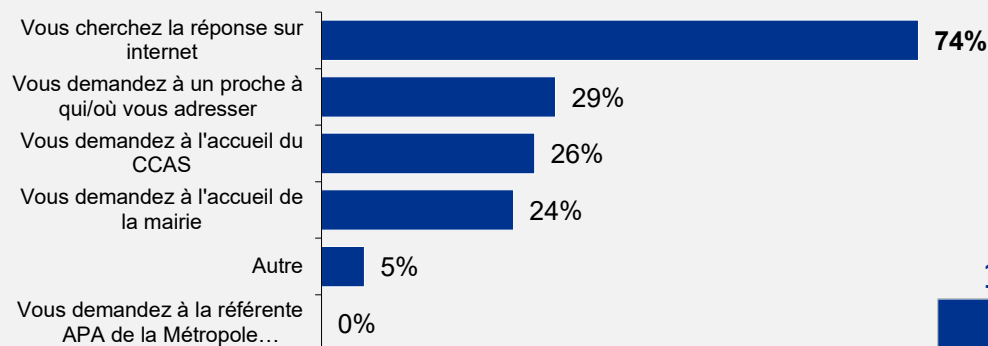
Base de répondants : 39

# Le vieillissement et la dépendance



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

**Lorsque vous avez une question au sujet d'une aide ou d'une institution concernant les séniors (plusieurs réponses possibles)**

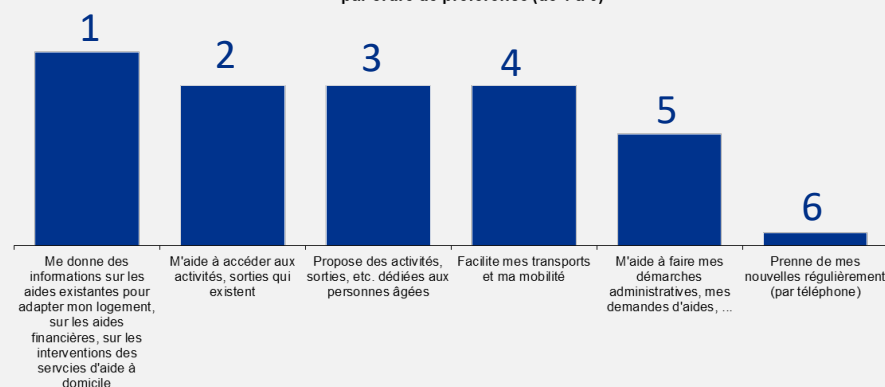


Base de répondants : 39

Les répondants souhaitent que la ville intervienne avant tout pour leur donner des informations sur les aides existantes pour l'adaptation du logement, sur les aides financières, sur les interventions des services d'aide à domicile est la plus importante.

Les  $\frac{3}{4}$  des répondants privilégient la recherche internet en cas de besoin d'information sur une aide ou une institution pour les séniors. Par ailleurs,  $\frac{1}{4}$  des répondants a le réflexe de s'adresser au CCAS.

Souhaiteriez-vous que la ville de Caluire-et-Cuire intervienne sur ces différents thèmes, par ordre de préférence (de 1 à 6)



Base de répondants : 39

**Les résidences médicalisées qui accueillent en hébergement temporaire ou permanent aux personnes âgées à Caluire et Cuire ne sont pas très connues des répondants, seulement 16 personnes sont familiarisées avec le sujet.**

# Le vieillissement et la dépendance



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

- La ville de Caluire-et-Cuire a toujours eu, selon les professionnels interrogés, **une politique active à l'adresse des personnes âgées** de 60 ans et plus, dans une approche à la fois individuelle et collective, compte tenu notamment de leur poids dans la population. En témoignent les activités proposées via le Guide des aînés dont celles portées par Cap Seniors. « *On amène de l'info positive et joyeuse sur l'accès aux services* ». Le repas de l'amitié, la semaine bleue sont des rendez-vous annuels incontournables (sauf en 2020, crise sanitaire oblige).
- **Le CCAS dispose d'un pôle seniors qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus domiciliées sur la commune.** Deux assistantes sociales dédiées constituent « *une vraie force, ce sont des personnes qui connaissent bien leur métier et le public* ». « *Le public senior est bien suivi* ».
  - Selon les données du bilan d'activité 2020 du CCAS : Le pôle seniors a accompagné 368 personnes durant l'année 2020 dont 171 nouvelles situations. Ces chiffres sont relativement stables par rapport à 2019 (401 suivis), malgré 3 mois de confinement strict. Le pôle seniors accompagne essentiellement des femmes (80%). Les plus de 75 ans représentent 70% des suivis (contre 77% en 2019). Cela peut s'expliquer par la politique de prévention menée par le service. Les deux principaux secteurs d'intervention restent Cuire et Montessuy (45%).
  - Les personnes âgées sollicitent directement le service (45%) pour bénéficier d'informations, d'orientations et d'un accompagnement. Leur entourage est, à 25%, à l'origine des contacts. 1589 entretiens ont été réalisés par les travailleurs sociaux et l'accueil du CCAS.
  - Le maintien à domicile reste un des principaux motifs de sollicitation (43%). Le pôle seniors accompagne à la mise en place d'aides à domicile mais également à la constitution des dossiers de demandes d'APA ( Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou des Caisses de retraite. L'aide à l'adaptation du logement ou le relogement dans un domicile adapté font également partie des actions réalisées. En 2020, l'aide administrative technique représente 46% des actions. Les travailleurs sociaux soutiennent les usagers pour de nombreuses démarches administratives telles que l'ouverture et le suivi des droits à la retraite, la complémentaire santé, les aides financières, le surendettement, les démarches juridiques, etc...
  - Le CCAS assure la coordination d'un service de 16 bénévoles qui interviennent pour l'accompagnement, les visites de courtoisie et du bricolage.
  - Le CCAS tient un registre des personnes vulnérables (personnes âgées de + de 65 ans, 60 ans et inaptés au travail, personnes handicapées) : en cas de fortes chaleurs, grand froid, la personne inscrite sera contactée pour lui apporter conseils et assistance
  - Le CCAS s'est engagé dans un partenariat avec le mouvement SOLIHA Rhône et Grand Lyon, visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées et handicapées dans le cadre de leur maintien à domicile.
- **En ce qui concerne les aidants familiaux**, en complément des données chiffrées ci-avant, les acteurs interrogés confirment que les besoins ne sont pas couverts. La Métropole du Grand Lyon organise des choses. Sur la ville de Caluire, il n'existe rien de concret à ce jour. Le projet de service du CCAS le mentionne comme un axe fort de travail. Des initiatives sont inspirantes telle que la maison du répit créée à Massin ou la dynamique déployée sur la Croix-Rousse.



# Le vieillissement et la dépendance



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif


- La **coordination gériatologique est en place depuis 2007, initialement portée par la direction du CCAS**. Peu avant la crise sanitaire, elle a engagé un changement de composition afin d'élargir les partenariats. Sont actuellement réunis au sein de cette coordination : l'hôpital gériatrique de Caluire ; Vinatier-le CMP, les EHPAD, des SAAD, les sociétés de téléassistance, une société de viager solidaire, les centres sociaux depuis peu, les deux résidences autonomie de Caluire et des travailleurs sociaux de la Métropole du Grand Lyon. Ce groupe est apprécié des professionnels et permet de **fluidifier le parcours de la personne âgée, et d'échanger librement sur l'actualité du secteur et les difficultés rencontrées**. Deux groupes de travail ont été récemment lancés sur les thèmes de l'isolement des PA et la communication partenariale (des partenaires sur la manière de s'adresser au public ; la communication d'information à destination des publics).
- La ville de Caluire-et-Cuire poursuit son **soutien aux caluirards à domicile via l'association du service d'aide à domicile**. Depuis près de 50 ans ce service intervient auprès des bénéficiaires à domicile pour de l'aide à la vie quotidienne. **Une convention d'objectifs et de moyens est signée entre le CCAS et le SAD annuellement**.
- D'autres services d'aide à domicile sont présents sur le territoire de Caluire-et-Cuire, ceci permet de laisser le libre-choix à la personne. Néanmoins, **seul le SAD de Caluire-et-Cuire est habilité à l'aide sociale et le CPAM**.
- Un **SPASAD Lyon Nord est expérimenté avec le service de soins infirmiers Soins et santé** et trois services d'aide à domicile (Senior Compagnie, Home libre service, atome). Ce SPASAD facilite la coordination entre les acteurs du soin et de l'aide en particulier pour les situations les plus complexes.
- Un projet de **café associatif intergénérationnel** (« Chez Daddy ») a vu le jour en octobre 2020 rue de Cuire à Lyon 4. Un service d'accompagnement véhiculé est mis en place pour les personnes dépendantes et notamment des caluirards. Des projets seraient envisageables pour multiplier les passerelles entre le café et les caluirards, notamment les séniors, associant également les résidents des résidences autonomie.
- Le **comité d'entraide** est engagé pour soutenir les personnes âgées via des **aides financières trimestrielles** (300 € pour les personnes seules, 400 € pour les couples). Les personnes sont orientées via le CCAS après étude du dossier des personnes.
- Plusieurs projets sont en réflexion entre la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) pour **mieux repérer les personnes âgées ayant des difficultés à accéder aux droits** via notamment des fiches de signalement. Le CCAS, après signalement d'une personne isolée, pourrait « aller-vers » afin de faciliter le recours aux droits et attribuer des aides financières ou constituer des dossiers d'aides, ...  
Le pôle senior au CCAS avec 2 AS est une vraie force, des personnes qui connaissent bien leur métier et le public.

# Le vieillissement et la dépendance

## Plusieurs leviers pour renforcer les actions à destination du public sénior

- **Un enjeu d'inclusion des personnes âgées dans les activités de la ville** : un travail est initié sur le Label « Ville amie des aînées ».
- **La création de liens en considérant les appuis existants** : l'association **Coup de Pouce** propose des accompagnements et visites pour pallier l'isolement et le manque d'autonomie des personnes (aide aux activités quotidiennes, utilisation du numérique, ...) ; l'offre de **clubs pour seniors** mériterait d'être développée sur certains quartiers, avec une prise en compte des contraintes de mobilité des personnes ; **l'Eglise** propose également des temps d'aides aux personnes âgées.
- **Le développement de services d'aide à la personne** implantés sur le territoire de Caluire-et-Cuire.
- Une **plus grande participation de la Ville auprès des structures** qui œuvrent pour les personnes âgées.
- Orientation et communication sur l'offre de service / accès aux droits et aux services de la ville.
- Des solutions pour les aidants familiaux.





# PARTIE 4. L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE

# L'habitat et le cadre de vie

## Les points clés à retenir

- **Une commune résidentielle** dont le parc de logements, principalement composé d'appartements, se développe. **55,2% des résidences principales** à Caluire-et-Cuire sont **occupées en 2017 par des propriétaires**, une part bien plus importante qu'aux échelons de comparaison locaux.
- **Une proportion de locataires inférieure à 50%** qui masque toutefois des disparités géographiques, jusqu'à atteindre 68,3% pour l'IRIS St Clair, 63,8% pour Pasteur et 62% en Centre Bourg.
- Plus de la moitié des logements de la ville de Caluire-et-Cuire ont été construits avant 1974, date de la première réglementation thermique. A ce titre, il existe un risque important de **précarité énergétique** pour ces logements (sauf s'ils ont subi une réhabilitation depuis).
- Un **parc de logements social sous tension** : un retard dans la construction de logements locatifs sociaux (300 logements par an alors que l'objectif du PLH est de 1000). La commune recense désormais au 1<sup>er</sup> janvier 2020 4 020 logements dans son parc locatif social.
- Un effort de développement du parc de logements locatifs sociaux mais **des difficultés de réponse aux demandes de logement locatif social qui demeurent néanmoins importantes**
- En outre, **l'existence d'initiatives à poursuivre pour répondre aux besoins spécifiques des usagers** (ex : insertion par le logement, accompagnement social lié au logement...).
- Un enjeu fort de **centralisation de l'information** liée au logement et de redynamiser la coordination entre acteurs au service d'une meilleure lisibilité du parcours résidentiel des usagers.

# L'habitat et le cadre de vie

Une commune résidentielle dont le parc de logements, principalement composé d'appartements, se développe

- **90,3% des logements** à Caluire-et-Cuire sont **des résidences principales** en 2017, une part légèrement plus élevée qu'aux échelons de comparaison. **Seulement 2,3% des logements sont des résidences secondaires**
  - Ces chiffres témoignent du fait que la commune est principalement une commune résidentielle.
- **La part de logements vacants est la même qu'à l'échelon métropolitain (7,4%)**, représentant 1627 logements en 2017.
  - Un enjeu à identifier ces logements pour pouvoir travailler avec leur propriétaire à leur mise sur le marché, en réponse à la tension existante sur l'offre de logements.
- **84,2% des logements à Caluire-et-Cuire sont des appartements**, en 2017, une part nettement plus élevée qu'aux échelons de comparaison.
- En 2017, Caluire-et-Cuire compte 19 859 résidences principales, dont **plus de la moitié sont des T3 ou T4 (57,6%)**, une proportion plus importante que celle des échelons de comparaison.
- 22,6% des résidences principales sont **des T5 ou plus**, en dessous de la moyenne sur le Département et bien en dessous de la moyenne nationale.

## Répartition des logements par typologie en 2017

Source: INSEE RGP 2017

	Résidences principales	Résidences secondaires ou occasionnelles	Logements vacants
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>90,3%</b>	<b>2,3%</b>	<b>7,4%</b>
Métropole du Grand Lyon	89,7%	3,0%	7,4%
Rhône	89,4%	3,1%	7,5%
France métropolitaine	82,1%	9,8%	8,1%

## Typologie de logement en 2017

Source : Insee, RGP 2017

	Maisons	Appartements	Autres
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>15,3%</b>	<b>84,2%</b>	<b>0,5%</b>
Métropole du Grand Lyon	16,9%	81,5%	1,6%
Rhône	28,7%	69,9%	1,4%
France métropolitaine	55,4%	43,6%	1,0%

## Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces en 2017

Source : Insee RP 2017

	T1-T2	T3-T4	T5 ou plus
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>19,8%</b>	<b>57,6%</b>	<b>22,6%</b>
Métropole du Grand Lyon	29,1%	50,4%	20,5%
Rhône	24,7%	49,0%	26,3%
France métropolitaine	18,6%	46,1%	35,3%

# L'habitat et le cadre de vie

## Une majorité de propriétaires sur la commune

- **55,2% des résidences principales à Caluire-et-Cuire sont occupées en 2017 par des propriétaires**, une part bien plus importante qu'aux échelons de comparaison locaux.
- **Une proportion de locataires inférieure à 50% qui masque toutefois des disparités géographiques**, jusqu'à atteindre 68,3% pour l'IRIS St Clair, 63,8% pour Pasteur et 62% en Centre Bourg.
- A l'inverse, **dans les IRIS de Montessuy, Péricacaluire, Vassieux**, les résidences principales sont davantage occupées par des propriétaires.
- **En matière de logement à titre gratuit**, les personnes se concentrent respectivement sur les IRIS de Montchoisi, Maréchal-Foch, Magnolles Aristide-Briand, où le taux est compris entre 2,6% et 3,3%.

### Statut d'occupation des résidences principales en 2017

Source: INSEE RGP 2017

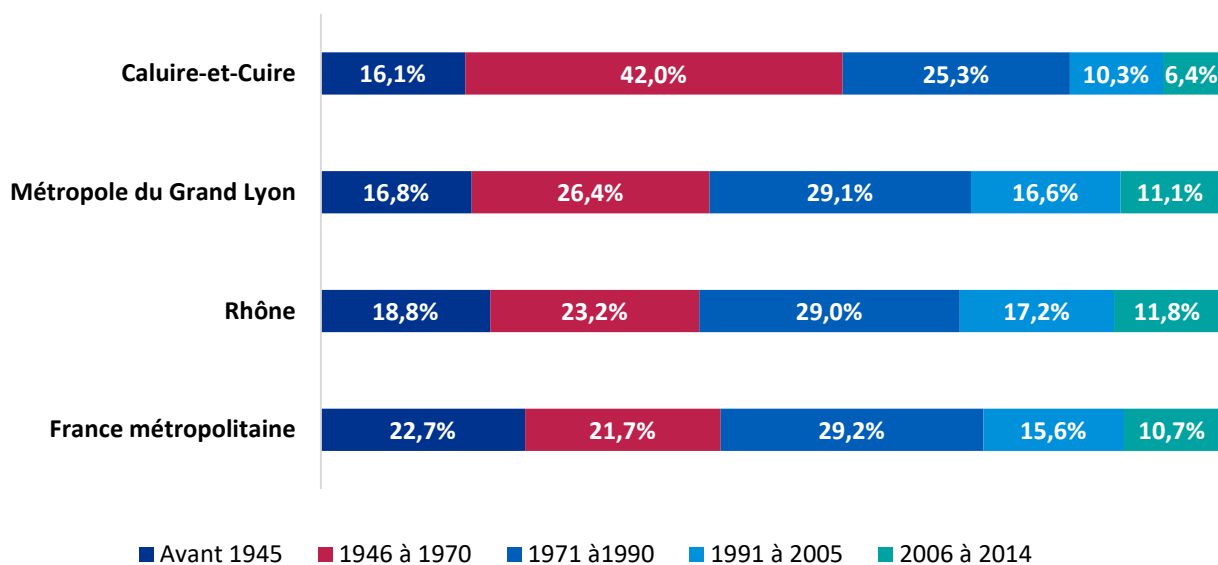
	Propriétaires	Locataires	Logés à titre gratuit
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>55,2%</b>	<b>43,3%</b>	<b>1,5%</b>
Métropole du Grand Lyon	42,7%	55,3%	2,0%
Rhône	48,2%	49,8%	2,0%
France métropolitaine	57,6%	40,2%	2,2%

# L'habitat et le cadre de vie

De potentiels besoins de réhabilitation pour les logements les plus anciens

- **42% des résidences principales de la commune ont été achevées entre 1971 et 2015**, ce qui est bien inférieur à la dynamique observée sur les autres échelons locaux. En revanche, la même proportion de logements en résidence principales a été achevée avant les années 70, ce qui est bien supérieur aux échelons de comparaison.
- En d'autres termes, plus de la moitié des logements de la ville de Caluire-et-Cuire ont été construits avant 1974, date de la première réglementation thermique. A ce titre, il existe **un risque important de précarité énergétique pour ces logements** (sauf s'ils ont subi une réhabilitation depuis).

Répartition des résidences principales selon la période d'achèvement en 2017

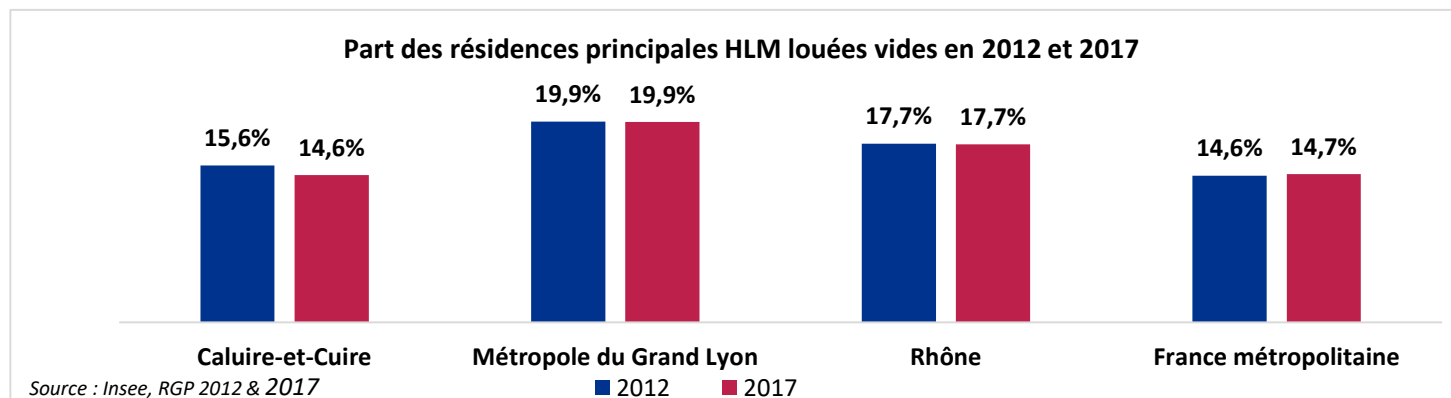


**Période d'achèvement** : date à laquelle le logement est construit et habitable

Source : Insee, RGP 2017

# L'habitat et le cadre de vie

Un parc de logements HLM peu développé, avec peu de marges de manœuvre pour la commune



+ 300

Logements  
locatifs sociaux  
à créer par an

Source : Entretien Adjoint au logement

- En 2017, **14,6% des résidences principales de Caluire-et-Cuire sont des HLM loués vides, soit 2903 logements**. Ce taux a diminué depuis 2012 et est inférieur à celui observé aux échelons de comparaison, notamment la Métropole du Grand Lyon et le Département du Rhône.
- Depuis 2017, la commune soutient la construction de logements locatifs sociaux, comme en témoigne l'objectif de création de **300 nouveaux logements** par an, mais ce nombre est inférieur aux objectifs définis dans le PLH Métropolitain (1000 logements par an). La commune recense désormais au 1<sup>er</sup> janvier 2020 **4 020 logements dans le parc locatif social de son territoire**. « *Le quota est de 19% de logements sociaux sur la commune et il en faudrait 25% selon la loi SRU* » (Source : entretien). La commune participe à hauteur de 35€ du m carré dans les constructions de logements sociaux.
- On observe toutefois une **répartition inégale de ces logements à l'échelle infra-communale** (cf. page suivante).

# L'habitat et le cadre de vie

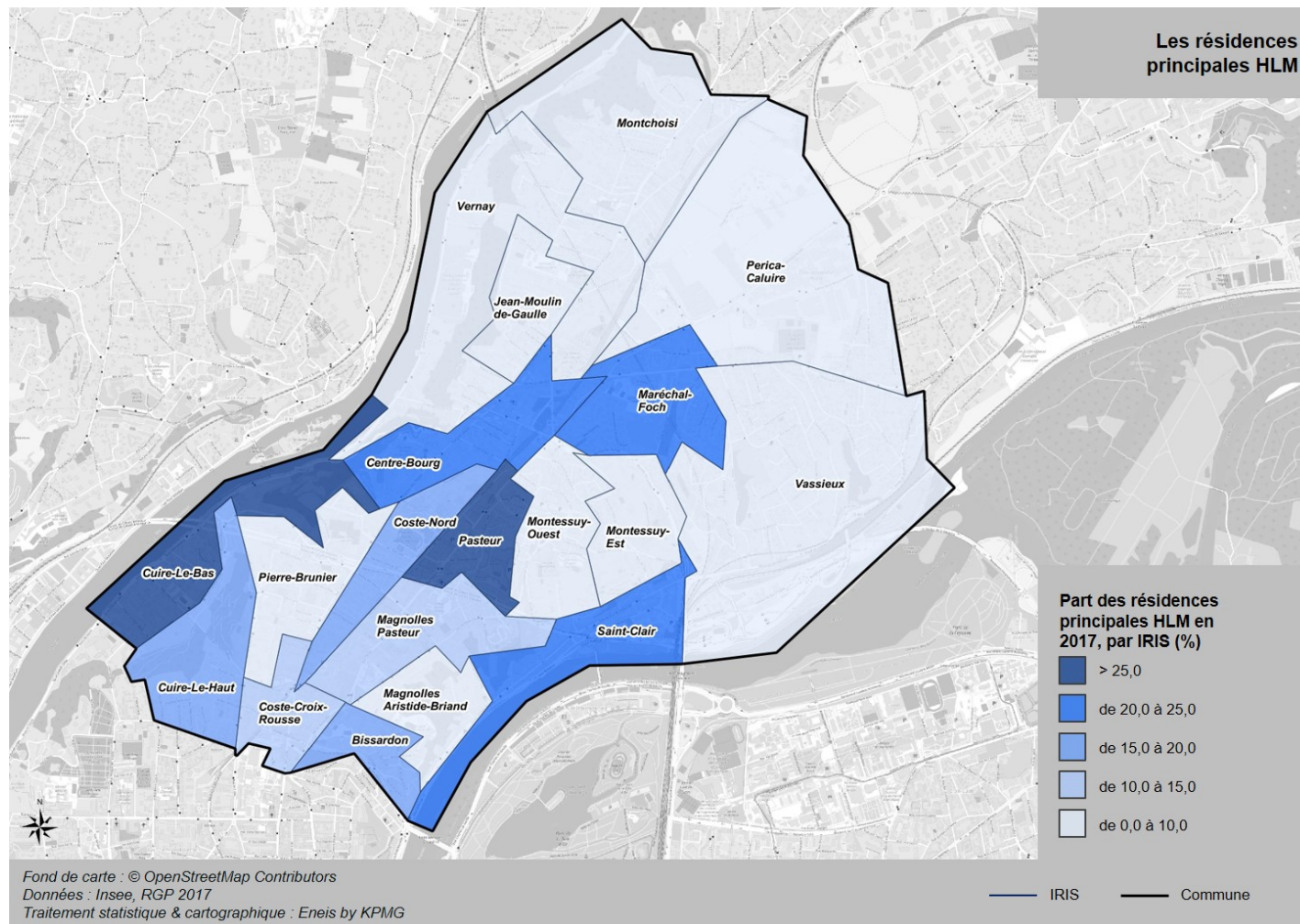
Un parc de logements HLM inégalement réparti sur la commune

Les plus hautes et plus faibles proportions de résidences principales HLM sont inégalement réparties sur le territoire géographique de la commune, avec **une distinction clairement perceptible entre les zones Nord et Sud de la commune.**

En 2017, la plus forte concentration des résidences secondaires HLM se situe dans la zone Sud de la commune, et notamment dans 2 quartiers : Cuire-Le-Bas et Pasteur (plus de 25%).

La partie Nord de la commune est caractérisée par une **très faible part de HLM** (de 0 à 10%).

A noter que **24 bailleurs sociaux** sont présents sur le territoire de la commune.



# L'habitat et le cadre de vie

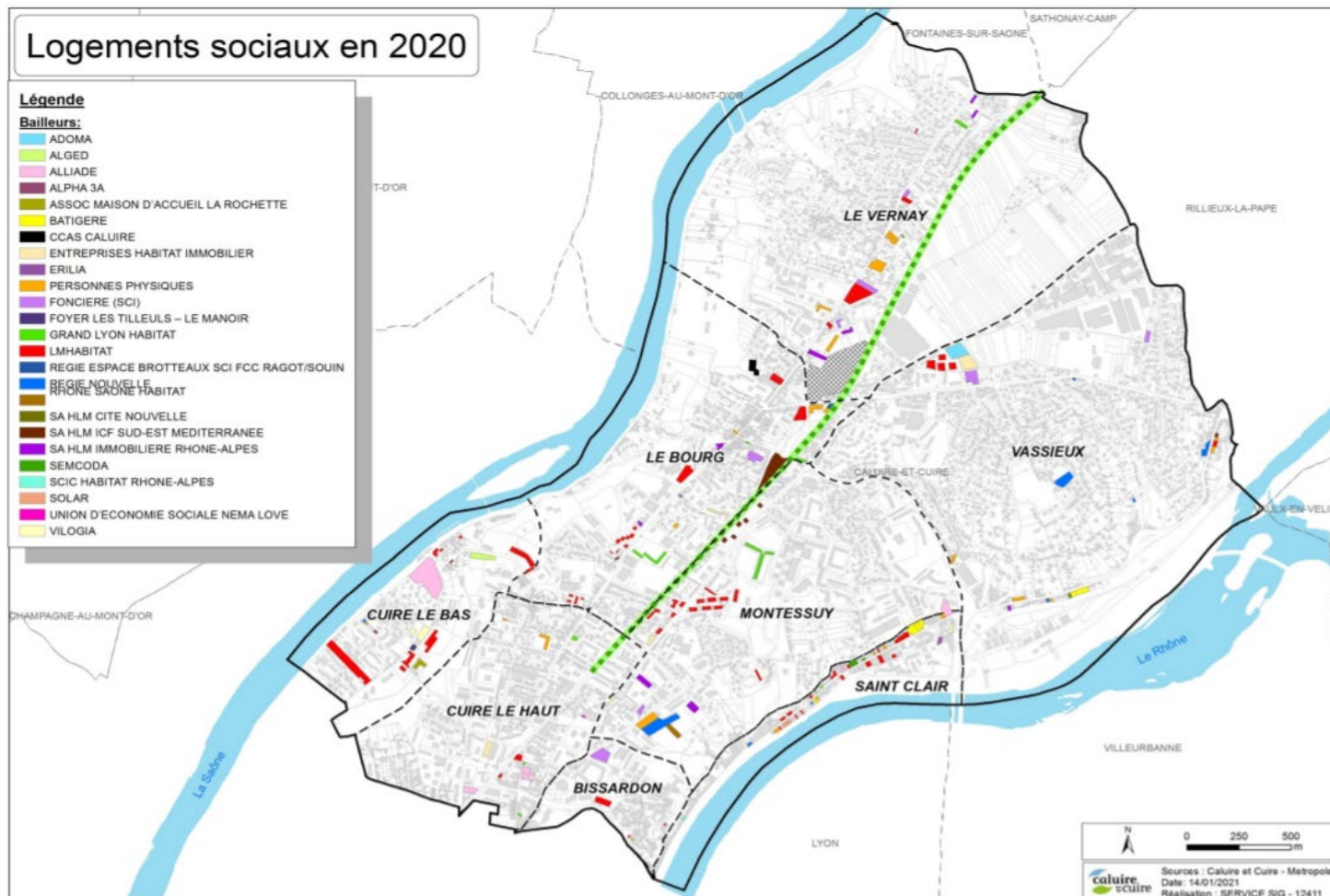
Un parc de logements HLM inégalement réparti sur la commune et un faible taux de rotation

**70 000 demandeurs de logements sociaux à l'échelle de la Métropole en file active ; sur Caluire-et-Cuire, 6638 demandes à septembre 2018 (Source LMH).**

« Il y a vraiment de la demande sur Caluire car dans l'hypercentre de la Métropole, elle est très bien desservie par les transports en commun jusqu'au plateau » (Source : entretien LMH)

A l'inverse, le **taux de rotation** des logements sociaux LMH sur Caluire ne fait que baisser : 5,6% contre 3,5%. « Quand on arrive à avoir un logement on le garde ». (Source : entretien LMH)

**Un public très varié dans la demande** : en 2019 : 46% de T1/T2 ; 25% de T5, T6 (sur les logements sociaux LMH, 1<sup>er</sup> bailleur présent sur la commune). **Le principal motif de la demande est le logement trop petit** puis les raisons de santé ou handicap. (Source : entretien LMH)



Source : Rapport d'activité du CCAS - 2020



# L'habitat et le cadre de vie



## FOCUS : Le logement social : l'action du CCAS

- Depuis 2015 la ville de Caluire-et-Cuire a confié l'activité logement social au CCAS. **Le CCAS n'étant pas instructeur de demandes de logement social**, ses missions consistent à informer, conseiller, orienter les demandeurs, proposer un accompagnement social de la demande pour les plus démunis et gérer des offres de logements dont la ville est réservataire (18 appartements réservés par la commune avec 9 bailleurs sociaux). **Le CCAS accompagne les demandes de logement principalement pour les personnes seules, sans enfant**, les autres publics étant pris en charge par les services de la Métropole.
- Pour ce faire, les **voies d'entrée des demandes de logement** vers le CCAS sont multiples : l'élu et la Direction et les deux permanences assurées par le CCAS, l'une administrative (1<sup>er</sup> niveau de réponse) et l'autre sociale (2<sup>nd</sup> niveau de réponse). Un processus est en place autour de 2 assistantes sociales, avec un tableau de suivi des demandes, la participation aux commissions de décision/choix des candidats en cas de proposition de logement, les liens avec les bailleurs sociaux et partenaires. Des réunions régulières se tiennent avec les bailleurs sociaux pour appréhender toute la problématique du logement avec l'élu et le CCAS. La question du dimensionnement du service logement du CCAS se pose au regard de l'afflux des demandes.
- **Au vu des chiffres du FCR, la commune de Caluire-et-Cuire est attractive** puisque les demandes tous choix ou 1<sup>er</sup> choix sont en hausse depuis 2018. Toutefois, on constate une baisse du nombre de logements attribués sur la période, témoignant d'une période perturbée par la pandémie. « *On ne laisse personne dans le besoin et dans l'attente* » (source : entretien).
- Par ailleurs, 66% des Caluirards demandeurs ne sont pas des bénéficiaires d'aides du CCAS (à la baisse car 84% en 2020), le service s'ouvre donc sur une nouvelle population. Enfin, parmi les demandeurs, 38% présentent une situation sociale fragile : ¼ environ bénéficiaires du RSA, 11% sans activité et 4% demandeurs d'emploi en 2020.

	2018	2019	2020
Caluire 1 <sup>er</sup> choix	1 542	1 653	1 647
Caluire tous choix	6 632	7 258	7 687
Attribués sur Caluire	216	250	167

**NB : des informations complémentaires seraient intéressantes à obtenir pour compléter le diagnostic :**

- Délai d'attente moyen en mois
- Déconnexion ou pas observée entre la typologie des logements attribués et celle des logements demandés

# L'habitat et le cadre de vie

La CAF mobilisée aux côtés du CCAS sur des problématiques de logement en lien avec la ville

- Les travailleurs sociaux de la CAF participent :
  - à l'**instance territoriale du logement**. Cette instance a pour vocation de prévenir les expulsions locatives des ménages.
  - à la **permanence de prévention des expulsions locatives** aux palais de justice de Lyon et Villeurbanne (Accueil tripartite par un avocat, un travailleur social, un chargé de mission associatif en lien avec le logement).
- Les données CAF montrent que sur Caluire, la **problématique des impayés de loyer** est plus prégnante que celle du mal logement, en dépit comme vu précédemment d'un parc de logements anciens sur la commune.
- Le CCAS reçoit de la part des bailleurs sociaux, les courriers d'expulsion, de signalement d'impayés et d'enquête préfectorale. On constate que **depuis 2018, le nombre de courriers de signalement d'impayés est en baisse (149 en 2018 et 60 en 2020)**, probablement du fait de la pandémie.

## Problématiques liées au logement

Source : CAF du Rhône au 31.12.2019

	Allocataires avec logement indécents	Allocataires avec logement insalubre	Allocataires en impayés de loyer
Caluire-et-Cuire	7	0	49
CAF du Rhône	329	19	2 025



**Logement indécents** : Il s'agit d'un logement ne présentant pas les caractéristiques de confort minimum (surface d'au moins 9m<sup>2</sup>, réseau électrique et chauffage aux normes, accès à l'eau potable, absence d'infiltrations, etc.)

**Logement insalubre** : Il s'agit d'un logement tellement dégradé que cela représente un risque pour la santé ou la sécurité des occupants.

**Impayés de loyer** : En cas de non-paiement total d'une somme au moins égale à 2 fois le montant mensuel brut du loyer et des charges (avant déduction de l'aide au logement dans le cas où l'aide est versée à l'allocataire et après déduction de l'aide au logement dans le cas où l'aide est versée au tiers –bailleur ou prêteur –).

Par ailleurs, dans le cadre des missions du CCAS, on remarque une hausse des demandes de domiciliation des personnes sans résidence stable sur la commune, indice d'une montée de la précarité :

- Le nombre de personnes ayant bénéficié d'une élection de domicile au CCAS en 2020 est de 158 (122 en 2019) soit +29,5% par rapport à 2019
- au 31/12/2020 : 142 personnes (+84 %), dont deux en couple, sont domiciliées au CCAS de Caluire

# L'habitat et le cadre de vie

## De potentielles difficultés d'adaptation des logements à la perte d'autonomie

- **En 2017 à Caluire-et-Cuire, 72,1% de la population âgée de 80 ans est propriétaire de son logement**, ce dernier étant principalement de grande taille. Cette proportion dépasse celle de la Métropole et du Département, mais reste en dessous de celle au niveau national.
- Cette part significative peut soulever **des enjeux d'entretien du logement** lorsque celui-ci compte plus de 3 pièces, et **d'adaptation à la perte d'autonomie** pour permettre un maintien à domicile des personnes âgées
- De même, on note un besoin de vigilance quant aux **situations de précarité financière chez le public senior** dues aux coûts d'entretien d'un grand logement et aux dépenses liées au loyer qui demeurent d'actualité pour les 27,3% de locataires.

Source : Insee, RP 2017	Ménage personne de référence est âgée de de 80 ans ou plus					
	Selon le statut d'occupation			Selon la taille du logement		
	Part des propriétaires	Part des locataires	Part des logés gratuitement	1-2 pièces	3-4 pièces	5 pièces et plus
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>72,1%</b>	<b>27,3%</b>	<b>0,6%</b>	<b>14,3%</b>	<b>64,0%</b>	<b>21,7%</b>
Métropole du Grand Lyon	64,6%	34,0%	1,4%	18,1%	60,4%	21,6%
Rhône	66,6%	31,7%	1,7%	16,9%	58,4%	24,7%
France métropolitaine	74,6%	23,2%	2,1%	13,6%	53,6%	32,8%

# L'habitat et le cadre de vie



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

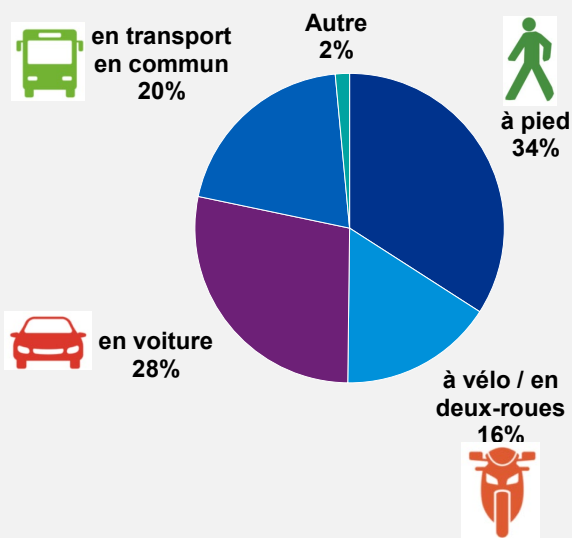
- **La problématique du logement social est prégnante sur la commune**, compte tenu des faibles marges de manœuvre envisageables pour accroître le parc dans le respect de la réglementation d'une part, et dans le souci de maintenir un cadre de vie aux caluirards. « *A part détruire et reconstruire, pas de marge de manœuvre* ». La commune est en effet marquée par un patrimoine naturel riche à préserver, et souhaite donc maîtriser le développement du parc social (Souhait de monter des immeubles en R4 maximum pour garder un cadre de vie agréable).
- La **dynamique partenariale sur le problématique du logement social** depuis la prise de compétences du CCAS ne cesse de s'enrichir, mais la crise sanitaire est venue perturber les projets. Actuellement des rencontres se tiennent avec les partenaires pour créer un lien plus direct en cas de traitement de dossiers urgents, pour de la prescription. « *On construit dans la dentelle car ils n'ont pas d'obligation vis-à-vis du CCAS* ». Les plus-values attendues sont la rapidité de réponse, la proximité avec les bailleurs, la négociation informelle. Il y a un enjeu à retrouver des processus de travail, se voir plus fréquemment.
- **Parmi les initiatives actuellement portées sur la commune :**
  - 10 ans de rénovation sur le quartier Montessuy, qui touche à sa fin, avec une opération de démolition/reconstruction.
  - Quartier Lavoisier adossé à la voie verte : les promoteurs rachètent des maisons avec pour projet de bâtir avec un mixte de logements sociaux et parc privé.
  - Vassieux : 25 logements accueilleront des malentendants et malvoyants, avec des critères sociaux. Le social s'installe dans ce quartier. Est également présente sur ce quartier une maison qui accueille des personnes en insertion/réinsertion.
  - Plusieurs foyers avec les AJD pour les publics jeunes et en insertion, en dehors des bailleurs sociaux, portés par des associations. Ex. A la Rochette, 20 appartements sociaux de Lyon métropole habitat et une association...
- **Le logement d'urgence sur la commune** : la commune ne dispose pas de logement d'urgence à proprement parler. En face de la résidence Marie Lyan, un pavillon avec 2 studios permet aux personnes qui veulent rencontrer les familles (paiement de nuitée plutôt que d'aller à l'hôtel), ou tester le type de logement de la résidence de séjourner. Un studio est également disponible pour des situations d'urgence (ex. si un logement a brûlé), sur une courte durée. La commune ne dispose pas de logement d'urgence pour accueillir les personnes victimes de violences conjugales.

# L'habitat et le cadre de vie



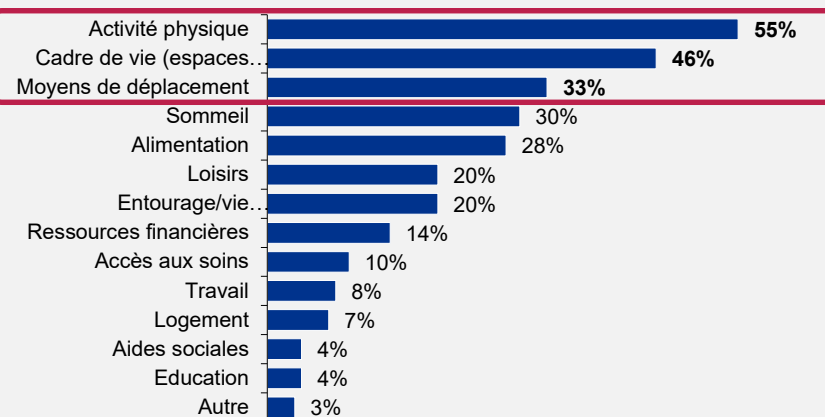
## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

Vos moyens de déplacement au quotidien (plusieurs réponses possibles) sont :



Base de répondants : 128

Parmi les **facteurs permettant une amélioration de leur vie quotidienne et de leur santé**, les habitants enquêtés ont particulièrement identifié : la pratique d'une activité physique, le cadre de vie (espaces verts, pollution, etc.) et les moyens de déplacement



Base de répondants : 128

# L'habitat et le cadre de vie



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

- **En matière de cadre de vie**, on note des manques en termes d'**équipements et commerces proximité** : les équipements sportifs (quartier la Rochette, notamment, avec un stade de foot sans gestion) ; les commerces de proximité à Saint Clair (ex : pour plus de 2500 personnes dans la rue Saint Clair, il y a ni boulangerie, ni presse ni de papeterie, on compte un boucher halal et un coiffeur). Sur les **espaces de loisirs et équipements extérieurs**, on note le stade de foot et les jeux pour enfants, mais très peu de choses développées pour les 15-20 ans ainsi que pour les femmes. Un enjeu important relèverait de la **cohésion territoriale** en ce sens, car des **inégalités d'accès aux commerces et services (donc aux droits)** sont remarquées entre deux parties de la ville que sont Caluire le haut et Caluire le bas.
- **Sur la mobilité** : une **accessibilité limitée aux services de la ville pour les quartiers éloignés** (ex : pour accéder aux services de la mairie depuis Saint Clair, il faut pouvoir prendre le bus ou « monter » à pied).
- **Certains quartiers sont qualifiés d' « insalubres »** voire qui donnent la sensation d'être « abandonnés » : à La Rochette très récemment (début 2021) des jeunes de 16-17 ans se sont mobilisés bénévolement pour nettoyer leur quartier, avec une aide demandée aux équipes d'éducateurs du SPS AJD.

# L'habitat et le cadre de vie

## Plusieurs leviers pour renforcer les actions en matière d'habitat et de cadre de vie

- **En matière d'accroissement du parc de logements sociaux**, profiter de la vente de maisons anciennes et densifier dans les zones pavillonnaires.
- **Travailler sur l'identification des parcours usagers résidentiels**, afin de clarifier les rôles respectifs de la Métropole et de la Ville et son CCAS. Un échange et des marges de manœuvre à créer sur le volet social et accompagnement.
- Anticiper la réforme à venir sur la gestion en flux des réservations de logement, en 2022 (au regard du souhait du CCAS de potentiellement prendre plus de logements réservataires).
- **Travailler la mobilité intracommunale**
- **L'appui de certains acteurs du territoire ayant de nombreuses idées concrètes d'amélioration et une motivation pour porter de nouveaux projets.**
- **Aménagement urbain** : l'utilisation des berges pour développer les espaces dédiés aux 15-20 ans, des équipements sportif/un parcours santé, ...
- **Le maintien et le développement d'activités festives et animations de quartier** (ex : activités tenues régulièrement au mois d'août 2020)
- **Une meilleure communication et lisibilité de l'offre de services sur le territoire**

# PARTIE 5

## L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE



# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

## Les points clés à retenir

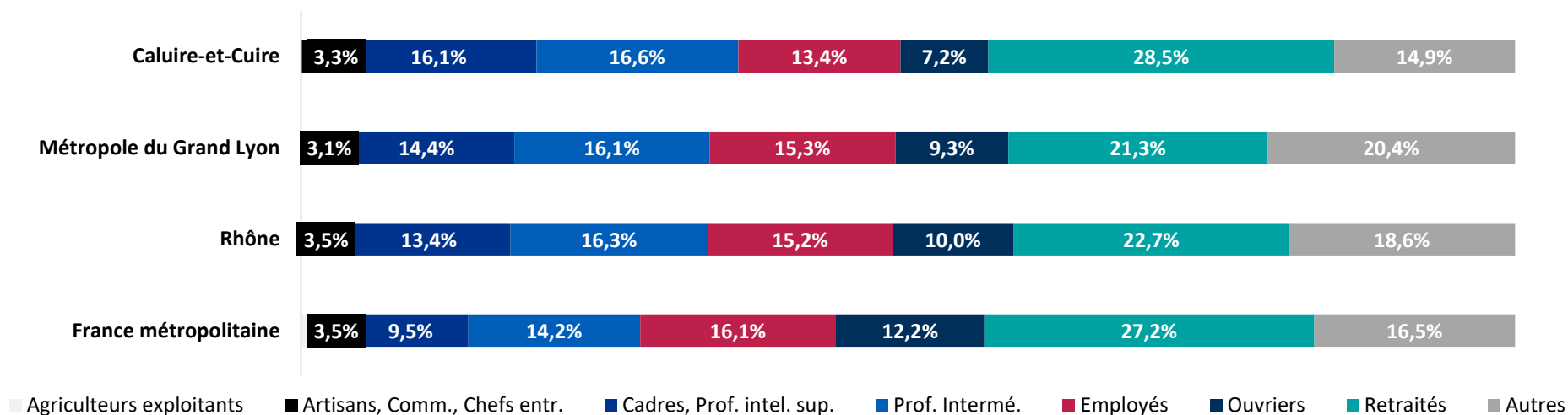
- **Une population active qui concentre plus d'un tiers de cadres et professions intermédiaire, quand les retraités représentent 28,5% en 2017. plus de 6 Caluirards sur 10 de plus de 15 ans a le niveau bac ou équivalent.**
- **La proportion de caluirards travaillant sur le territoire de Caluire (concentration d'emplois) est faible** (moins de 20%) : cela est notamment lié à l'attractivité économique particulière des territoires limitrophes (notamment Lyon et Villeurbanne) qui peut expliquer un taux de chômage moins élevé que la globalité des échelons de comparaison.
- **Le taux de chômage sur Caluire est de 10,3% en 2017**, et se concentre dans les **quartiers** de Caluire-le-bas et le quartier Saint Clair (taux supérieur à 16%). nécessitant un accompagnement accru en matière d'insertion socioprofessionnelle. Plus d'un quart des DEFM ont 50 ans et plus.
- Un **accompagnement social de plus de 100 bRSA chaque année par le CCAS ainsi que de 4 demandeurs d'emploi** (Parcours accompagnement global) sur la levée des freins à l'insertion professionnelle. Au regard des publics accompagnés, une forte proportion de publics séniors de plus de 50 ans isolés.
- Un enjeu d'**insertion durable des jeunes (qui représentent 12,5% des DEFM en 2017)**, avec la nécessité d'investir sur la formation professionnelle (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage).
- **Des préoccupations sur les freins périphériques à l'insertion professionnelle des jeunes** (fracture numérique, relation employeurs) renforcées par la crise du Covid 19, et l'apparition de nouvelles préoccupations (santé mentale et décrochage notamment).
- **Les inégalités dans l'accès à l'emploi** sont traitées dans l'offre de services de la Ville **selon les publics** et via des partenariats qu'il reste à développer et amplifier : public réfugié, femmes et familles monoparentales, jeunes, ...

# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

Une population active qui concentre 1/3 de cadres et professions intermédiaires, et plus d'1/4 de personnes retraitées

- **La population active** sur la commune de Caluire-et-Cuire en 2017 s'élève à 71,5%
- **Un peu moins d'un tiers de la population de 15 ans et plus est retraitée (28,5%)**. Cette part est plus élevée que pour les échelons de comparaison.
- Dans une proportion quasi égale, **les deux catégories socio-professionnelles les plus représentées** après la population retraitée sont les **cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que les professions intermédiaires**. Ces deux catégories sont plus représentées à Caluire-et-Cuire que pour les échelons de comparaison.
- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont les moins représentés sur la commune avec 3,3%, suivent les ouvriers dans une proportion de 7,2%
- On ne compte pas d'agriculteurs exploitants sur la commune de Caluire-et-Cuire en 2017

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017



Source : Insee, RGP 2017

# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

Près de la moitié de la population de plus de 15 ans dispose au moins du niveau bac

- L'analyse des niveaux d'études des plus de 15 ans montre que 63,3% de la population de plus de 15 ans a au moins le niveau Bac ou équivalent, ce qui supérieur au niveau observé au sein de la Métropole, en particulier pour les niveaux bac+3, 4 et 5.
- Seulement 15,2% des la population de 15 ans et plus n'est pas diplômée, ce qui bien inférieur à ce qui est observé sur les autres échelons de comparaison.

Répartition de la population de 15 ans ou plus par niveau de diplôme

Source : Insee RGP 2017

	Sans diplôme ou CE	BEPC, brevet des collèges, DNB	CAP-BEP	Bac, brevet pro. ou équiv	Enseignement sup de niveau bac +	Enseignement sup de niveau bac + 3 ou 4	Enseignement sup de niveau bac + 5
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>15,2%</b>	<b>5,0%</b>	<b>16,5%</b>	<b>15,7%</b>	<b>12,7%</b>	<b>14,2%</b>	<b>20,7%</b>
Métropole du Grand Lyon	19,6%	4,6%	18,2%	15,6%	11,9%	11,9%	18,1%
Rhône	19,8%	4,9%	20,0%	16,2%	12,2%	11,2%	15,7%
France métropolitaine	22,3%	5,6%	25,0%	16,9%	11,0%	9,0%	10,2%

# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

Un faible potentiel d'emplois sur la commune, mais une précarité de l'emploi relative

- La commune de Caluire-et-Cuire compte **18 057 actifs occupés**, dont seulement **19,9% travaillent sur la commune soit environ 3 589 personnes en 2017**.
- De fait, l'indice de concentration de l'emploi à Caluire-et-Cuire en 2017 est de 0,7, soit nettement moins élevé que sur les échelons de comparaison.

→ Le faible potentiel d'emplois sur la commune peut s'expliquer par l'attractivité et la **proximité des villes de Lyon et Villeurbanne** et le **réseau de transports développé**. Cette situation et proximité des solutions d'emploi est vue par les professionnels de l'insertion comme un atout et un appui pour l'insertion professionnelle des caluirards.

- La précarité de l'emploi est pour autant moins élevée que pour les échelons de comparaison, avec une proportion de 88,1% de CDI et « seulement » 11,9% de contrats précaires. Les emplois à temps partiels sont presque également représentés sur l'ensemble des échelons.

## Lieu de travail des actifs en 2017

Source : Insee RGP 2017

	Nombre d'actifs occupés travaillant sur la commune	Part des actifs travaillant sur la commune	Part des actifs travaillant en dehors de la commune
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>3 589</b>	<b>19,9%</b>	<b>80,1%</b>

## La concentration des emplois en 2017

Source : Insee RGP 2017

	Nombre d'actifs occupés sur la commune	Nombre d'emplois au LT	Indice de concentration de l'emploi
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>18 057</b>	<b>12 720</b>	<b>0,70</b>
Métropole du Grand Lyon	577 560	704 742	1,22
Rhône	778 260	873 330	1,12
France métropolitaine	26 263 516	25 826 145	0,98

## La typologie des emplois en 2017

Source : Insee RGP 2017

	Part des salariés disposant d'un CDI	Part des salariés disposant d'un contrat précaire	Part des salariés travaillant à temps partiel
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>88,1%</b>	<b>11,9%</b>	<b>15,4%</b>
Métropole du Grand Lyon	85,6%	14,4%	15,4%
Rhône	86,4%	13,6%	15,7%
France métropolitaine	86,6%	13,4%	15,2%

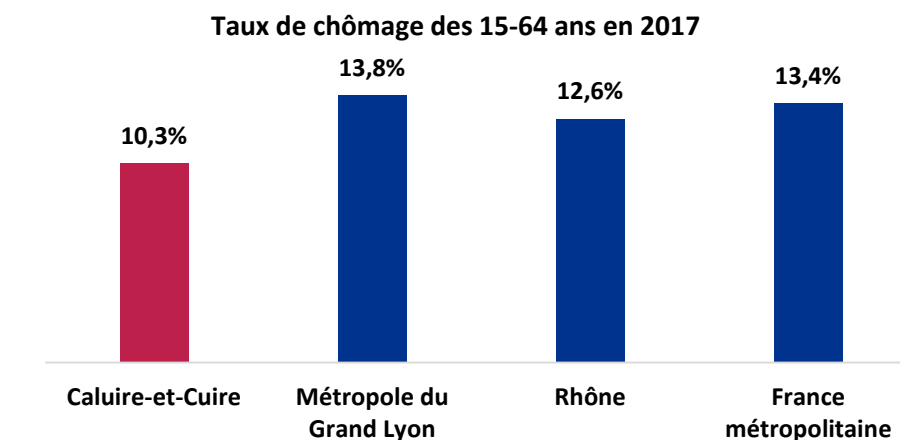


**Indice de concentration de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois proposés sur la commune et la population qui y réside.**

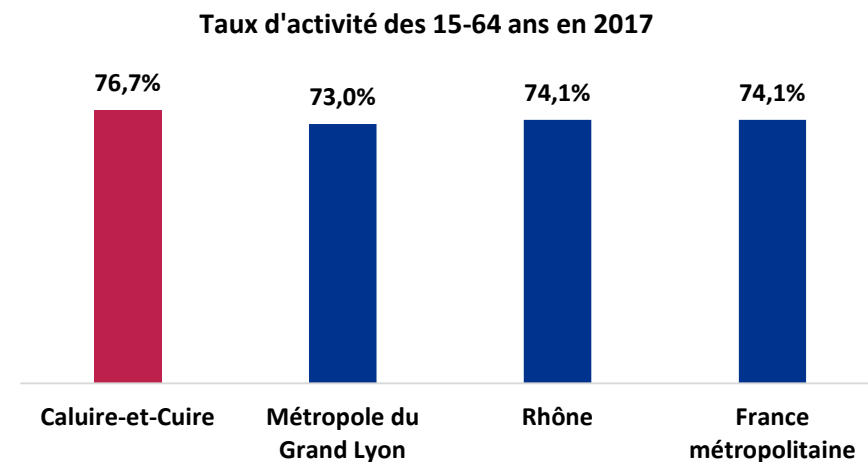
# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

## Un taux d'emploi satisfaisant en comparaison aux autres échelons territoriaux

- Le **taux de chômage** à Caluire-et-Cuire chez les 15-64 ans est nettement moins élevé par rapport aux autres échelons (soit **10,3%** contre 13,8% sur la Métropole du Grand Lyon).
- Le **taux d'activité** va en ce sens, car il est d'environ 4 points plus élevé que pour les autres échelons.
  - Plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont des femmes (dans la moyenne nationale)
  - Un peu moins de la moitié des DEFM sont des demandeurs d'emploi longue durée
  - 15,8% des DEFM sont au RSA, soit en 2020 1505 personnes sur la commune (tendance à la hausse). Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont deux fois plus nombreux que les moins de 25 ans.



Source : Insee, RGP



Source : Insee, RGP

Source : Pôle emploi au 31.12.2019

	*DEFM ABC	Part des *DEFM ABC Femmes	Part des *DEFM ABC Durée du chômage : 1 an ou plus	Part des *DEFM ABC Moins de 25 ans	Part des *DEFM ABC 50 ans ou plus	Part des DEFM catégories ABC bénéficiaires du RSA
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>3263</b>	<b>51,9%</b>	<b>45,8%</b>	<b>12,5%</b>	<b>25,2%</b>	<b>15,8%</b>
Métropole du Grand Lyon	126449	49,7%	43,9%	15,1%	21,7%	18,1%
Rhône	155020	50,5%	44,3%	12,1%	22,7%	-
France métropolitaine	5486930	52,0%	47,7%	13,0%	26,2%	-

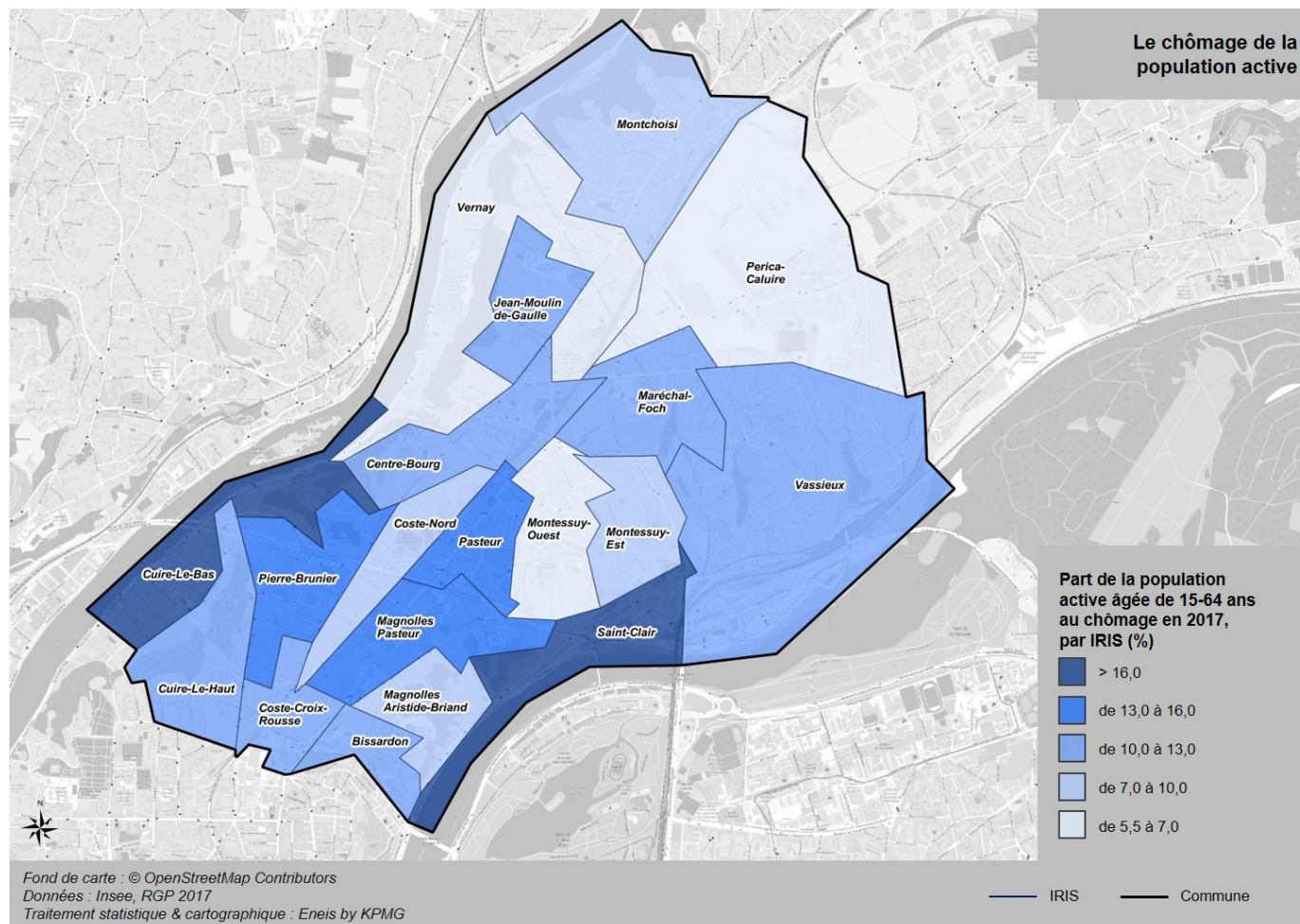


**Le taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.  
**DEFM** : demandeurs d'emplois en fin de mois

# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

Une forte concentration du taux de chômage à Cuire-le-Bas et Saint-Clair

- Les plus forts taux de chômage (plus de 16%) sur la commune de Caluire-et-Cuire sont relevés dans deux carreaux (sur 19) : **Caluire-le-Bas** et **Saint-Clair**, tous deux situés aux extrémités Sud-Est et Sud-Ouest du territoire.
- Entre ces deux quartiers, on retrouve également un des plus forts taux de chômage de la commune (entre 13 et 16%).
- Le reste du territoire (la zone Nord notamment, où se concentrent moins de résidences principales HLM et une population de retraités plus importante) enregistre un taux de chômage moins élevé (entre 5,5 et 13%).
- Globalement, la population au chômage se concentre davantage dans la zone Sud de la ville.



# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

Les bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi accompagnés par le CCAS de la ville

- Les données issues des rapports d'activité du CCAS **depuis 2015** montrent une hausse régulière du **nombre de bénéficiaires du RSA sur la commune** : de 1015 allocataires en 2015 à 1505 en 2020, soit **une hausse de 48% en 5 ans**.
- Le CCAS de Caluire-et-Cuire assure un suivi des bénéficiaires du RSA dans le cadre d'une convention avec la Métropole en tant que référent social avec 80 places. 2 assistantes sociales les accompagne.

## Les demandes

- Malgré la dématérialisation des dossiers de demande de RSA depuis 2018, le CCAS accompagne environ 1,5 dossier par mois auprès des personnes qui ne sont pas autonomes sur ce type de démarche.
- 65 % des demandeurs ont 50 ans et plus, 13% sont âgés de 35 ans et moins. Ces proportions ont fortement évolué depuis 5 ans, au profit d'une plus forte demande de la part des publics séniors. Les hommes représentent 62% des demandeurs.

**Un taux de contrat des bRSA suivis par le CCAS de 53% au 31/12/2020**

## Le suivi social

- En 2020, le nombre moyen de places occupées par mois a été de 82 et a bénéficié à 101 personnes. Cela représente plus de 300 entretiens menés par an.
  - Parmi les publics, 30% a un niveau d'études Bac et + et un peu plus d'1/3 a le niveau CAP-BEP ou 3ème
  - Les axes de travail concernent par ordre d'importance : l'accès aux droits, la santé, le logement, l'activité économique, l'autonomie sociale
- Le CCAS et Pôle Emploi ont signé un contrat global d'accompagnement dans le cadre d'une convention, pour 4 demandeurs d'emplois. L'hypothèse est que si ce suivi fonctionne bien, le nombre de suivi social pourrait augmenter
    - **Pour le CCAS : une ambition d'élargir l'offre de service de qualité à d'autres publics et d'élargir son champ de compétences.**

# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle



## FOCUS : Les caractéristiques du public accueilli par la Mission locale

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 et 25 ans révolus, qui sont sortis du système scolaire ou de l'enseignement supérieur. Elle propose un accompagnement global du jeune, pour apporter une réponse à leurs besoins d'une manière la plus large possible : insertion sociale et professionnelle, accès à l'emploi durable, orientation professionnelle, formation professionnelle (qualifiante, pré qualifiante, remise à niveau), accompagnement à la vie quotidienne (santé, logement, budget, sport).

### Les jeunes accompagnés sur la Ville de Caluire-et-Cuire en 2019, par la Mission Locale :

- La Mission locale a été en contact avec 676 jeunes
- La Mission locale a accompagné 575 jeunes dont 240 en 1<sup>er</sup> accueil.
- 48% des publics accompagnés sont des femmes
- 6% des publics accompagnés sont des mineurs

### Les thématiques des activités de services de la Mission Locale :



Source : Rapport d'activité 2019 de la Mission Locale de Caluire-et-Cuire

**L'accompagnement des 676 jeunes s'est traduit par 4451 événements**, dont la majorité sont des entretiens (67%). De plus en plus, des actions sont co-organisées avec d'autres acteurs comme Pole Emploi (Un jeune une solution) et se profilent des actions en lien avec le centre social (sorties collectives pour une remobilisation sociale post covid).

### Les résultats de l'accompagnement de la Mission locale en 2019 :

#### LES ENTREES DANS LES MESURES

- 133 entrées en emploi dont 68 durables
- 29 entrées en alternance
- 43 entrées en formation
- 42 entrées en immersion
- 44 entrées en Garantie Jeunes
- 201 jeunes signataires PACEA

Source : Rapport d'activité 2019 de la Mission Locale de Caluire-et-Cuire



# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

- **L'insertion professionnelle est indissociable de l'accompagnement à l'insertion sociale**, avec une étape préalable/concomitante nécessaire de travail sur les freins périphériques, ce à quoi s'attèlent par exemples le SPS AJD et la Mission Locale. **Certains quartiers sont particulièrement touchés** par ces difficultés liées aux « compétences sociales » (sont cités La Rochette et La Rivette).
- Les publics jeunes des générations Y et Z, « nées avec un téléphone dans la main » ne ressentent pas le besoin d'être formés aux **outils numériques**. Pourtant, des manques sont observables sur la recherche d'informations et les démarches de niveau 2 (ex : taper son CV sur Word, convertir un document pdf, envoyer/scanner). Cela pose problème pour les démarches d'accès aux droits notamment.
- Parmi **les aides à l'insertion professionnelle des jeunes**, on peut citer l'aide financière PACEA\* (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), le dispositif « jobs d'été » porté par la Ville, des événements co-organisés par Pôle Emploi et la Mission Locale dans le cadre du dispositif « un jeune une solution ». **\*PACEA** : ce parcours d'insertion couvre assez largement des besoins allant du financement de formations, de matériel dans le cadre d'une formation ou projet professionnel, aides de subsistance (alimentation, vêtements, avec le versement allocation 400 à 500 euros par mois renouvelable).
- **Les aides financières** apportées aux jeunes en 2021 par l'Etat (enveloppes Mission Locale, Pôle Emploi) et bientôt la Métropole, existent et sont nécessaires, avec pourtant une inquiétude du côté de certains partenaires : **comment utiliser au mieux ces moyens importants fléchés pour les jeunes, sans qualification fine du besoin lié à la période actuelle ?** Le risque se situerait dans le manque de dialogue entre les financeurs et la réponse à un besoin immédiat sans possibilité d'optimiser la gestion de ces moyens sur le long terme (cf. conséquences de la crise).
- **Des inégalités territoriales dans le champ de l'insertion professionnelle pour certains quartiers**, qui n'ont plus le statut de QPV depuis le passage de ZUS à QPV (ex : Saint Clair, Montessuy\*) : ce changement de statut a un fort impact financier, **des fonds ne peuvent plus être mobilisés pour « un public qui n'a pas changé »**. **\*Ils sont aujourd'hui Quartiers Veille Active, une 2eme degré de gravité qui représente un changement important au niveau financier.**

# L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

## Plusieurs leviers pour soutenir l'emploi et l'insertion des caluirards

- **Le traitement des freins périphériques, dont la santé mentale** (qui est évoquée comme priorité par nombre de partenaires depuis le début de la crise Covid 19) : il s'agit de remettre en place certaines actions (ex : les sorties collectives via partenariats Mission Locale/Centre Social).
- **Les partenariats au service de la levée des freins à l'insertion professionnelle** : pour les jeunes parents, la Mission Locale de Caluire travaille en partenariat direct avec les crèches de la ville, pour trouver des solutions de garde d'enfant et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes parents. La Ville a entamé par ailleurs un début de réflexion sur un projet visant à renforcer la vocation d'insertion sociale d'une crèche de St Clair. Avec les inquiétudes sur la santé mentale liées à la crise du Covid 19, le partenariat Mission Locale/Centre social apparaît comme « une renaissance post covid » autour des freins périphériques, pour un nouvel investissement autour de la vie sociale largement complémentaire et concomitante avec les missions d'insertion professionnelle de la Missions Locale.
- **Les aides à la mobilité** (seulement 20% des jeunes de Caluire ont un permis de conduire, bien que la commune mette en place le service civique municipal avec une allocation d'aide au permis) : la mobilité inclusive pourrait être travaillée (avec un investissement des modes de transport doux pour les courtes distances, des aides pour les titres de transport sur les premières semaines ou premiers mois du contrat de travail, ...)
- **Pour les publics réfugiés ou migrants** : la présence d'un acteur équivalent à une maison de la justice/antenne préfecture serait un plus pour accompagner les partenaires sur les questions de main d'œuvre étrangère, un sujet complexe auquel il n'y aurait pas de réponse efficace aujourd'hui.
- **La coordination et le dialogue entre les financeurs et avec les partenaires sur le fléchage des aides dédiées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** : avec un enjeu de gestion des enveloppes sur le long terme, ainsi que des besoins en termes de recrutements dans certaines structures pour un meilleur accompagnement.
- Dans la logique de **réduction des inégalités hommes/femmes**, encore très présentes, le CIDDIF accompagne l'insertion professionnelle des femmes : vers l'autonomie financière (accompagnement de femmes au RSA pour le retour à l'emploi, la remobilisation vers l'emploi et la création d'activité) ; pour connaître ses droits (permanences juridiques d'information sur les droits, procédures civiles ou pénales) ; autonomie personnelle (travail sur les freins périphériques sur le volet vie personnelle et familiale : parentalité, conjugalité, articulation des temps, santé, sexualité).



PARTIE 6.  
LA LUTTE CONTRE LES  
EXCLUSIONS ET LA  
COHÉSION SOCIALE

# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale

## Les points clés à retenir

- Sur la commune de Caluire-et-Cuire, le revenu médian des ménages est plus élevé que sur les échelons de comparaison, et **les inégalités de revenus sont importantes dans la population (entre le 1<sup>er</sup> et 9<sup>ème</sup> décile de revenus, écart de 3200€ mensuels )**. Pour autant, **le taux de pauvreté à Caluire-et-Cuire est moins important que pour les autres échelons** (10% au seuil de 60%) mais les poches de pauvreté sont concentrées sur certains quartiers (St Clair, Montessuy, Curie le Bas).
- Il est par ailleurs **difficile de repérer les personnes seules, potentiellement isolées**. Les statistiques INSEE montrent qu'un peu moins d'1/4 de la population de 15 ans et plus vit seule sur la commune. Les tranches d'âge les plus représentées parmi les ménages composés de personnes seules, sont les 25-54 ans (fin des études et début de vie active pour les plus jeunes) et les 55-79 ans (fin de vie active).
- **En termes d'allocataires CAF**, la commune se situe en deçà des échelons de comparaison (48,5% de la population couverte). 80% des allocataires CAF sont des parents isolés et des couples avec enfants, 15,5% sont des familles monoparentales.
- **L'enveloppe des aides sociales facultatives du CCAS n'est pas pleinement consommée annuellement**, témoignant d'un **phénomène de non recours**, potentiellement lié à une **méconnaissance des aides** d'une part de la population éligible et de la connaissance et du **repérage de ce public** par les professionnels du territoire.
- **Plusieurs enjeux sont repérés** : travailler, lorsque cela est possible, davantage dans une logique de favoriser la mixité sociale; réduire les inégalités territoriales ; développer des stratégies de proximité et d'aller-vers les publics ; élargir les partenariats pour apporter des solutions particulièrement auprès des publics en grande précarité.

# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale

Un revenu médian des ménages relativement élevé, mais des inégalités de revenus importantes

## Le niveau de revenu des ménages en 2017

Sources: INSEE FILOSOFI 2018

	Revenu 1er décile des ménages par UC en 2017	Revenu médian des ménages par UC en 2017	Revenu 9e décile des ménages par UC en 2017
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>13 050 €</b>	<b>25 590 €</b>	<b>51 460 €</b>
Métropole du Grand Lyon	11 080 €	22 480 €	43 690 €
Rhône	11 600 €	22 990 €	43 120 €
France Métropolitaine	11 500 €	21 730 €	39 480 €

- En moyenne, **les revenus des caluirards sont plus élevés** que pour les échelons de comparaison.
- **Le revenu médian des ménages caluirards s'élève à 25590 euros en 2018**, un chiffre élevé en comparaison des autres échelons
- Cependant, **les inégalités de revenus entre le 1er et le 9<sup>ème</sup> décile sont importantes** : soit 38 410 euros de différence sur le revenu annuel, et 3 200 sur le revenu mensuel.
- **Le taux de pauvreté à Caluire-et-Cuire est moins important que pour les autres échelons** (10% au seuil de 60%), avec un élément déterminant : bien plus de la moitié des ménages fiscaux de la commune sont imposés en 2017, contre la moitié ou moins pour les autres échelons.

## L'imposition des ménages

Sources: INSEE FILOSOFI 2018

	Part des ménages fiscaux non imposés en 2017	Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2017
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>41,8 %</b>	<b>10,0</b>
Métropole du Grand Lyon	50,1%	16,1
Rhône	50,0%	14,2
France Métropolitaine	56,3%	14,6



**L'unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale

Un revenu médian des ménages relativement élevé

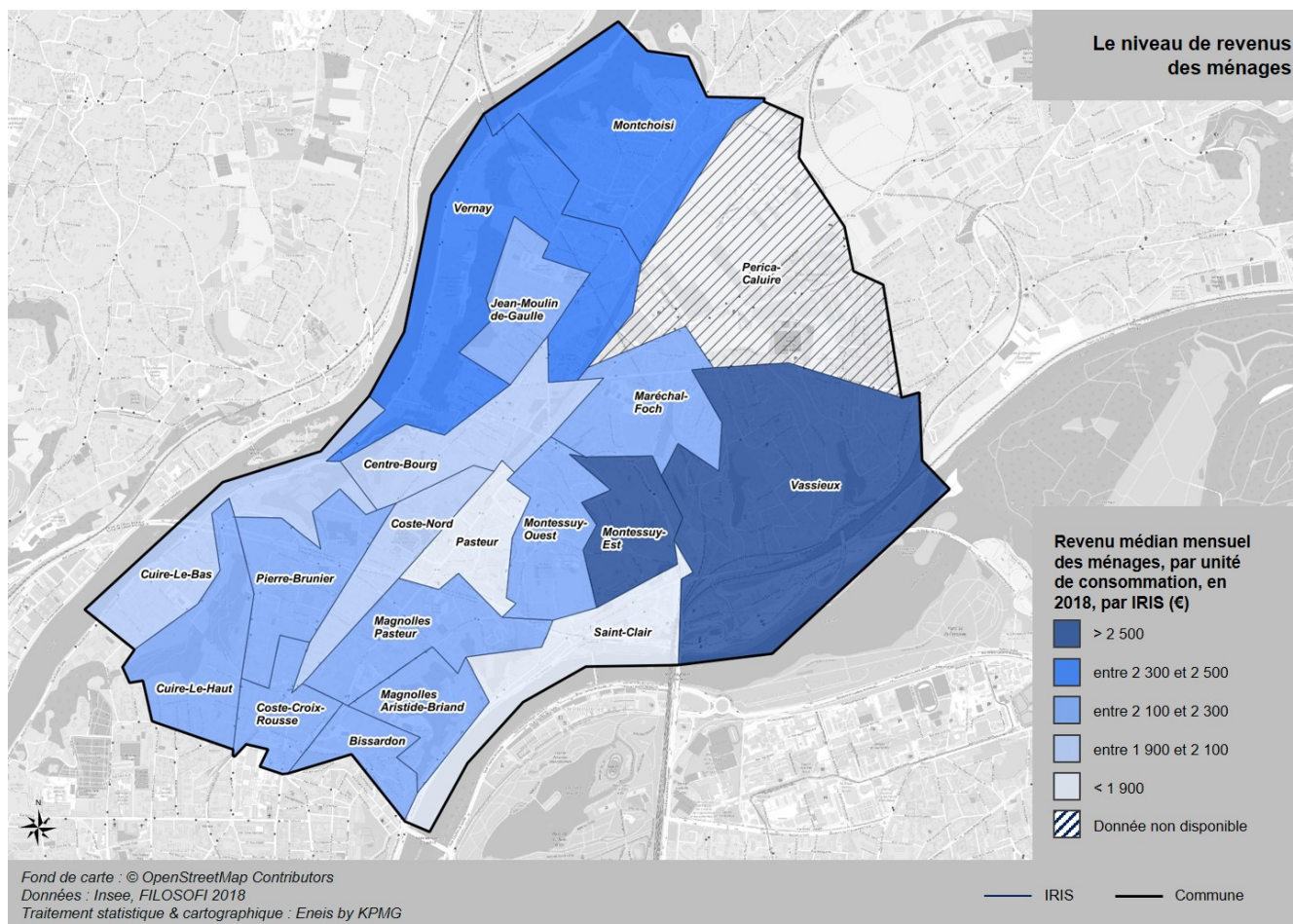
**Les revenus médians les plus élevés sont enregistrés dans les zones Nord-Ouest et Est de la commune (plus de 2500 euros par mois).**

Dans les zones où se concentrent les plus forts taux de chômage et le plus grand nombre de résidences principales HLM, **le revenu médian est moins élevé** (entre 1900 et 2300 euros par mois).

Seulement 2 carreaux sur 19 ont un revenu médian en dessous de 1 900 euros par mois. Ils se situent au Sud du territoire.



**L'unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

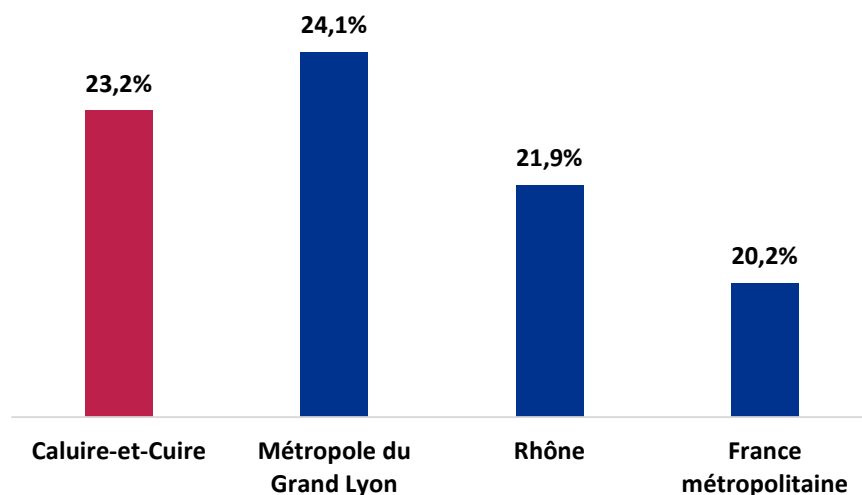


# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale

Les personnes seules, un public mal repéré et potentiellement isolé

- La part des personnes de 15 ans et plus vivant seules est plus élevée à Caluire-et-Cuire (23,2% en 2017) que les chiffres comptabilisés dans les échelons de comparaison, excepté le Grand Lyon.

Part de la population des ménages de 15 ans ou plus vivant seules en 2017



Source : Insee RGP 2017

- Les tranches d'âge les plus représentées parmi les ménages composés de personnes seules, sont les 25-54 ans (fin des études et début de vie active pour les plus jeunes) et les 55-79 ans (fin de vie active).
- Les tranches d'âges « aux extrémités » (soit les jeunes de 15-24 ans et les personnes âgées de plus de 80 ans) sont beaucoup moins représentées parmi les personnes seules : les plus jeunes étant encore au domicile familial, et les plus âgés dans des logements type maisons de retraites, EPHAD, résidences médicalisées, ... ou de retour dans le foyer familial.

# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale

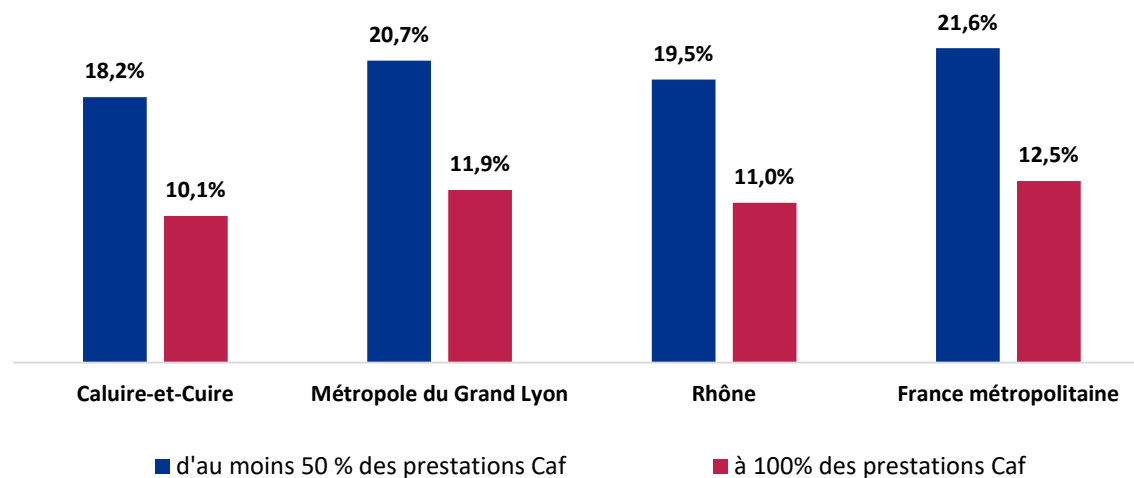
Les parents isolés et couples avec enfants, principaux allocataires de la CAF

- Sur la commune de Caluire-et-Cuire en 2019, on compte **8277 allocataires des aides de la CAF**, ce qui représente un **peu moins de la moitié (48,4%)** de la population bénéficiaire d'aides sociales.
- **Les principaux allocataires CAF sont des parents isolés devant les couples avec enfants.**
- **Les familles monoparentales** représentent 15,5% des allocataires CAF.
- Une attention est ainsi à porter à ces publics, susceptibles de cumuler les facteurs de fragilité (économique, sociale, ...).
- Les allocataires d'aides sociales dont au moins 50% ou la totalité sont issues de la CAF **sont globalement moins nombreux à Caluire-et-Cuire en 2019** que sur les autres échelons de référence.
- On compte presque deux fois moins d'allocataires dont la totalité des aides viennent de la CAF, que ceux qui en bénéficient au moins à 50%.

## Les allocataires CAF

CAF au 31.12.2017	Nombre d'allocataires	Part de la population couverte	Isolés	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>8 277</b>	<b>48,4%</b>	<b>41,4%</b>	<b>15,5%</b>	<b>4,0%</b>	<b>39,1%</b>
Métropole du Grand Lyon	360 476	58,9%	51,9%	12,4%	4,8%	30,8%
Rhône	440 056	56,8%	48,2%	12,5%	4,5%	34,3%
France Métropolitaine	13 218 635	49,2%	44,6%	13,9%	4,7%	34,3%

## Les allocataires dont les ressources sont constituées de prestations CAF en 2019





# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale



## FOCUS : Les aides sociales du CCAS

Aides légales		Aides facultatives		
Type d'aide	En 2018	Type d'aide	Précisions	En 2018
<b>Dossiers d'aide sociale pour les personnes âgées ou handicapées</b>	34 dossiers déposés (avec au total 63 obligations alimentaires)	<b>Aide alimentaire</b>	Chèques d'accompagnement personnalisé	619 aides délivrées 24 079 €
<b>Demandes de regroupement familial</b>	14 dossiers instruits	<b>Colis alimentaire</b>	Orientation des personnes vers le comité d'entraide	62 foyers orientés en 2018
<b>Domiciliation des personnes sans résidence stable</b>	95 personnes 73 entretiens réalisés	<b>Aide aux transports</b>	Tickets ou abonnements pour des personnes en recherche d'emploi, ou en attente d'ouverture de droit RSA	115 €
		<b>Réduction sur le prix des repas scolaires</b>		129 foyers (219 enfants) 12 353 €
		<b>Secours urgents exceptionnels</b>	Aides financières pour de l'aménagement, des dépenses d'énergie, ...	21 808 € 156 aides financières accordées
		<b>Gestion des signalements des personnes en situation d'impayés</b>		237 impayés d'énergie 140 impayés de loyers
		<b>Aides au maintien à domicile</b>	Prestations pour favoriser le maintien à domicile : paiement d'aide ménagère, allocation trimestrielle, réduction sur les prix des repas	10 831 €

Les aides légales sont assurées par le CCAS. On observe une hausse des demandes de regroupement familial et de demandes de domiciliation.

Le CCAS dispose de plusieurs **aides facultatives** pour les familles, **les personnes sans ressources** et les personnes âgées. En 2018, 69 187 euros ont été dépensés pour venir en aide aux caluirards via ces différents dispositifs. Ce montant a baissé de 2014 à 2018, tout comme le nombre de familles aidées, et les budgets annuels ne sont pas totalement versés.

**Le Comité d'entraide et le secours catholique complètent l'aide financière apportée par le CCAS.**

# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

- Selon les acteurs interviewés, il existerait sur la commune **des enjeux de mixité sociale** des publics accueillis par les différentes structures présentes sur le territoire (avec le sentiment que chaque institution vient répondre à une partie de la population) pouvant ainsi créer des clivages dans l'accès à l'offre de services de la ville. La question se pose de « *comment donner la même chance à tout le monde de participer/d'accéder à ce qui est proposé par les institutions du territoire ?* ».
- **Des inégalités existent également à un niveau territorial** : un « clivage » ou une « scission » entre une partie du territoire de Caluire (La Rivette et La Rochette notamment) avec le reste de la ville, avec l'impression que ces quartiers sont « laissés à l'abandon » quand d'autres seraient, en comparaison du besoin visible, surinvestis.
- Dans le quartier de Saint Clair, en mutation, il existe des **tensions sociales** entre les habitants historiques et les nouveaux arrivants (familles les plus précaires, avec des enfants d'âge plus jeune) avec des inquiétudes et des plaintes, et une difficulté dans la communication entre les habitants : parmi les qualificatifs utilisés, on retrouve les mots « confrontation », « troubles ». Par ailleurs, certains déclarent un sentiment d'insécurité grandissant dans ce quartier.

# La lutte contre les exclusions et la cohésion sociale

## Plusieurs leviers pour agir en matière d'inclusion sociale

- **Un travail à développer sur la grande précarité via des partenariats** (exemple : SPS AJD/CCAS) pour un public « en voie de marginalisation, de désocialisation ou déjà désocialisé ».
- **La valorisation des initiatives existantes avec un potentiel de déploiement, et le développement de partenariats en ce sens** : on peut citer l'association Coup de Pouce avec une offre de services « dons » et « accompagnement », un potentiel de 250 acteurs (particuliers) à mobiliser, avec la volonté d'élargir le périmètre des interventions sur un plan davantage transgénérationnel (familles et jeunes notamment).
- **La « décentralisation » de certaines structures**, afin d'être en proximité des besoins, pour pallier les difficultés d'accès aux droits liées à celles de la mobilité : certaines structures créent déjà des annexes sur les quartiers, mais cette organisation est à développer.
- **Le développement de stratégies d'aller-vers et innovantes**, aujourd'hui incarnées par le poste de conseillère de proximité (projet porté par la Mission Locale en consortium avec le Centre Social, la Ville et le SPS AJD) pour le repérage des jeunes « invisibles », avec la mise en place de démarches originales et une flexibilité et grande mobilité pour réaliser des entretiens selon le choix des personnes accompagnées.



# PARTIE 7. LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

# La santé et la prévention

## Les points clés à retenir

- Une **offre de médecine libérale et spécialiste un peu fragile**, mais en proximité de pôles de soins à Lyon.
- L'offre en **médecine spécialiste est polarisée par l'Infirmierie Protestante**.
- Une **part de bénéficiaires de la CMUC plus importante** que sur les échelons de comparaison qui interroge sur **l'accès financier aux soins pour ces publics**.
- Des **taux de pénétration de l'AAH et de l'AEEH bas** qui invitent à s'assurer de la **bonne connaissance des dispositifs et des aides liées au handicap par les habitants**.

# La santé et la prévention

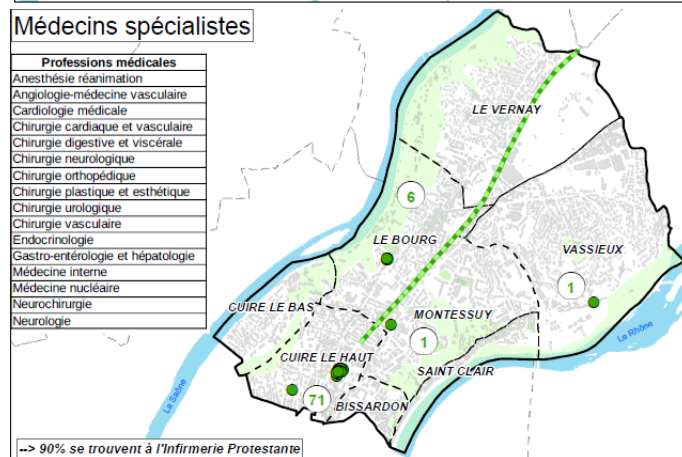
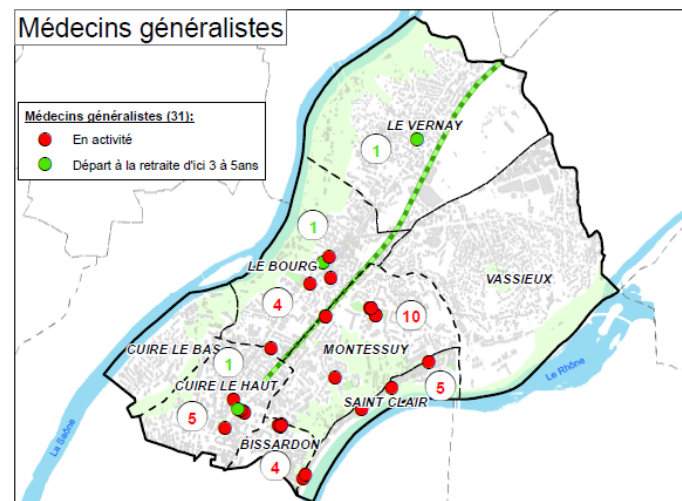
## Une répartition inégale des professionnels de santé sur le territoire

- En 2021 on compte **31 médecins généralistes** à Caluire-et-Cuire dont **3 partiront à la retraite d'ici 3 à 5 ans**. La répartition territoriale est peu équitable, en effet les **quartiers du Vernay et de Vassieux**, très résidentiels, sont **faiblement dotés en médecins généralistes libéraux**. Les praticiens sont très majoritairement installés sur le plateau de Caluire, avec les difficultés d'accès en matière de transport en commun.
- Concernant les **médecins spécialistes**, ils sont au nombre d'environ 80 dont 90% **exercent au sein de l'Infirmierie Protestante** située à Cuire-le-Haut.
- Si l'offre est relativement satisfaisante aujourd'hui, il convient **d'anticiper les départs à la retraite** et de s'assurer du bon **accès financier aux soins**.



### ZOOM ENQUÊTE AUPRES DE LA POPULATION

- Les résultats de l'enquête auprès des habitants montrent que l'accès aux soins ne figure pas parmi les facteurs prioritaires dans l'amélioration de leur vie quotidienne (9<sup>ème</sup> rang sur 12).
- Par ailleurs, au cours des 12 derniers mois, ils ont quasiment tous eu recours à un médecin généraliste et ou spécialiste et la moitié d'entre eux affirme avoir eu **des difficultés principalement liées à la prise de RV et au délais d'attente pour obtenir un RV**.



Source : Métropole, Caluire-et-Cuire Mars 2021

# La santé et la prévention

## Une part de bénéficiaires de la CMUC importante

- On compte **10,4 % de caluirards bénéficiaires de la CMUC**. C'est une proportion plus élevée que celle observée sur les échelons de comparaison.
- Néanmoins, cette part varie selon les quartiers. **Elle est la plus importante à Montessuy Ouest et Jean Moulin-de Gaulle (15,4%)**.
- Une part importante de bénéficiaires de la CMUC invite à **s'interroger sur l'accès financiers aux soins afin que cette question financière ne soit pas un frein**.
- Les médecins spécialistes installés à l'Infirmierie Protestante exercent en secteur 1 et 2.

Source : Cartosanté ARS 2020

	Les bénéficiaires de la CMU-C	
	Nombre d'allocataires Population bénéficiaire de la CMU-C l'AAH	Part de la population bénéficiaire de la CMUC en 2020
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>4 494</b>	<b>10,4%</b>
Métropole du Grand Lyon	111 429	8,0%
Rhône	146 627	8,0%
France Métropolitaine	4 896 811	7,6%

# La santé et la prévention

## Des densités médicales et paramédicales satisfaisantes

- L'étude de la densité médicale à Caluire-et-Cuire met en évidence une **densité en médecins omnipraticiens légèrement en-dessous de ce qui est observé au niveau du Grand-Lyon et du Rhône**, mais plus élevée qu'en France Métropolitaine. On note un vieillissement important des médecins généralistes du territoire laissant présager des difficultés, si ceux-ci ne sont pas remplacés.
- A contrario la **densité d'infirmiers, de kinésithérapeutes et de chirurgiens dentistes semble satisfaisante**, semblable à ce qui est observé dans les échelons de comparaison.
- Les professionnels interrogés s'accordent également sur une **bonne dotation en infirmiers libéraux**, professionnels avec qui la coordination est relativement aisée. Plusieurs cabinets infirmiers ont vu le jour créant une offre développée et facilitant les échanges.
- Une **maison médicale de 3 médecins généralistes** a été créée au sein de l'Infirmierie Protestante en 2018. Cette forme d'exercice est attrayante pour les jeunes médecins et permet de renforcer l'offre de soins (3 autres projets de maison médicale sont en gestation).
- Un **service de petites urgences** existe également à l'Infirmierie Protestante. Ce service est financé en propre par l'Infirmierie Protestante sans dotation de l'Agence Régionale de Santé. Encore peu connu, l'accueil de soins de proximité non programmés vise à désengorger les services d'urgence de l'hôpital de la Croix-Rousse notamment. Ce service répond aux besoins concernant les petites urgences traumatiques mais des besoins sont encore prégnants sur l'accès à un médecin en l'absence de son médecin pour des urgences médicales. La CPTS a prévu de travailler sur cette question.

La densité médicale en 2019	Nombre de médecins omnipraticiens pour 100 000 habitants	Nombre d'infirmiers pour 1 000 habitants	Nombre de chirurgiens dentistes pour 1 000 habitants	Nombre de masseurs kinésithérapeutes pour 1 000 habitants
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>97,3</b>	<b>164,4</b>	<b>64,8</b>	<b>176,0</b>
Grand Lyon Métropole	105,9	140,5	66,2	151,0
Rhône	101,2	142,4	64,8	140,1
France métropolitaine	92,5	147,3	58,0	111,9



# La santé et la prévention

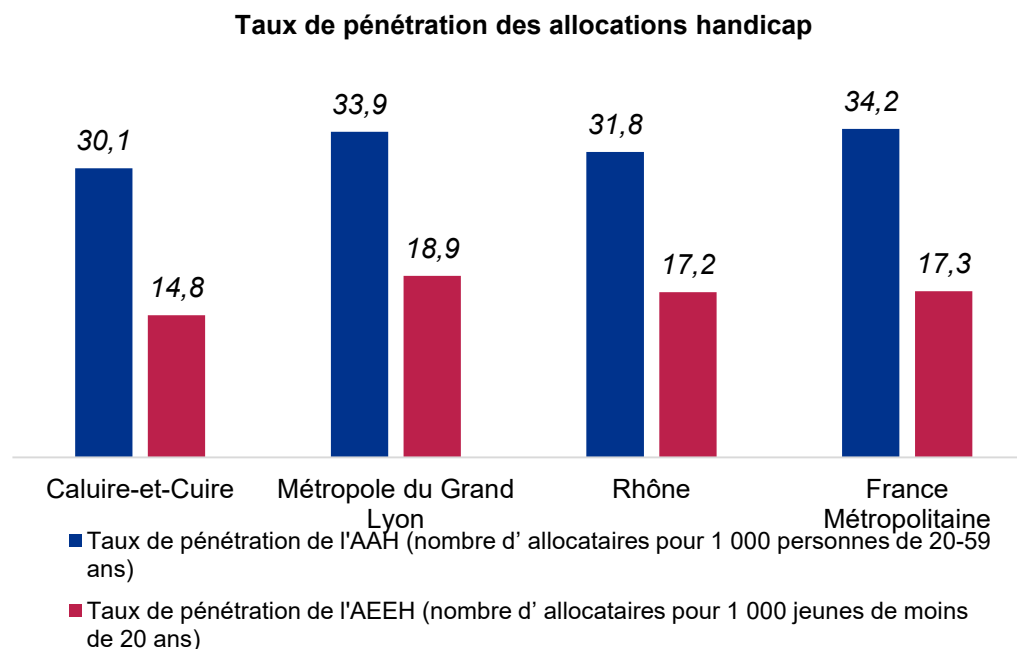
## Des taux de pénétration des allocations handicap plus faibles que celui des échelons de comparaison

- L'Allocation pour Adulte Handicapé (**AAH**) bénéficie à **632 caluirards** au 31 décembre 2017.
- Ainsi, le taux de pénétration de l'AAH est légèrement inférieur à ceux des échelons de comparaison.
- **Ce plus faible taux de pénétration interroge sur la connaissance de l'AAH par la population communale.**

- L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (**AEEH**) bénéficie à **156 jeunes de moins de 20 ans** à Caluire-et-Cuire au 31 décembre 2017.
- Le taux de pénétration de l'AEEH est également inférieur à celui des échelons de comparaison.
- **La connaissance de l'AEEH peut être réinterrogée.**

Source : CAF au 31.12.2017

	Nombre d'allocataires percevant l'AAH	Taux de pénétration de l'AAH (nombre d'allocataires pour 1 000 personnes de 20-59 ans)	Nombre d'enfants percevant l'AEEH	Taux de pénétration de l'AEEH (nombre d'allocataires pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans)
<b>Caluire-et-Cuire</b>	<b>632</b>	<b>30,1</b>	<b>156</b>	<b>14,8</b>
Métropole du Grand Lyon	25 293	33,9	6636	18,9
Rhône	30 907	31,8	8101	17,2
France Métropolitaine	1 107 776	34,2	270581	17,3



# La santé et la prévention



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

- La ville de Caluire-et-Cuire est en train de **définir une politique de santé publique** notamment par le positionnement d'un agent de la ville comme **chargée de mission santé**. La ville ambitionne la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS).
- Une **Communauté professionnelle territoriale de santé - CPTS est en cours de création, à laquelle participe la commune**, à la demande de l'Infirmier Protestant. Le projet final devrait être adressé à l'Agence Régionale de Santé au plus tard à la fin du deuxième trimestre 2021. Elle réunit 80 professionnels de santé et médico-sociaux du territoire (toutes les professions de santé y sont représentées) pour réfléchir autour de plusieurs axes et se coordonner notamment sur : l'accès à un médecin traitant ; l'organisation des soins non programmés ; la prise en charge des personnes âgées ; l'organisation du parcours patient avant et après hospitalisation. Avant même la structuration de la CPTS et le recrutement d'un coordonnateur grâce aux financements de l'ARS, les professionnels ont déjà été **fortement mobilisés sur la gestion de la crise sanitaire** avec la mise en place d'un centre de test antigénique, puis d'un centre de vaccination en coordination avec le centre hospitalier de la Croix-Rousse et la ville de Caluire-et-Cuire. La ville souhaite être facilitateur pour l'installation des professionnels.
- **Les publics les plus précaires** sont les premiers pour qui l'accès aux soins pâtit de l'apparition de contraintes extérieures (ex : crise du Covid 19 et question de l'accès aux soins), notamment les familles monoparentales avec une majorité de femmes avec enfant : dépistages de maladies, suivis gynécologiques, accès à la contraception, soins spécifiques plus coûteux pour lesquels les aides sont peu connues. Le CCAS tient un registre des personnes vulnérables qui, durant la crise sanitaire, grâce à la Métropole, a été enrichi.
- **La santé mentale** est devenue un sujet central pour de nombreux partenaires de la Ville en particulier depuis l'apparition de la crise du Covid 19. Sur ce sujet, un peu plus d'1/3 des répondants à l'enquête menée auprès des habitants ressent des effets de la crise sanitaire sur son moral (stress, déprime, anxiété) mais pour autant n'a pas consulté, et seulement 7% ont l'intention de le faire. La commune concède être peu en lien avec des partenaires sur la psychiatrie (par exemple les médecins traitants pour orienter), et véhicule toutefois de l'information.
- Enfin, la fermeture de l'agence CPAM sur la commune il y a 6 ans a été palliée par la mairie qui a mis en place une boîte aux lettres ad hoc pour que les habitants puissent y déposer leurs demandes de remboursement et autres courriers.

# La santé et la prévention



## FOCUS : Le Conseil Local de Santé mentale

- Un conseil local de santé mentale a été mutualisé sur plusieurs communes regroupant Caluire-et-Cuire, Neuville-sur-Saône et Rillieux-la-Pape. (Un CLSM préexistait sur Caluire-et-Cuire de longue date). Un coordonnateur anime ce dispositif de concertation co-financé par l'Agence régionale de santé, le centre hospitalier du Vinatier et les trois communes. Il a pris son poste en septembre 2019.
- Suite au diagnostic réalisé, plusieurs commissions thématiques de travail ont été créées, auxquelles une assistante sociale du CCAS participe :
  - Commission **enfance et parentalité** : avec le projet d'un point écoute parents-enfants et des problématiques soulevées sur les enfants témoins de violences intrafamiliales ou conjugales.
  - Commission **adolescents / jeunes adultes**
  - Commission **logement / hébergement**
  - Commission **sensibilisation à la santé mentale**

Ces commissions réunissent des acteurs du territoire et favorisent l'interconnaissance des acteurs et des actions.

Par ailleurs, trois groupes **d'études de situations complexes** permettent de discuter de situations individuelles dans le champ gérontologique, l'accès aux soins et la santé psychique avec les acteurs de l'hébergement et du logement.

- La **semaine d'information sur la santé mentale** était déjà mise en place sur la commune.
- Le territoire du CLSM est doté :
  - **De deux CMP enfants et adolescents** à Caluire et Rillieux (et une antenne à Neuville sur Saône). Toutefois, l'activité de groupe du CMP enfants de Caluire a été délocalisée en 2017 à l'hôpital de la Croix-Rousse. A noter que sur le sujet de la pédo-psychiatrie, l'offre de service est en train d'être repensée.
  - **Un hôpital de jour pour des enfants de 6 à 12 ans à Rillieux**
  - **Un CMP adulte et sujet âgé avec un CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ) et un hôpital de jour sur Rillieux**




Ces dispositifs ont des listes d'attente très importantes (entre 1 et 2 ans). C'est pour cela qu'un point écoute adultes existe depuis janvier 2021 au centre social de Caluire et à la maison de la parentalité animé par une psychologue.

# La santé et la prévention



## Les éléments issus du diagnostic qualitatif

- Un centre de **Protection Maternelle Infantile – PMI** est disponible sur la Commune, situé à la Maison du Rhône, pour les futurs et jeunes parents. Les professionnels de santé y proposent des services prénataux tout au long de la grossesse [ dont des actions de prévention telles que la préparation à la naissance, l'appui à la parentalité,...] et assurent le suivi médical des jeunes enfants de 0 à 6 ans.
- **En matière de prévention**, la commune s'inscrit dans les journées thématiques nationales (ex. cancer du sein...), travaille en lien avec les pharmaciens et le Centre de la femme et du sein de l'Infirmier protestante. La ville a récemment candidaté sur un appel à projet de l'ARS, sur des actions de prévention autour de l'alimentation, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité pour le groupe scolaire Pasteur sur le quartier Montessuy qui présente de forts indices de précarité de population.
- Par ailleurs, et en lien avec la prévention, la commune déploie une politique en matière de développement durable qui nourrit des objectifs de **santé environnementale** : plan vélo, projet de Ferme urbaine et de cuisine centrale qui a démarré, la voie verte, Ville 4 Fleurs,...



# LA PERCEPTION DES HABITANTS ENQUÊTÉS SUR LES PRESTATIONS DU CCAS

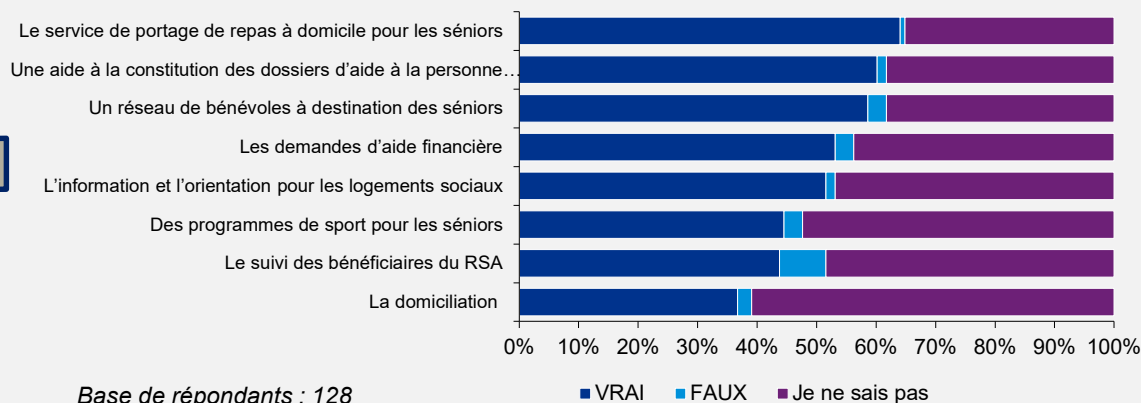
# Résultats de l'enquête habitants



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

Une connaissance globale des prestations du CCAS plutôt moyenne de la part des répondants.

D'après vous, ces prestations ou propositions sont-elles assurées ou proposées par le CCAS de Caluire-et-Cuire ?



92% des répondants n'a jamais eu recours aux prestations du CCAS.

Lorsqu'ils y ont eu recours, les habitants concernés ont sollicités les prestations suivantes :

- Une aide à la constitution des dossiers d'aide à la personne pour les PA ou PH
- Une aide financière
- De l'information et une orientation sur le logement social
- Des programmes de sport pour les seniors
- Le réseau de bénévoles à destination des seniors

Près de la moitié des habitants enquêtés ayant eu recours à des prestations du CCAS sont satisfaits de la qualité du service principalement en ce qui concerne le respect de la confidentialité et les conditions d'accueil.

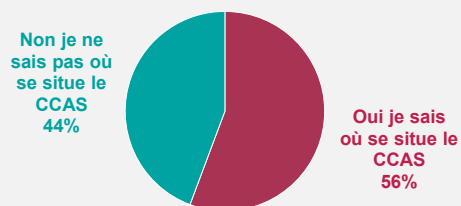
# Résultats de l'enquête habitants



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

Un peu plus de la moitié des répondants ne sait pas situer le CCAS dans la ville.

Savez vous où trouver le CCAS?



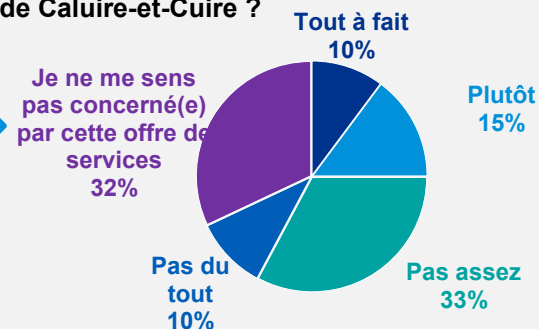
Base de répondants : 128

33% des répondants ne se sentent pas assez informés de l'offre de services du CCAS de Caluire-et-Cuire

Par contre, 62% des personnes qui se sentent *tout à fait* informées sont **retraités**

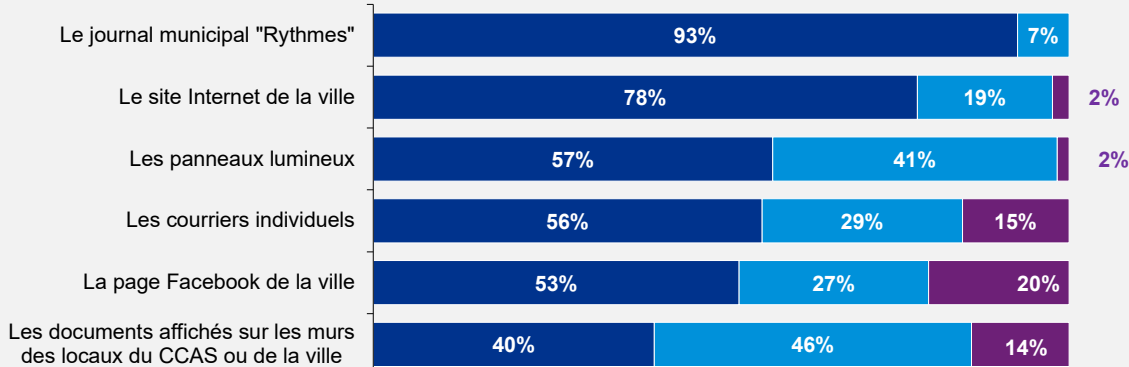
...et 68% des personnes qui se sentent *plutôt* informées sont **employés**

Vous sentez-vous suffisamment informé(e) de l'offre de services du CCAS de Caluire-et-Cuire ?



Parmi les habitants enquêtés déclarant être concernés par l'offre de services du CCAS, deux média de communication d'information sont pour eux les plus appropriés se tenir informés des services ou actions portés par le CCAS : le journal municipal « Rythmes » et le site d'internet de la ville.

Selon vous, quels sont les moyens les plus appropriés pour vous tenir informé(e) des services ou actions portés par le CCAS ?



■ Très approprié ■ Peu Approprié ■ Pas approprié du tout

Base de répondants : 128

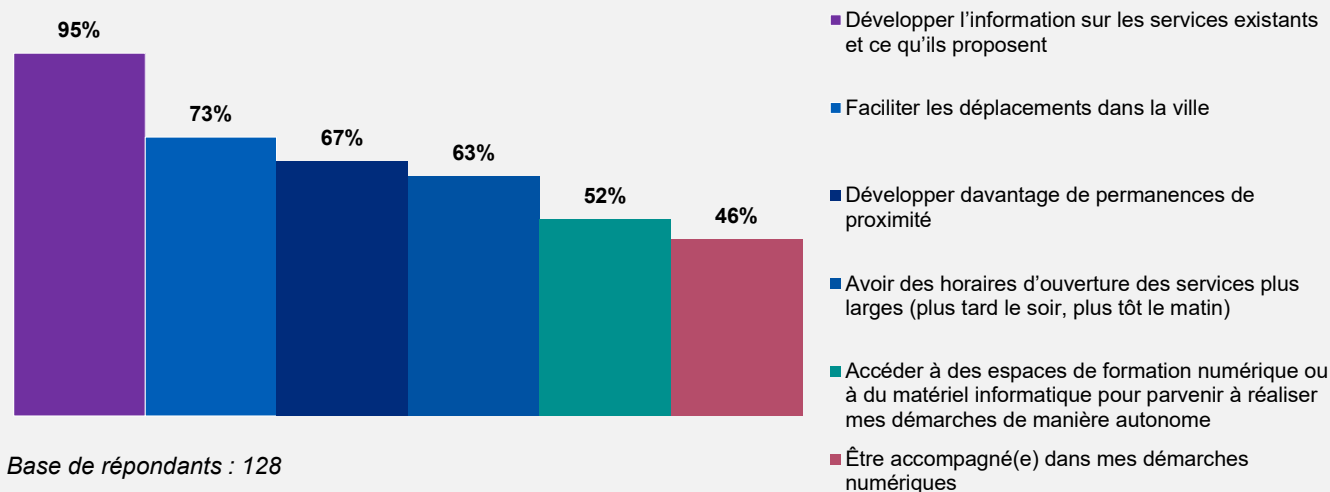
# Résultats de l'enquête habitants



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

**95% des répondants estiment nécessaire de développer l'information sur les services existants et ce qu'ils proposent d'une part, et de faciliter les déplacements dans la ville d'autre part.**

**Que faudrait-il améliorer, selon vous, à Caluire-et-Cuire, pour vous permettre d'accéder plus facilement aux services publics ?**



**Par ailleurs, 68% des répondants ont pu trouver des réponses à leurs besoins durant la crise sanitaire via les services de la ville.**



LES PISTES  
D'AMÉLIORATION  
EXPRIMÉES PAR LES  
HABITANTS ENQUÊTÉS

# Résultats de l'enquête habitants



## Zoom sur les résultats de l'enquête à la population

La **circulation** est un problème qui inquiète énormément les habitants de Caluire et Cuire. Près de la moitié des répondants, propose des actions pour traiter le sujet des déplacements/la circulation et du transport.

1°

Parmi les actions proposées selon le nombre d'occurrence :

- Construction de **pistes cyclables** sécurisées
- Parking
- Développement des modes déplacements
- Plus d'horaires de bus (Notamment du bus C5)
- Aménagement de trottoirs

Horaire d'accueil  
proposé :  
Jusqu'à 18h30

Hôtellerie et restauration  
Comités sur des thèmes comme la  
santé, les activités séniors, la  
qualité de vie et l'environnement

3°

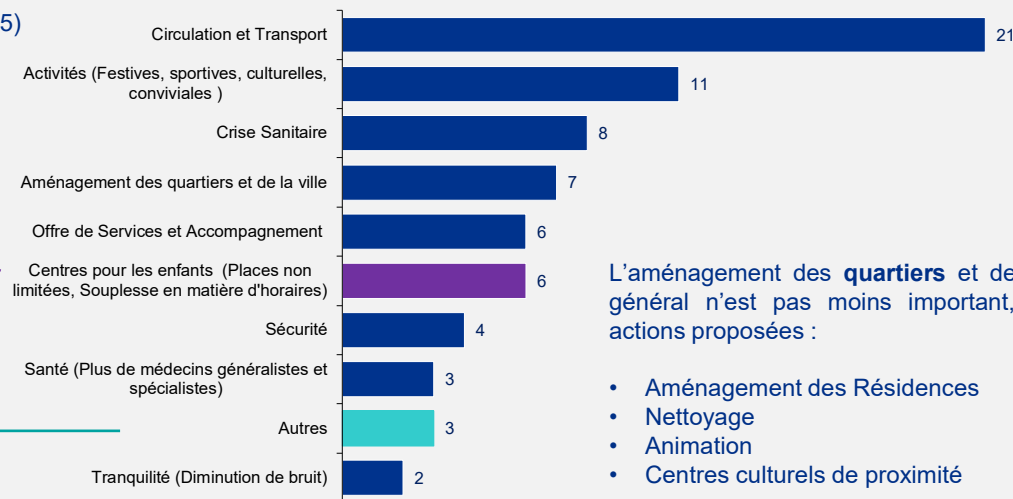
La **crise sanitaire** a eu un effet anxiogène auprès des caluirards tout comme auprès des commerces et des associations. De fait, les répondants proposent des :

- Activités pour remobiliser le moral des jeunes
- La vaccination ouverte à tous
- Des aides financières aux commerces et associations touchés
- Le renforcement gestes barrières.

2°

Le deuxième axe à développer selon les répondants correspond aux **activités festives, sportives, culturelles et conviviales auprès des enfants, jeunes et parents** quelle que soit leur situation économique.

Types d'actions proposées par les habitants



Base de répondants : 49

4°

L'aménagement des **quartiers** et de la ville en général n'est pas moins important, parmi les actions proposées :

- Aménagement des Résidences
- Nettoyage
- Animation
- Centres culturels de proximité

Les actions proposées pour renforcer l'accompagnement et les services offerts à la population sont :

5°

- Mieux diffuser l'information sur les offres de services
- Etoffer l'offre de services, notamment auprès des personnes vulnérables.
- Accompagnement dans les démarches administratives.

# MERCI

**Hélène GENIN**  
Manager, ENEIS by KPMG



[hgenin@kpmg.fr](mailto:hgenin@kpmg.fr)



06 34 08 46 09